

études statistiques

numéro 92

1991

LES ETRANGERS EN BELGIQUE D'APRES LES RECENSEMENTS

Etudes réunies par J.P. GRIMMEAU

INSTITUT NATIONAL DE STATISTIQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

ROYAUME DE BELGIQUE

''LES ETRANGERS EN BELGIQUE D'APRES LES RECENSEMENTS''

Avant l'exécution du recensement de 1981, le Conseil Supérieur de Statistique avait suggéré de coordonner les analyses des résultats du recensement en une série de monographies, rédigées par les chercheurs intéressés des différents Centres d'Etudes et Universités. Une ''monographie des étrangers'' était prévue. Depuis lors, le Centre d'Etudes de la Population et de la Famille a cessé de fonctionner et les Universités ont vu leurs moyens considérablement réduits.

En ce qui concerne les étrangers, les données ont été publiées entre 1983 et 1985 et les quatre articles ici réunis ont été rédigés entre 1986 et 1989. Il a ensuite fallu les traduire et les composer, tâche dont l'Institut National de Statistique s'est acquitté.

Ce recueil voit le jour aujourd'hui, alors que la recherche a continué sur ce thème, menée entre autres par les auteurs des présentes contributions, mais à partir d'autres sources. Il garde indiscutablement son intérêt, l'analyse ayant été poussée plus loin dans plusieurs directions.

Que tous les protagonistes de cette collaboration fructueuse entre les milieux universitaires et l'Institut national de Statistique, et plus spécialement Monsieur le Professeur Jean-Pierre GRIMMEAU, coordonnateur de ces articles, soient ici remerciés.

L'Inspecteur-général

L. DIELS.



ROYAUME DE BELGIQUE
MINISTÈRE DES
AFFAIRES ÉCONOMIQUES

INSTITUT NATIONAL DE STATISTIQUE

ÉTUDES STATISTIQUES

NUMÉRO 92

1991

EN VENTE A L'INSTITUT NATIONAL DE STATISTIQUE

Rue de Louvain, 44 - 1000 Bruxelles
Centre Albert,
Place Albert I, 4 (8^e étage) - 6000 Charleroi
Boulevard de la Sauvenière 73-75 - 4000 Liège

Prix du numéro : Belgique : 175 F
Etranger : 275 FB

C.C.P. n° 000-2005886-23 de l'I.N.S., Rue de Louvain, 44,
1000 Bruxelles

La reproduction du contenu de cette publication, qu'elle soit intégrale ou partielle, dans la forme originale ou remaniée, est interdite sauf autorisation écrite de l'Institut national de Statistique.

L'utilisation du contenu de cette publication, à titre explicatif ou justificatif, dans un article, un compte rendu ou un livre, est autorisée, moyennant indication claire et précise de la source.

TABLE DES MATIERES

EVOLUTION DE LA POPULATION ETRANGERE ENTRE LES RECENSEMENTS DE 1890 ET 1981	11
1. De 1890 à 1981: une forte croissance	13
2. L'origine des étrangers	13
2.1. Fin du XIXe et début du XXe siècle: 1890-1910	13
2.2. Entre-deux-guerres: 1920-1930	13
2.3. Après la seconde guerre mondiale: 1947-1970	14
2.4. Evolution récente: 1970-1981	14
3. Evolution de la population étrangère dans les régions linguistiques	14
3.1. De 1947 à 1961	15
3.2. De 1961 à 1970	15
3.3. De 1970 à 1981	15
4. La structure des âges de la population étrangère	16
4.1. De 1947 à 1961	16
4.2. De 1961 à 1970	17
4.3. De 1970 à 1981	19
Notes	21
Tableaux	23
Tableau 1. Belgique. Etrangers dénombrés lors des recensements de 1890 à 1981	23
Tableau 2. Belgique. Mouvements de la population étrangère du 1er janvier 1971 au 28 février 1981	23
Tableau 3. Belgique. Importance des nationaux des pays voisins de 1890 à 1930 dans la population étrangère	24
Tableau 4. Belgique. Importance selon la nationalité des étrangers aux recensements de 1920 et de 1930	24
Tableau 5. Evolution de la population étrangère en Belgique selon leur nationalité au cours des quatre derniers recensements	25
Tableau 6. Evolution des populations belge et étrangère dans les régions linguistiques (selon la subdivision de 1963) (d'après J. Bruyère et le Bulletin de statistique)	26
Tableau 7. Importance de la population étrangère dans la population totale de chaque région linguistique (pour 1.000 habitants) (selon la subdivision de 1963)	26
Tableau 8. Evolution de la population étrangère selon la nationalité entre les recensements de 1947 et de 1961 dans les régions linguistiques (selon l'ancienne subdivision)	26
Tableau 9. Répartition des étrangers selon les nationalités principales dans les régions linguistiques lors du recensement du 31.12.1970	27
Tableau 10. Evolution de la population étrangère selon la nationalité entre les recensements de 1970 et de 1981 dans les régions linguistiques (selon la nouvelle subdivision)	27
Tableau 11. Répartition des étrangers selon les nationalités principales dans les régions linguistiques au 1.3.1981	28
Tableau 12. Belgique. Population étrangère, évolution de la structure des âges de 1947 à 1981	29
Tableau 13. Belgique. Population étrangère, évolution des indices de structures des âges de 1947 à 1981	30
Tableau 14. Belgique. Population étrangère, indices de masculinité (Nombre d'hommes pour 100 femmes) de 1947 à 1981	30

TABLE DES MATIERES (suite)

Tableau 15.	Comparaison de la structure des âges de la population étrangère de Belgique, des Français, des Italiens, des Néerlandais et des Polonais au 31.12.1947 (Deux sexes réunis)	31
Tableau 16.	Comparaison de la structure des âges de la population étrangère de Belgique, des Français, des Italiens, des Néerlandais et des Polonais au 31.12.1961 (Deux sexes réunis)	31
Tableau 17.	Belgique. Italiens et Français, évolution de la structure des âges de 1947 à 1981	32
Tableau 18.	Belgique. Néerlandais et Polonais, évolution de la structure des âges de 1947 à 1981	33
Tableau 19.	Belgique. Evolution des indices de sénilité des populations française, italienne, néerlandaise et polonaise de 1947 à 1981	34
Tableau 20.	Belgique. Evolution des indices de remplacement des populations française, italienne, néerlandaise et polonaise de 1947 à 1981	34
Tableau 21.	Belgique. Evolution des indices de charge des populations française, italienne, néerlandaise et polonaise de 1947 à 1981	35
Tableau 22.	Belgique. Indices de masculinité (Nombre d'hommes pour 100 femmes) des Français, des Italiens, des Néerlandais et des Polonais de 1947 à 1981	35
Tableau 23.	Belgique. Evolution de la population étrangère âgée de 15 à 39 ans entre les recensements de 1961 et de 1970	35
Tableau 24.	Comparaison de la structure des âges de la population étrangère de Belgique, des Français, des Néerlandais des Italiens, des Espagnols, des Marocains et des Turcs au 31.12.1970 (Deux sexes réunis)	36
Tableau 25.	Belgique. Espagnols, Marocains et Turcs, évolution de la structure des âges de 1970 à 1981	37
Tableau 26.	Belgique. Evolution des indices de sénilité et de remplacement des populations espagnole, marocaine et turque de 1970 à 1981	38
Tableau 27.	Belgique. Evolution des indices de charge et de masculinité (Nombre d'hommes pour 100 femmes) dans les populations espagnole, marocaine et turque de 1970 à 1981	38
Tableau 28.	Belgique. Evolution de la population étrangère de 15 à 39 ans entre les recensements de 1970 et de 1981	39
Tableau 29.	Comparaison de la structure des âges de la population étrangère de Belgique, des Français, des Néerlandais, des Italiens, des Espagnols, des Marocains et des Turcs au 1.3.1981 (Deux sexes réunis)	39
Tableau 30.	Régions linguistiques. Population étrangère, évolution de la structure des âges entre les recensements de 1970 et de 1981	40
Tableau 31.	Régions linguistiques. Population étrangère, évolution des indices de sénilité de 1970 à 1981	41
Tableau 32.	Régions linguistiques. Population étrangère, évolution des indices de remplacement de 1970 à 1981	41
Tableau 33.	Régions linguistiques. Population étrangère, évolution des indices de charge de 1970 à 1981	41
Tableau 34.	Régions linguistiques. Population étrangère, indices de masculinité (nombre d'hommes pour 100 femmes) de 1970 à 1981	41

TABLE DES MATIERES (suite)

LES ETRANGERS DANS L'ENSEIGNEMENT ET L'EMPLOI (Permanence et développement de l'ethnostratification)	43
1. Introduction	45
2. L'enseignement	45
2.1. La scolarisation	45
2.2. Enseignement et discipline choisis	48
2.3. Résultats scolaires	50
2.4. Conclusion	52
3. L'emploi	52
3.1. Taux d'activité des étrangers	52
3.2. Statut professionnel de la population active occupée	53
3.2.1. Hommes étrangers	53
3.2.2. Femmes étrangères	56
3.3. Fonctions et classes de professions	56
3.4. Secteurs d'activité	59
3.5. Conclusion	60
4. Conclusion générale	60

Tableaux dans le texte

Tableau 1. Durée de séjour en Belgique des étrangers nés à l'étranger (1981)	45
Tableau 2. Population suivant ou non un enseignement de plein exercice d'après l'âge au 1er mars 1981	46
Tableau 3. Population de 14 ans et plus, ne suivant plus d'enseignement de plein exercice, selon l'âge de fin de scolarité	47
Tableau 4. Population suivant un enseignement de plein exercice (selon le sexe et le genre d'enseignement suivi) - Chiffres absolus	47
Tableau 4. Population suivant un enseignement de plein exercice (selon le sexe et le genre d'enseignement suivi) - Chiffres relatifs	48
Tableau 5. Population belge et étrangère suivant un enseignement secondaire, par sexe et discipline (en %)	49
Tableau 6. Population belge et étrangère suivant un enseignement supérieur, par sexe et orientation (en %)	49
Tableau 7. Population de 14 ans et plus, ne suivant plus d'enseignement de plein exercice, par sexe et niveau d'enseignement - Chiffres absolus	50
Tableau 7. Population de 14 ans et plus, ne suivant plus d'enseignement de plein exercice, par sexe et niveau d'enseignement - Pourcentages	51
Tableau 8. Population de 14 ans et plus, possédant un diplôme, certificat ou brevet délivré en Belgique, par sexe et niveau d'instruction (en %)	51
Tableau 9. Belges et étrangers selon le type d'activité	52
Tableau 10. Volume de population active (occupée, demandeurs d'emploi et miliciens) par sexe et pays de nationalité (en % de la population totale)	53

TABLE DES MATIERES (suite)

Tableau 11.	Population active belge et étrangère selon le statut professionnel (en %)	53
Tableau 12.	Population active occupée masculine belge et étrangère par groupes socio-économiques (en %)	54
Tableau 13.	Population étrangère par groupe socio-économique en 1970 et 1981 (écart d'au moins 1 % - Population masculine)	55
Tableau 14.	Etrangers (hommes) par groupes d'âges et position socio-économique en 1970 et 1981 (en %)	55
Tableau 15.	Population active occupée de nationalité étrangère par sexe et le statut professionnel (en %)	56
Tableau 16.	Population étrangère occupée dans les services publics selon le sexe et le pays de nationalité (en %)	56
Tableau 17.	Population active occupée (employés) de nationalité étrangère par sexe et profession (Secteur privé) (Hommes)	57
Tableau 17.	Population active occupée (employés) de nationalité étrangère par sexe et profession (Secteur privé) (Femmes)	57
Tableau 18.	Population active occupée (ouvriers) de nationalité étrangère par sexe et classe de profession (Secteur privé) (Hommes)	58
Tableau 18.	Population active occupée (ouvriers) de nationalité étrangère par sexe et classe de profession (Secteur privé) (Femmes)	58
Tableau 19.	Population étrangère active par secteur d'activité et sexe en 1970 et 1981	59

TABLE DES MATIERES (suite)

REPARTITION SPATIALE DES ETRANGERS ET DE LEURS PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES	61
1. Répartition	63
2. Structures d'âge	63
2.1. Comparaison de la répartition spatiale des classes d'âge	63
2.2. Définition et répartition spatiale des types de structures d'âge	68
3. Nationalités	72
4. L'évolution 1971-1981	76
5. Conclusions	79
Références	81
Liste des figures	
Figure 1. Effectifs d'étrangers par commune	64
Figure 2. Importance relative des étrangers dans la population	64
Figure 3. Projection des classes d'âge et de sexe sur le plan des deux premières composantes	66
Figure 4. Projection des classes d'âge et de sexe sur le plan des composantes 3 et 4	67
Figure 5. Diagrammes de spécificité des sept groupes d'âge dans les onze types de structure d'âge et pyramides d'âge correspondant aux onze types; la partie intérieure des pyramides distingue les étrangers mariés	70
Figure 6. Répartition spatiale des types de structure d'âge	73
Figure 7. Importance relative des Italiens et Polonais dans la population	74
Figure 8. Importance relative des Marocains, Turcs, Espagnols, Grecs, Algériens, Portugais, Tunisiens et Yougoslaves dans la population	74
Figure 9. Importance relative des Français, Néerlandais, Allemands et Luxembourgeois dans la population	75
Figure 10. Importance relative des Britanniques, Irlandais, Européens non cités ailleurs, Américains et Canadiens dans la population	75
Figure 11. Importance relative des ressortissants d'autres pays (essentiellement du Tiers-monde) dans la population	77
Figure 12. Accroissement de l'effectif des étrangers par commune entre le 31.12.1970 et le 1.3.1981	77
Figure 13. Evolution de l'importance relative des étrangers dans la population entre le 31.12.1970 et le 1.3.1981	78
Figure 14. Estimation du bilan migratoire et de changement de nationalité des étrangers par commune entre le 31.12.1970 et le 1.3.1981	78

TABLE DES MATIERES (suite)

LA POPULATION DE NATIONALITE ETRANGERE A BRUXELLES-CAPITALE . . .	83
1. Introduction	85
2. La présence des étrangers à Bruxelles-Capitale	85
3. La dispersion géographique	86
3.1. Méthode de représentation cartographique	86
3.2. La répartition spatiale de la population étrangère totale	86
3.3. La répartition spatiale des nationalités	88
4. Conditions de logement des étrangers	93
4.1. Structure de propriété des logements habités par des étrangers	93
4.2. La qualité du logement	96
4.3. Aspects spatiaux	100
4.4. Les étrangers sur le marché du logement	100
Références	105
Tableaux dans le texte	
Tableau 1. Classement des principales nationalités en 1947, 1961, 1970 et 1981	85
Tableau 2. Etrangers d'après leur nationalité par 1000 habitants par commune, 1981	89
Tableau 3. Etrangers d'après leur nationalité et leur groupe socio-économique (en pourcentage de la population active occupée), 1981	89
Tableau 4. Structure de la propriété par nationalité à Bruxelles-Capitale, 1970-1981 (en % des ménages)	94
Tableau 5. Nombre d'étrangers par quartier de logement social de Bruxelles-Capitale, 1970-1981	101
Figures dans le texte	
Figure 1. Part des étrangers dans la population totale 1981	87
Figure 2. Evolution 1970-1981 de la part des étrangers dans la population totale	87
Figure 3. Part des Marocains dans la population totale 1981	90
Figure 4. Evolution 1970-1981 de la part des Marocains dans la population totale	90
Figure 5. Part des Italiens dans la population totale 1981	90
Figure 6. Evolution 1970-1981 de la part des Italiens dans la population totale	90
Figure 7. Part des Espagnols dans la population totale 1981	90
Figure 8. Evolution 1970-1981 de la part des Espagnols dans la population totale	90
Figure 9. Part des Turcs dans la population totale 1981	91
Figure 10. Evolution 1970-1981 de la part des Turcs dans la population totale	91
Figure 11. Part des Grecs dans la population totale 1981	91
Figure 12. Part des Français dans la population totale 1981	91
Figure 13. Part des Britanniques dans la population totale 1981	91
Figure 14. Proportion de logements occupés par le propriétaire	95
Figure 15. Proportion de logements bâtis avant 1919	95
Figure 16. Proportion de logements et appartements	95
Figure 17. Proportion de logements avec chauffage central	95
Figure 18. Proportion de logements avec salle de bain	95
Figure 19. Proportion de logements avec isolation	95
Figure 20. Proportion de logements avec téléphone	97
Figure 21. Proportion de logements avec jardin	97
Figure 22. Proportion de logements avec WC dans le logement	97
Figure 23. Proportion de logements avec cuisine	97
Figure 24. Proportion des ménages disposant d'une auto	97
Figure 25. Proportion des ménages disposant d'une seconde résidence	97
Figure 26. Surface moyenne de logement par personne	98
Figure 27. Nombre moyen de pièces par personne	98
Figure 28. Proportion de logements surpeuplés	98
Figure 29. Proportion de logements transformés depuis 1970	98
Figure 30. Proportion de logements construits avant 1919	102
Figure 31. Proportion de logements disposant du confort complet 1981	102
Figure 32. Surface moyenne de logement par habitant 1981	103

**EVOLUTION DE LA POPULATION ETRANGERE ENTRE LES RECENSEMENTS DE
1890 ET 1981**

R. ANDRE

Professeur ordinaire à l'université libre de Bruxelles
Chargé de cours à l'université de l'Etat à Mons

EVOLUTION DE LA POPULATION ETRANGERE ENTRE LES RECENSEMENTS DE 1890 ET 1981

R. ANDRE

Professeur ordinaire à l'université libre de Bruxelles
Chargé de cours à l'université de l'Etat à Mons

1. DE 1890 A 1891: UNE FORTE CROISSANCE

En Belgique, la nationalité des habitants a été relevée pour la première fois en 1890 et, depuis lors, elle le fut à chaque recensement. Depuis la fin du XIXe siècle, la population étrangère résidant en Belgique s'est accrue fortement puisqu'elle représente au recensement de 1981 plus du quintuple de celle de 1890. On dénombrait 28 étrangers pour 1.000 habitants en 1890, 43 en 1947, 72 en 1970 et 89 en 1981 (tableau 1). Entre les recensements de 1890 et de 1947, en cinquante-sept ans, la population étrangère avait plus que doublé augmentant de 196.181 personnes; entre les recensements de 1947 et de 1981, en trente-trois ans et deux mois, elle avait à nouveau plus que doublé s'accroissant de 510.958 personnes. Ainsi, de 1890 à 1981, en un peu plus de neuf décennies, la hausse s'élevait à 707.139 personnes, la population étrangère passant de 171.438 à 878.577.

Une analyse des variations de la croissance montre que dans l'entre-deux-guerres, au cours de la décennie séparant les recensements de 1920 et de 1930, le bond démographique des étrangers fut spectaculaire puisque la hausse recensée s'éleva à 165.971 personnes, cette population ayant plus que doublé, son taux annuel moyen de croissance valant 7,61%. Au cours des neuf années séparant les recensements de 1961 et de 1970, l'augmentation de la population étrangère fut plus marquée encore puisqu'elle s'éleva à 242.796 personnes avec toutefois un taux annuel moyen de croissance de 4,88%, donc plus faible. Entre les recensements de 1970 et de 1981; la hausse se poursuivait se chiffrant par un gain de 182.295 personnes en dix ans et deux mois, la population étrangère grandissant de plus d'un quart au taux annuel moyen de 2,35%: la croissance s'était donc ralentie, mais restait impressionnante malgré les premiers effets négatifs de la crise économique.

Le tableau 2 dégage indiscutablement que l'accroissement naturel de la population étrangère a été supérieur à son gain migratoire, ce qui met en évidence une conséquence de la crise. Il n'empêche que la hausse de la population étrangère intervint, entre les recensements de 1970 et de 1981 pour 92% dans celle de la population totale du pays, ce qui conduit à une augmentation de son importance relative. En 1981, on a dénombré un étranger pour dix Belges et en 1970 un étranger pour treize Belges (1).

2. L'ORIGINE DES ETRANGERS

Cette croissance de la population étrangère depuis la fin du XIXe siècle couvre une succession de vagues d'immigration et de creux d'émigration, ainsi que des origines nationales diverses devenant au fil du temps géographiquement de plus en plus lointaines.

2.1. Fin du XIXe et début du XXe siècle: 1890-1910.

A la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle, les étrangers provenaient, pour l'essentiel, des pays voisins, la progression du nombre absolu des étrangers étant surtout provoquée par les très forts apports allemands, français et néerlandais, avec toutefois le changement du groupe dominant, Néerlandais en 1890 et 1900, Français en 1910 (tableau 3). L'analyse comparative des résultats des recensements démontre que dans la dernière décennie du XIXe siècle, malgré l'apparence contraire de la statistique selon l'état civil, la Belgique n'était pas un pays d'immigration nette, mais de très légère émigration nette, avec un taux migratoire annuel moyen de -0,04%, exceptionnellement peu négatif pour l'Europe de cette époque; ce bilan migratoire déficitaire était lié à une émigration des Belges se dirigeant surtout vers le reste de l'Europe et pour les deux tiers vers la France (2).

2.2. Entre-deux-guerres: 1920-1930.

Au début de l'entre-deux-guerres, en 1920, la structure selon la nationalité différait nettement. Certes, l'essentiel des étrangers provenait toujours des pays voisins, mais on notait, par rapport à 1910, une baisse générale de ces ressortissants, qui était très sensible dans le groupe des Néerlandais et exceptionnelle, puisque liée à la première guerre mondiale, dans celui des Allemands. La chute des effectifs originaires des pays voisins se chiffrant à 100.000 personnes, ordre de grandeur de la perte enregistrée par l'ensemble de la population étrangère, il en résultait que l'importance relative des ressortissants des pays voisins dans le total des étrangers, diminuait mais restait supérieure à 80% (tableau 3).

En 1930, cette tendance persistant, la situation s'était très modifiée puisque les nationaux des pays voisins ne réunissaient plus qu'une bonne moitié des étrangers de Belgique. Cette chute de leur pourcentage correspondant toutefois à une hausse sensible des effectifs de chacun des groupes nationaux voisins, qui se révélait très forte chez les ressortissants des Pays-Bas. Entre les recensements de 1920 et de 1930, le fait original était donc l'entrée en Belgique de nombreux étrangers originaires de pays plus lointains. Deux courants nouveaux d'immigration s'affirmaient dont l'un, le plus important, provenait de l'Europe centrale et se composait surtout de Polonais, qui décuplaient leur nombre, passant de l'ordre de 5.000 à 50.000 de 1920 à 1930, et dont l'autre, originaire de l'Europe méditerranéenne, était presque exclusivement formé d'Italiens, décuplant aussi en nombre et atteignant un effectif de plus de 33.000 en 1930 (tableau 4) (3).

2.3. Après la seconde guerre mondiale: 1947-1970.

Pour la première fois au recensement de 1947, les ressortissants des pays voisins réunissaient moins de la moitié des étrangers de Belgique (3). Cette régression déjà sensible dans l'entre-deux-guerres se transforma en chute de 1947 à 1961, abaissant l'importance de ce groupe à un tiers du total des étrangers (tableau 5). L'immigration massive des Italiens, déjà nombreux en 1930, débuta en 1946 avec une telle intensité qu'ils représentaient, fait nouveau, le groupe d'étrangers le plus important du pays au recensement de 1947, devançant les Français, les Néerlandais et les Polonais. De 1947 à 1961, les Italiens augmentèrent de 115.952 unités, bond spectaculaire puisque supérieur au gain de 85.867 réalisé par l'ensemble des étrangers. Comme les effectifs des Espagnols, des Grecs et même des Portugais s'accroissaient, les Italiens et les ressortissants de ces trois autres pays méridionaux rassemblaient 226.603 personnes au recensement de 1961, presque la moitié du total des étrangers de Belgique. Les Polonais arrivés avec la vague d'immigration de l'entre-deux-guerres originaire de l'Europe centrale, toujours très nombreux en 1947, subirent de 1947 à 1961 un effondrement de leurs effectifs de l'ordre de 45% (4).

Au 31 décembre 1970, des changements marquants apparurent à nouveau, puisque l'importance relative des étrangers originaires des pays voisins diminua encore à un point tel que malgré la hausse de leur effectif par rapport à 1961, ils rassemblaient seulement un peu plus du quart du total des étrangers (tableau 5). Le pourcentage global des quatre pays d'Europe méridionale se maintenait avec une baisse de celui des Italiens, malgré la croissance de leur nombre, une poussée très marquée des Espagnols et une hausse des Grecs et des Portugais. De 1961 à 1970, le trait le plus original de l'évolution fut l'arrivée d'étrangers, les Marocains, les Turcs et les Algériens, issus du monde musulman. Enfin, le nombre de Polonais diminua encore de façon spectaculaire puisque leur effectif devint inférieur à celui des Turcs (5).

2.4. Evolution récente: 1970-1981.

Entre les recensements de 1970 et de 1981, le nombre des étrangers s'accrut de 182.295 unités atteignant un effectif de 878.577 personnes au 1er mars 1981 représentant 2,4 fois le nombre recensé en 1947 et 5,1 fois celui recensé en 1890 (tableau 1). Au cours de la période de dix ans et deux mois séparant les deux derniers recensements, plusieurs tendances déjà observées se poursuivirent: une diminution de l'importance relative des nationaux des pays voisins malgré une hausse de l'ensemble de leurs effectifs, les Français réussissant même à dépasser 100.000 et restant ainsi le groupe le plus nombreux parmi les nationaux des pays voisins; une augmentation exceptionnelle des Marocains dont le nombre faisait plus que tripler l'élevé à 105.133, dépassant les 103.512 Français et se hissant au deuxième rang derrière les Italiens; ceux-ci toujours en hausse, représentaient avec 279.700 personnes près du tiers des étrangers; triplement de l'effectif des Turcs et diminution de plus de la moitié de celui des Polonais (tableau 5). Parmi les tendances nouvelles, soulignons la chute du nombre des Espagnols glissant du troisième rang au sixième ainsi que la baisse du nombre des Grecs (6).

Ainsi, au recensement du 1er mars 1981, les Italiens occupent toujours le premier rang avec 31,8% du total des étrangers; bien que leur pourcentage ait fléchi, ils restent incontestablement le groupe dominant dans le pays. En 1981 les Marocains atteignent le deuxième rang en venant du cinquième, rassemblant 12,0% des étrangers, tandis que les Français passent du deuxième rang au troisième, réunissant 11,8% des étrangers. L'ensemble des Italiens, des Marocains et des Français groupe 55,6% de la population étrangère résidant en Belgique. Si nous tenons compte des Néerlandais qui occupent le quatrième rang avec 7,5%, des Turcs qui s'élèvent du huitième rang au cinquième avec 7,2% et des Espagnols qui régressent au sixième rang tout en représentant encore 6,6%, nous obtenons avec les trois précédents, un ensemble de six groupes nationaux correspondant à 76,9% de la population étrangère du pays (tableau 5).

3. EVOLUTION DE LA POPULATION ETRANGERE DANS LES REGIONS LINGUISTIQUES

Traçons à partir de l'entre-deux-guerres, l'évolution numérique des étrangers et des Belges dans les régions linguistiques, telles qu'elles ont été définies en 1963. Il en résulte que les données du tableau 6 sont calculées pour les années 1920, 1930 (7) et 1947 (8) tandis que les autres proviennent d'un recensement. De 1920 à 1981 la croissance de la population étrangère fut relativement très prononcée dans chacune des régions linguistiques puisqu'elle se multiplia par 4,2 en Flandre. par 6,5 en Wallonie et par 6,8 à Bruxelles-Capitale. Observons que du 31.12.1961 au 1.3.1981, en dix-neuf ans et deux mois, la population étrangère augmenta très fortement à Bruxelles-Capitale en se multipliant par près de 3,5, fortement en Flandre en plus que doublant et encore de façon sensible en Wallonie en s'élevant de près de 45%.

Une brève comparaison des comportements des Belges et des étrangers souligne des contrastes évolutifs régionaux très marqués. En Wallonie, en 1981, le nombre de Belges était inférieur de peu à ceux des recensements de 1920 et de 1961 dégageant ainsi la persistance d'une stagnation démographique avec tendance au fléchissement, alors que la population étrangère apparaissait très dynamique. Il en résulte que le poids relatif des étrangers dans la population ne cessa de croître s'élevant à 127 pour 1.000 habitants au recensement de 1981 (tableau 7). A Bruxelles-Capitale, la population belge apparaît aussi en 1981, inférieure de peu à celle de 1920, avec le correctif qu'elle est très inférieure à celle de 1961, ce qui indique donc une chute démographique récente au moment où la croissance de la population étrangère devenait très intense; il s'ensuit que le poids relatif des étrangers grandit très fortement, atteignant 239 pour 1 000 habitants, près du quart de la population totale en 1981 (tableau 7). En Flandre, la population belge de 1981 est très supérieure à celle de 1920 et nettement au-dessus de celle de 1961; il n'empêche que sa croissance est en intensité très inférieure à celle des étrangers de Flandre et que dès lors l'importance relative des étrangers augmente sensiblement en Flandre puisqu'ils sont 41 pour 1 000 habitants au recensement de 1981, toutefois moins qu'en Wallonie et beaucoup moins que dans la région bruxelloise (tableau 7).

Cette diversité de l'évolution régionale qui correspond à une diversité des mouvements migratoires au cours du temps se traduit au recensement de 1981 par une diversité selon les nationalités de la dispersion géographique des étrangers dans le pays. Il est dès lors inévitable de présenter une analyse de ces mouvements depuis la fin de la seconde guerre mondiale jusqu'au recensement de 1981.

3.1. De 1947 à 1961.

En 1947, plus de la moitié des étrangers résidaient en Wallonie et en 1961 près des deux tiers, c'est-à-dire près de 300.000 personnes (tableau 8). Les Italiens, les plus nombreux, augmentaient de près de 100.000, représentant l'essentiel de l'immigration puisque les Espagnols et les Grecs gagnaient moins de 7 000 personnes. En Flandre, l'effectif total des étrangers diminuait de 1947 à 1961, une hausse sensible s'observant chez les Italiens et un gain léger chez les Espagnols et les Grecs; il n'empêche que malgré une baisse de leur nombre, les Néerlandais restaient le groupe le plus important de Flandre. Enfin, dans l'arrondissement de Bruxelles, la population étrangère se maintenait, des gains sensibles s'observant chez les Italiens et les Espagnols; les Français constituaient toujours le groupe le plus important, devançant dans l'ordre les Italiens, les Néerlandais et les Espagnols.

3.2. De 1961 à 1970.

Entre les recensements de 1961 et de 1970 la population étrangère augmenta dans les trois régions linguistiques avec des intensités très différentes: marquée en Wallonie où la hausse fut de 27%;

intense en Flandre où elle atteignit 61% et exceptionnelle à Bruxelles-Capitale où le nombre des étrangers fut multiplié par 2,5 (tableau 6). Au 31 décembre 1970 plus de la moitié des étrangers résidaient toujours en Wallonie, un quart à Bruxelles-Capitale et moins d'un quart en Flandre (tableau 9); ils représentaient 11% de la population de la Wallonie, 16% de celle de Bruxelles et seulement 3% de celle de la Flandre (tableau 7). La géographie de la population étrangère s'était profondément modifiée. Au recensement de 1970, les Italiens étaient toujours majoritaires en Wallonie puisqu'ils étaient près de 200.000 réunissant 55% des étrangers, les Français constituant le seul autre groupe important (tableau 10). Soulignons que résidaient en Wallonie plus des trois quarts des Italiens en Belgique, un peu moins des trois quarts des Polonais et près de 60% des Français, ce qui souligne que la population étrangère de Wallonie était surtout formée par des flux anciens (tableau 9). La situation différait à Bruxelles-Capitale où les Italiens et les Français étaient certes nombreux, mais où les Espagnols se présentaient comme le groupe le plus important et où l'effectif des Marocains approchait celui des Français (tableau 10). D'ailleurs, au recensement de 1970, plus de la moitié des Marocains de Belgique et la moitié des Espagnols résidaient dans l'agglomération bruxelloise, très marquée par les vagues migratoires du moment (tableau 9). Dans la région flamande, au schéma plus traditionnel, 28% des étrangers venaient des Pays-Bas et seulement 15% d'Italie, mais les Français étaient assez nombreux (8,5%), de même que les Espagnols (7,1%) et que les Marocains (6,8%), faits soulignant une mutation en cours (tableau 10). Les trois quarts des Néerlandais de Belgique résidaient en Flandre ainsi que plus de 40% des Britanniques et, réalité nouvelle, plus de 40% des Turcs (tableau 9).

3.3. De 1970 à 1981.

Au recensement au 1er mars 1981 les étrangers se répartissaient comme suit: un peu moins de la moitié en Wallonie et un peu plus du quart dans les deux autres régions (tableau 11); ils représentaient 4% de la population en Flandre, le huitième de celle de la Wallonie et près du quart de celle de Bruxelles-Capitale (tableau 7). En Wallonie les Italiens restaient de loin les plus nombreux, ayant non seulement augmenté mais continuant à rassembler plus de la moitié des étrangers de cette région (tableau 10); les Français gardaient la deuxième place, ayant enregistré une hausse à la fois absolue et relative; les Marocains avaient plus que doublé, de même que les Turcs au point que ces deux groupes approchaient du nombre des Espagnols, en diminution. Ajoutons que les trois quarts des Italiens et plus de la moitié des Français résidaient en Wallonie; on y trouvait aussi près des deux tiers des Algériens et plus des deux tiers des Polonais (tableau 11), mais ce dernier groupe national avait subi une chute spectaculaire; enfin si 43,6% des Allemands se trouvaient en Wallonie, ils habitaient pour la moitié dans la région de langue allemande. Au recensement de 1981, la Wallonie restait la terre où se trouvent les étrangers des premières vagues d'immigration (9).

Au contraire, Bruxelles-Capitale est en 1981, le territoire d'accueil d'immigrants plus récents. La hausse du nombre des Marocains était si spectaculaire que ce groupe devenait le plus important dépassant celui des Italiens pourtant en gain et celui des Espagnols qui glissaient de la première à la troisième place, accusant d'ailleurs une diminution de leur effectif; la croissance du groupe turc apparaissait très importante et celle du groupe français sensible (tableau 10). Ajoutons que plus de la moitié des Marocains et des Zaïrois ainsi que près de la moitié des Espagnols, des Grecs, des Portugais et des Tunisiens résidaient à Bruxelles-Capitale (tableau 11) (10).

Dans la région de langue flamande, les ressortissants des Pays-Bas constituaient toujours le groupe le plus important, réunissant cependant moins du quart des étrangers de la région; les Turcs, les Italiens et les Marocains étaient chacun au nombre d'environ 3.000 (13%) (tableau 10). Précisons encore que 82% des Néerlandais de Belgique, un peu moins de la moitié des Turcs et des Britanniques ainsi que 41% des Allemands vivaient en Flandre en 1981 (tableau 11).

4. LA STRUCTURE DES AGES DE LA POPULATION ETRANGERE

Traçons l'évolution de la structure des âges de la population étrangère de Belgique depuis la fin de la seconde guerre mondiale, en utilisant les données des recensements de 1947, 1961, 1970 et 1981.

4.1. De 1947 à 1961.

Le trait évolutif majeur de cette période est l'important rajeunissement de la structure des âges puisque les jeunes de moins de 15 ans rassemblaient 19,4% de la population étrangère totale en 1947 et 33,1% en 1961 (tableau 12). Or, entre ces deux recensements, le vieillissement au sommet de cette population était inexistant puisque le pourcentage de personnes âgées de 65 ans et plus valait 5,7 en 1947 et 5,6 en 1961. L'indice de sénilité chutait donc et en 1961, la population étrangère totale comptait 17 personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 15 ans (tableau 13). Ce rajeunissement s'accompagnait d'une baisse de l'importance des adultes plus sensible dans le groupe des jeunes (15 à 39 ans) que dans l'autre (40 à 64 ans) (tableau 12) avec la double conséquence d'une hausse de l'indice de charge et d'une baisse de l'indice de remplacement, ce qui traduit un vieillissement interne chez les adultes (tableau 13).

L'analyse selon les sexes met d'abord en évidence que les hommes étaient plus nombreux que les femmes, fait classique dans une population d'immigration récente, mais que le phénomène s'atténuait, l'indice de masculinité variant de 146,4 en 1947 à 118,8

en 1961 (tableau 14). L'examen selon les tranches d'âges souligne que le déséquilibre numérique entre les sexes se situait chez les adultes et qu'il était exceptionnel en 1947 chez les jeunes adultes; dans le groupe âgé de 20 à 39 ans, les hommes étaient même deux fois plus nombreux que les femmes. La baisse du taux de masculinité de la population étrangère totale provenait d'une diminution sensible de cet indice dans cette tranche d'âges, les hommes ayant diminué, de 1947 à 1961, de 21.501 et les femmes ayant augmenté de 10.818. Ajoutons encore que le nombre de femmes dépassait celui des hommes aux âges les plus élevés (65 ans et plus), de manière semblable dans les deux recensements, et que l'équilibre habituel, avec un peu plus de garçons, s'observait chez les enfants. L'évolution de la structure des âges différait selon les sexes (tableau 12). Un vieillissement au sommet apparaissait chez les hommes alors que la tendance inverse se notait chez les femmes. L'importance des adultes âgés se maintenait avec fléchissement chez les hommes, mais diminuait nettement chez les femmes. Le pourcentage des adultes jeunes chutait fortement chez les hommes et baissait chez les femmes. Enfin, trait commun aux deux sexes, le pourcentage de jeunes augmentait sensiblement. En conséquence, l'indice de sénilité s'abaissait pour les deux sexes, la valeur restant plus élevée chez les femmes, population plus vieillie au sommet (tableau 13), et l'indice de charge grandissait dans les deux cas, tout en restant supérieur chez les femmes. Enfin, l'indice de remplacement diminuait nettement chez les hommes, soulignant ainsi l'existence d'un vieillissement interne du groupe des adultes, alors que la tendance inverse s'observait chez les femmes.

L'analyse de la structure des âges des quatre principaux groupes nationaux réunissant 74,2% de la population étrangère en 1947 et 75,8% en 1961, dégage des différences marquantes. En synthèse, au 31.12.1947 (tableau 15), les ressortissants des pays lointains, Italiens et Polonais, d'implantation récente ou assez récente, se distinguent des immigrés originaires des pays voisins, Français et Néerlandais, de venue traditionnelle, par les traits suivants: un vieillissement insignifiant au sommet se traduisant par un indice de sénilité très faible; un pourcentage très élevé d'adultes avec une concentration dans les âges les plus jeunes, ce qui implique un indice de remplacement très fort et enfin, un taux de masculinité très prononcé des adultes jeunes entraînant une masculinité sensible de la population dans son ensemble. Certes, des nuances méritent d'être mises en évidence à l'intérieur de ces deux types et il est impératif de souligner deux extrêmes: chez les Italiens le pourcentage exceptionnellement élevé d'adultes jeunes composés en majorité d'hommes et chez les Français le double vieillissement très marqué s'accompagnant, fait rare dans une population immigrée, de plus de femmes que d'hommes. Le tableau 15 est très explicite puisque la structure des âges de la population étrangère de Belgique y apparaît intermédiaire entre celles de ces deux groupes.

Au 31.12.1961 il s'impose de séparer dans l'analyse les Italiens des trois autres groupes nationaux principaux, car ils sont les seuls en progression numérique dans cet ensemble, au point de représenter 44,1% de la population étrangère du pays contre 31,7% pour les trois autres (tableau 5). En 1961 la structure des âges des Italiens est nettement la plus jeune des quatre (tableau 16) à cause de l'absence d'un vieillissement au sommet et de la progression du pourcentage des jeunes qui a plus que doublé, les moins de 15 ans passant de 14.199 au 31.12.1947 à 76.607 au 31.12.1961 faisant plus que quintupler. A ce trait majeur, ajoutons une évolution vers un équilibre entre les sexes, autre caractéristique fondamentale du changement de la structure. Certes, les hommes restent plus nombreux que les femmes, mais l'indice de masculinité n'est plus que de 123,7 en 1961 contre 282,8 en 1947 et dans la tranche de 15 à 39 ans de 128,4 contre 411,2. Enfin, si le groupe des adultes jeunes âgés de 15 à 39 ans augmentait, variant de 51.117 en 1947 à 80 953 en 1961, son pourcentage dans la population italienne totale diminuait si fortement que l'indice de remplacement tombait de 288,3 à 206,8. Ainsi parmi les quatre groupes nationaux principaux, la pyramide des âges italienne apparaît comme la plus jeune à la base, au sommet et chez les adultes, tout en s'équilibrant. Chez les ressortissants des pays voisins, les Français et les Néerlandais présentent en 1961 des structures fort proches et semblables à celles de 1947 (tableau 15 et 16). Elles se distinguent par un vieillissement au sommet important, ayant progressé de 1947 à 1961, cette tendance ayant été contrariée par une croissance de l'importance des jeunes ayant entraîné une diminution de l'indice de sénilité, sensible chez les Français et très modeste chez les Néerlandais. Cependant la population française apparaît toujours globalement plus vieillie que la néerlandaise à cause d'un vieillissement au sommet plus prononcé des femmes (tableaux 17, 18 et 19). Dans ces deux populations le pourcentage d'adultes a diminué, cette tendance s'accompagnant d'une baisse de l'indice de remplacement, les jeunes adultes se maintenant plus nombreux que les adultes âgés sauf chez les hommes de nationalité néerlandaise (tableau 20). La différence fondamentale entre ces deux pyramides reste que chez les Français le nombre de femmes est supérieur à celui des hommes, alors que l'inverse s'observe chez les Néerlandais (tableau 22). Entre les recensements de 1947 et de 1961, le nombre de Polonais chuta, ce qui entraîna un changement profond de leur structure des âges se traduisant par une accentuation du vieillissement au sommet, certes atténué par une augmentation du pourcentage de jeunes qui ne parvenait pas à enrayer une hausse de l'indice de sénilité. En outre, il est impératif de souligner que la croissance du pourcentage des jeunes correspondait paradoxalement à une diminution de leur effectif, le groupe de moins de 15 ans variant de 12.061 en 1947 à 9.454 en 1961. Cette évolution se motive par une baisse du pourcentage des adultes couvrant une

chute de celui des adultes jeunes et une hausse de celui des adultes âgés (tableau 18), s'expliquant par un effondrement des effectifs âgés de 15 à 39 ans passant de 30.806 en 1947 à 9.830 en 1961 et par une diminution des effectifs âgés de 40 à 64 ans passant de 14.832 à 10.978. Il s'ensuit un vieillissement intense de l'ensemble des adultes, l'indice de remplacement tombant de 207,7 en 1947 à 89,5 en 1961 (tableau 20). En terme de structure, le paradoxe est que la pyramide de la population polonaise numériquement affaiblie est celle qui comporte proportionnellement le plus d'adultes, mais le plus d'adultes âgés. Comme dans la période séparant les deux recensements les changements de nationalité n'ont pas été très importants, cette évolution provient d'une émigration nette s'expliquant d'abord par l'arrêt de l'immigration. Le contraste est donc très fort avec la pyramide italienne rajeunie grâce à la progression du nombre de couples résultant d'une immigration persistante devenue plus féminine et plus familiale et entraînant dès lors une accentuation du rajeunissement à la base à la fois par une entrée migratoire d'enfants et par une augmentation des naissances italiennes en Belgique. Au recensement de 1961, la structure de la population étrangère de Belgique apparaît intermédiaire entre celles des Italiens et celles des trois autres groupes nationaux (tableau 16).

4.2. De 1961 à 1970.

Au cours de la période séparant ces deux recensements, la population étrangère de Belgique augmenta de 53,5%, avec un équilibre selon les sexes puisque la hausse fut de 53,4% chez les hommes et de 53,7% chez les femmes (tableau 23). Il en résulta une faible variation de l'indice de masculinité qui passa de 118,8 en 1961 à 118,5 en 1970, signe d'un maintien de cette structure avec cependant la nuance d'une croissance relative du nombre d'hommes en dessous de 40 ans et du nombre de femmes à partir de 40 ans (tableau 14). Un examen des données (deux sexes réunis) du tableau 12 dégage aussi une évolution dans la stabilité de la structure des âges, une hausse du pourcentage caractérisant la tranche âgée de 15 à 39 ans alors que celle des jeunes de moins de 15 ans le maintenait, l'importance relative des autres groupes diminuant. On observe donc une baisse des indices de sénilité et de charge et une montée de l'indice de remplacement, apparaissant dans les deux sexes (tableau 13). L'analyse des valeurs obtenues en changeant la définition des tranches jeunes (moins de 20 ans) et vieilles (plus de 60) enregistre par contre une diminution de l'indice de sénilité et une augmentation de l'indice de charge, l'indice de remplacement se maintenant tout en couvrant une croissance de cet indice chez les hommes et une régression chez les femmes. Une analyse par sexe et par classe quinquennale du groupe âgé de 15 à 39 ans (tableau 23) explique cette divergence d'évolution.

En effet, on note une forte progression, doublement ou plus, des groupes âgés de 20 à 24 ans et de 15 à 19 ans. Si l'on attribue les adolescents à l'ensemble des jeunes, ils accentuent fortement l'importance de cet ensemble; si on les adjoint au groupe des adultes, ils accentuent alors l'importance de ceux-ci. On se doit de noter que de 1961 à 1970, l'indice de masculinité a grandi fortement chez les adultes jeunes; dans le cas des adolescents, l'équilibre entre les sexes subsiste, une partie importante de la croissance de ce groupe provenant non d'une immigration directe, mais de naissances ayant eu lieu en Belgique.

Cette apparente stabilité de la structure des âges, de 1961 à 1970, recouvre d'importants changements à l'échelon des populations nationales. Un premier aspect en est la disparition des Polonais quittant l'ensemble des quatre principaux groupes nationaux, leur effectif n'étant plus que de 18.370 personnes réunissant 2,6% des étrangers en 1970 (tableau 5). Cette évolution numérique régressive, résultante d'une absence d'immigration, d'une faible émigration et d'une intégration dans la population de nationalité belge, s'accompagnait d'un double vieillissement intense (tableau 18), l'indice de sénilité dépassant 75 et s'élevant même à près de 90 chez les femmes (tableau 19), ainsi que d'un vieillissement marqué des adultes, l'indice de remplacement s'effondrant (tableau 20). Un autre aspect d'un changement est l'apparition d'un nombre important d'Espagnols qui se hissent en 1970, au troisième rang après les Italiens et les Français, mais avant les Néerlandais; ces quatre populations réunissaient en 1970, 66,7% des étrangers du pays, les seuls Italiens en rassemblant 35,8%. Ajoutons encore, trait nouveau, l'existence d'une reprise de la hausse des effectifs français et néerlandais ainsi que la persistance d'une croissance numérique des Italiens (tableau 5). Enfin, un autre aspect important d'un changement est la présence en 1970 d'une nombreuse population marocaine quasi inexistante en 1961 et se hissant neuf ans plus tard au cinquième rang. Cette arrivée nouvelle d'une population musulmane originaire d'Afrique se complétait par la venue des Turcs, un groupe musulman originaire d'Asie, atteignant le septième rang en 1970. Si nous ajoutons ces deux populations musulmanes aux quatre principales, nous obtenons, en 1970, un ensemble représentant 72,3% des étrangers de Belgique; il correspondra aux six groupes nationaux principaux lors du recensement de 1981.

Le tableau 24 qui concerne ces six groupes nationaux montre que les Français et les Néerlandais, ressortissants des pays voisins, sont toujours les populations les plus vieilles. Il n'empêche que, de 1961 à 1970, leur vieillissement au sommet s'était atténué, s'accompagnant même chez les Français d'un rajeunissement sensible à la base, avec la double conséquence d'une baisse des indices de sénilité et d'un rapprochement des valeurs des groupes français et néerlandais (tableaux 17, 18 et 19). Cette évolution des Français et des Néerlandais se caractérise aussi par une diminution du pourcentage des adultes âgés et par une augmentation

du pourcentage des adultes jeunes, double phénomène, plus marqué chez les hommes que chez les femmes, qui provoque une hausse très nette de l'indice de remplacement, c'est-à-dire un rajeunissement prononcé du groupe des adultes (tableau 20). Ajoutons que l'indice de masculinité des Néerlandais avait légèrement baissé tout en restant très supérieur à 100 et que celui des Français avait légèrement augmenté tout en restant très inférieur à 100, malgré, dans ce dernier cas, une hausse très sensible aux âges adultes jeunes portant l'indice au-dessus de 100 (tableau 22). De 1961 à 1970, la population italienne se distinguait par un double vieillissement modéré très visible au sommet et perceptible à la base dans le groupe âgé de 0 à 14 ans (tableau 17), avec comme conséquence une montée des indices de sénilité (tableau 19). A l'échelon des adultes italiens, on notait une hausse du pourcentage des adultes âgés et une diminution du pourcentage des adultes jeunes, c'est-à-dire un vieillissement interne du groupe se traduisant par une chute de l'indice de remplacement. Enfin, l'indice de masculinité fléchissait (tableau 22). Les Espagnols, originaires aussi de l'Europe méditerranéenne mais d'implantation plus récente, ont dès lors une structure des âges doublement plus jeune que celle des Italiens, se signalant par des indices de sénilité plus faibles et par des indices de remplacement plus forts, avec en outre la caractéristique originale pour une population d'immigration récente d'un indice de masculinité à peine supérieur à 100 (tableaux 24, 25, 26 et 27). Les deux populations musulmanes importantes, marocaine et turque, présentaient en 1970, un vieillissement au sommet infime, plus faible que celui des Espagnols, s'accompagnant d'un pourcentage des jeunes (deux sexes réunis) beaucoup plus fort que chez les Espagnols. Les indices de sénilité étaient donc beaucoup plus faibles chez les Musulmans que chez les Espagnols et les indices de remplacement extrêmement plus prononcés (tableaux 24, 25 et 26). Ces observations suffisent pour différencier les structures des Musulmans et des Espagnols en 1970, à condition d'ajouter que les indices de masculinité des Musulmans dépassaient nettement 100 (tableau 27) ce qui impose un examen selon les sexes. Les indices de remplacement étant beaucoup plus élevés chez les femmes (tableau 26), il se dégage l'existence d'une faiblesse insigne des effectifs féminins âgés de 40 à 64 ans. Les Marocains constituent un cas extrême puisque l'indice de remplacement vaut 1023,8 chez les femmes contre 537,4 chez les hommes. Il s'ensuit que 95,8% des femmes marocaines sont âgées de moins de 40 ans et que 56,2% sont âgées de moins de 15 ans au recensement de 1970, alors que chez les hommes on note respectivement 89,8% et 35,8% (tableau 25). Il en résulte aussi que l'indice de masculinité est très élevé de 40 à 64 ans chez les Musulmans, puisqu'il vaut 210,5 chez les Turcs et 421,4 chez les Marocains (tableau 27). En synthèse le tableau 24 dégage clairement que la structure des âges de la population étrangère de Belgique se caractérise par un double vieillissement intermédiaire entre celui des ressortissants des pays voisins et celui des immigrés originaires du pourtour méditerranéen, d'Europe, d'Afrique et d'Asie.

4.3 De 1970 à 1981

Entre les deux derniers recensements, la population étrangère augmenta de 26,2%, se ventilant en une hausse masculine de 26,9% et une féminine de 25,3%, ce qui aboutit à une légère croissance du taux de masculinité passant de 118,5 en 1970 à 120,1 en 1981 (tableau 28). Une comparaison des tableaux 23 et 28 souligne que le gain en pourcentage des adolescents âgés de 15 à 19 ans et les adultes âgés de 20 à 24 ans a été moins intense de 1970 à 1981 que de 1961 à 1970, les indices de masculinité se stabilisant à ces âges alors qu'ils s'élevaient dans la période antérieure. Une analyse des données du tableau 12 met en évidence une atténuation du vieillissement au sommet s'accompagnant d'un léger vieillissement à la base puisque le pourcentage de jeunes apparaît en diminution; cette évolution ne provoque que de faibles fluctuations de l'indice de sénilité qui apparaît stabilisé avec même une tendance à la régression (tableau 13). Dans le groupe des adultes, les plus âgés sont en baisse relative et les plus jeunes nettement en hausse relative, ce qui provoque une croissance de l'indice de remplacement donc un rajeunissement de l'ensemble des adultes. Dans ces conditions, le pourcentage des adultes augmente, ce qui amène inéluctablement une régression de l'indice de charge (11).

Analysons l'évolution entre les deux derniers recensements à travers les structures des six groupes nationaux les plus importants, c'est-à-dire dans l'ordre numérique, en pourcentage de la population étrangère totale, les Italiens (31,8%), les Marocains (12,0%), les Français (11,8%), les Néerlandais (7,5%), les Turcs (7,2%) et les Espagnols (6,6%). Toutes ces populations ont augmenté leurs effectifs de 1970 à 1981 à l'exception des Espagnols, avec toutefois la remarque que les Marocains et les Turcs sont les seuls à avoir accru leur pourcentage dans la population étrangère totale. Si nous ventilons l'ensemble des six groupes nationaux (76,9 %) du tableau 29 selon les origines géographiques, nous obtenons: des pays voisins, Français et Néerlandais, 19,3%; de l'Europe méditerranéenne, Espagnols et Italiens, 38,4% et des pays musulmans, Marocains et Turcs, 19,2%. Un examen superficiel du tableau 29 amène à constater que la structure des âges de la population étrangère de Belgique est très proche de celle de la population italienne de Belgique, se situant entre les deux extrêmes, celui très doublement jeune des pays musulmans et celui très doublement vieilli des pays voisins.

De 1970 à 1981, les populations marocaine et turque ont suivi une évolution similaire caractérisée par une forte croissance numérique et par l'inexistence d'un vieillissement au sommet, les personnes âgées de 65 ans et plus réunissant moins de 1% de la population dans chacun des deux groupes nationaux, en 1970 comme en 1981 (tableau 25). Cette évolution s'accompagnait d'une hausse de pourcentage de jeunes chez les hommes et d'une baisse

chez les femmes, avec comme résultante un indice de sénilité resté inférieur à l'unité ou proche, de 1970 à 1981 (tableau 26). L'analyse du comportement des adultes met en évidence une augmentation du pourcentage des adultes âgés, tant chez les hommes que chez les femmes (tableau 25), alors que dans le groupe des adultes jeunes, le pourcentage régressait fortement chez les hommes et grandissait légèrement chez les femmes. Cette évolution se traduisait par une chute de l'indice de remplacement dont les valeurs restaient toutefois très élevées; une amorce de vieillissement apparaissait donc dans une structure très jeune (tableau 26). Ajoutons encore que l'indice de masculinité baissait très nettement, ne restant très prononcé que dans le groupe des adultes âgés (tableau 27), un équilibre selon les sexes tendant à se réaliser chez les adultes jeunes.

Au recensement de 1981 les ressortissants des pays voisins, Français et Néerlandais, restent les deux populations les plus vieilles au sommet parmi les groupes nationaux principaux (tableau 29), avec la remarque fondamentale que les Néerlandais sont devenus en 1981 plus vieillis que les Français, leur indice de sénilité d'élevant de 35,1 en 1970 à 41,3 en 1981; alors que celui des Français tombait de 36,5 à 29,6 (tableau 19). Entre les deux derniers recensements la population française de Belgique, en croissance numérique sensible, bénéficia d'un double rajeunissement marqué. En effet, en considérant la population, deux sexes réunis, on observe une baisse des pourcentages de personnes âgées et d'adultes âgés, et une hausse des pourcentages de jeunes et d'adultes jeunes, double tendance se concrétisant par une diminution des indices de sénilité et par une augmentation des indices de remplacement (tableaux 17, 19 et 20), cette évolution s'accompagnant d'une montée de l'indice de masculinité qui devient supérieur à 100, une forte poussée masculine apparaissant chez les adultes jeunes (tableau 22). Au cours de la même période, la population néerlandaise enregistre une stabilisation du pourcentage des personnes âgées s'accompagnant d'une baisse du pourcentage de jeunes (tableau 18), entraînant donc, à la différence des variations notées chez les Français, une hausse des indices de sénilité (tableau 19), mettant en évidence un vieillissement provoqué par l'effritement à la base de la pyramide des âges. Comme chez les Français, on note une croissance du pourcentage d'adultes jeunes, avec toutefois un maintien de l'importance des adultes âgés couvrant une augmentation chez les femmes et une régression chez les hommes (tableau 18); ces changements se traduisent dans chaque sexe par une hausse de l'indice de remplacement (tableau 20), donc par un rajeunissement du groupe des adultes. L'évolution entre les deux derniers recensements se caractérise aussi par une diminution de l'indice de charge (tableau 21), due à un vieillissement par la base, et par une augmentation de l'indice de masculinité provoquée par une forte montée de cet indice chez les adultes jeunes (tableau 22).

Les tableaux 24 et 29 soulignent les très nettes différences entre les pyramides des âges des populations espagnole et italienne. Le groupe espagnol, d'implantation plus récente mais en régression numérique, présente au recensement de 1981, une structure moins vieillie au sommet mais plus vieillie à la base que le groupe italien. Le vieillissement au sommet des Espagnols s'avère cependant peu sensible de 1970 à 1981, alors que le vieillissement à la base s'affirme très marqué, le pourcentage des jeunes s'effondrant (tableau 25). Cette double tendance qui apparaît dans les deux sexes provoque une hausse très marquée des indices de sénilité qui restent cependant très inférieurs aux valeurs italiennes en 1981 (tableaux 19 et 26). On se doit de souligner que l'indice de sénilité des femmes espagnoles a non seulement augmenté, mais s'est maintenu à un niveau plus de deux fois supérieur à celui atteint par les hommes, cette situation résulte d'un vieillissement au sommet plus élevé des femmes (tableaux 25 et 26). Si le pourcentage des adultes jeunes est resté stable (tableau 25), celui des adultes âgés s'est fortement accru dans chacun des deux sexes avec comme conséquence une chute des indices de remplacement soulignant un vieillissement interne accentué du groupe des adultes, les femmes âgées de 40 à 59 ans devenant quasi aussi nombreuses que celles âgées de 20 à 39 ans (28,4% et 28,6%). Cette évolution a donc entraîné la baisse des indices de charge et la hausse des indices de masculinité, cet indicateur ayant augmenté beaucoup chez les adultes jeunes (tableau 27). La population italienne de Belgique a indiscutablement doublement vieilli de 1970 à 1981, une hausse du pourcentage de personnes âgées s'accompagnant d'une baisse de celui des jeunes dans les deux sexes (tableau 17) avec la conséquence d'une forte augmentation, similaire dans les deux sexes, des indices de sénilité (tableau 19). A ce propos, il s'impose de remarquer que l'indice masculin de sénilité des Italiens s'est très fort rapproché, en 1981, de la valeur correspondante des Français qui suivait une tendance inverse. Dans cette population italienne on note une augmentation du pourcentage des adultes jeunes dans les deux sexes, s'accompagnant d'un maintien du pourcentage des adultes âgés correspondant à une baisse chez les hommes et à une hausse chez les femmes (tableau 17). Dès lors, si l'indice de remplacement de la population italienne totale s'accroît, cette tendance recouvre un bond de l'indice masculin et un fléchissement de l'indice féminin (tableau 20). L'évolution 1970-1981 se solde donc par un fort rajeunissement de la structure des adultes masculins et par un léger vieillissement de celle des adultes féminins. Enfin, les indices de charge ont diminué dans les deux sexes, tout en restant plus élevés chez les femmes (tableau 21), et l'indice de masculinité s'est un peu accru, cette dernière variation recouvrant une hausse chez les adultes jeunes et une baisse chez les adultes âgés (tableau 22).

Pour terminer cette analyse selon les nationalités, il convient de souligner la poursuite de la chute numérique des Polonais qui s'accompagne d'un double vieillissement intense chez les hommes et exceptionnel chez les femmes (tableau 18), à un point tel que le nombre de femmes polonaises âgées de 65 ans et plus atteint plus du double de celui des filles âgées de moins de 15 ans au recensement de 1981 (tableau 19).

Achevons cette analyse de la période de 1970-1981 par un examen de l'évolution de la structure des âges des populations étrangères des régions linguistiques. Le contraste régional le plus net est que les étrangers de Wallonie ont subi un double vieillissement, souligné par une hausse des indices de sénilité, alors que les étrangers de la Flandre et de Bruxelles ont connu au contraire un double rajeunissement, ces tendances se manifestant dans les deux sexes (tableaux 30 et 31).

Cette originalité wallonne se comprend aisément puisque plus de la moitié des étrangers de cette région sont de nationalité italienne (tableau 1), population se caractérisant, de 1970 à 1981, par un double vieillissement (tableaux 17 et 19). Dans les deux autres régions, la forte immigration d'étrangers d'origine musulmane, surtout représentée par les Marocains et les Turcs (tableaux 10, 12), explique la tendance inverse puisque ces deux populations n'ont pas enregistré de vieillissement au sommet et ont connu un fort rajeunissement à la base, de 1970 à 1981 (tableaux 25 et 26). Ajoutons que la population néerlandaise représentant près du quart (23,3%) des étrangers en Flandre en 1981, n'a pas eu de vieillissement au sommet de 1970 à 1981 (tableau 18) et que la population de nationalité française, importante (10,8%) à Bruxelles-Capitale et aussi (7,5%) en Flandre, à doublement rajeuni (tableaux 17 et 19). Dans le contexte de ces évolutions régionales, il n'est pas étonnant que lors du recensement de 1981, la population étrangère de Wallonie soit beaucoup plus vieillie au sommet que les deux autres. Si un vieillissement à la base la différencie aussi de la population étrangère de Flandre, il n'en n'est pas de même par rapport à la population étrangère de Bruxelles. En effet, si le pourcentage de jeunes étrangers est plus faible en Wallonie qu'à Bruxelles-Capitale chez les hommes, ces deux valeurs sont proches chez les femmes (tableau 30).

L'évolution des indices de remplacement met en évidence un rajeunissement très net de la population étrangère adulte de Wallonie, puisqu'ils augmentaient dans les deux sexes (tableau 32) à cause d'une hausse généralisée du pourcentage des adultes jeunes s'accompagnant d'une diminution marquée de l'importance des adultes masculins âgés et d'une légère croissance de celle des adultes féminins âgés (tableau 30). Dans les deux autres régions linguistiques, l'évolution différait selon les sexes puisque l'indice de remplacement s'élevait chez les femmes, signalant ainsi un rajeunissement, et régressait chez les hommes, soulignant donc un vieillissement (tableau 32). En effet, le pourcentage des adultes jeunes grandissait chez les femmes, alors que celui des adultes âgés se maintenait ou régressait, tandis qu'une tendance contraire se dessinait chez les hommes. Ajoutons encore que l'importance relative des adultes augmentait en Wallonie, les indices de charge diminuant dans les deux sexes, évolution qui se manifestait aussi chez les femmes dans les deux autres régions (tableau 33). Enfin, l'indice de masculinité de la population étrangère totale s'accroissait dans les régions wallonne et bruxelloise, et s'abaissait dans la région flamande où il restait cependant le plus élevé en 1981 (tableau 34).

Notes.

- (1) Institut national de Statistique. Recensement de la population au 1er mars 1981, Tome 4, volumes A et B, Population selon la nationalité, voir volume A, p. 7. Voir aussi. J.P. GRIMMEAU "Tendances récentes des migrations extérieures étrangères de la Belgique", dans: "Les migrations internationales", Paris, Association internationale des démographes de langue française, 1988, pp. 147-159.
- (2) R. ANDRE et J. PEREIRA ROQUE, "La démographie de la Belgique au XIX siècle". Editions de l'Université Libre de Bruxelles, 1974, 299 pages, voir p. 168. Voir aussi: J. STENGERS, "Les mouvements migratoires en Belgique aux XIX^e et XX^e siècles", dans: "Les migrations internationales de la fin du XVIII^e siècle à nos jours", Paris, Editions du CNRS, 1980, pp. 283-317.
- (3) Institut national de Statistique. Recensement général de la population, de l'Industrie et du Commerce au 31 décembre 1947, Tome IV, voir p. 55. Pour l'analyse des variations annuelles des mouvements migratoires, voir. R. ANDRE, "Les migrations en Belgique", La Géographie, 1968, no 4, pp. 223-264. A. MARTENS, "Les étrangers en Belgique, Flux et reflux d'une main-d'oeuvre d'appoint", Ed. Vie ouvrière et Presses Universitaires de Louvain, 1977, 208 p. J.P. GRIMMEAU, "Soixante ans d'immigration étrangère en Belgique", Bruxelles, Année sociale, 1984, pp. 214-221.
- (4) Institut national de Statistique. Recensement de la population au 31 décembre 1961, Tome IV, volumes I et II, voir volume I, p. 38.
- (5) Institut national de Statistique. Recensement de la population au 31 décembre 1970, Tome 4, volumes A et B, voir volume A, p. 12.
- (6) Institut national de Statistique. Recensement de la population au 1er mars 1981, voir Tome 4, volume A, p. 21.
- (7) Les valeurs de 1920 et de 1930 ont été calculées par J. BRUYERE, "Les migrations extérieures", dans "La population de la Belgique", C.I.C.R.E.D., 1974, World Population Year, pp. 93-127, voir p. 106.
- (8) La valeur de 1947 a été calculée par l'I.N.S., voir Recensement de la population au 1er mars 1981, Tome 4, volume A, p. 11.
- (9) Sur la répartition des Maghrébins et Turcs, voir J.P. GRIMMEAU, "Les derniers immigrés?", Tribune immigrée, no 21, pp. 5-9. Voir aussi Ch. KESTELOOT, "De geografische spreiding van buitenlandse minderheden in Belgique", dans A. MARTENS en F. MOULAERT, "Buitenlandse minderheden in Vlaanderen-Belgique", de Nederlandsche Boekhandel, Antwerpen-Amsterdam, 1985, 332 pages, pp. 75-90.
- (10) J.P. GRIMMEAU. "Caractéristiques fondamentales de l'espace bruxellois", Revue Belge de Géographie, 109, 1985-4, fascicule 34, pp. 209-225, voir p. 216.
- (11) Sur les pyramides des âges au recensement de 1981, voir H. VAN DER HAEGEN, "Atlas statistique du Recensement de la Population et des Logements 1981", partie I: Données démographiques, Institut nationale de Statistique, 1983, no 1, 122 pages.
- (12) Voir J.P. GRIMMEAU, "Les derniers immigrés?", op.cit..

Tableau 1.- BELGIQUE. ETRANGERS DENOMBRES LORS DES RECENSEMENTS DE 1890 A 1981

Recensement	Nombre d'étrangers	Pour 1 000 habitants	Indices				
31.12.1890	171 438	28	100,0				
31.12.1900	206 061	31	120,2				
31.12.1910	254 547	34	148,5				
31.12.1920 (a)	149 362	20	87,1				
31.12.1920 (b)	153 259	21	89,4				
31.12.1930	319 230	39	186,2	100,0			
31.12.1947	367 619	43	214,4	115,2	100,0		
31.12.1961	453 486	49	264,5	142,1	123,4	100,0	
31.12.1970	696 282	72	406,1	218,1	189,4	153,5	100,0
01.03.1981	878 577	89	512,5	275,2	239,0	193,7	126,2

Tableau 2.- BELGIQUE. MOUVEMENTS DE LA POPULATION ETRANGERE DU 1er JANVIER 1971 AU 28 FEVRIER 1981

Population étrangère au 31.12.1970	696 282
Naissances	179 002
Décès	41 292
Accroissement naturel	+ 137 710
Immigration	538 618
Emigration	429 953
Solde migratoire	+ 108 665
Changement de nationalité	- 64 080
Bilan total	+ 182 295
Population étrangère au 1.03.1981	878 577

(a) Non compris les cantons d'Eupen, Malmédy et Saint-Vith.

(b) Nouveau territoire.

Tableau 3.- BELGIQUE. IMPORTANCE DES NATIONAUX DES PAYS VOISINS DE 1890 A 1930 DANS LA POPULATION ETRANGERE

PAYS	31.12.1890		31.12.1900		31.12.1910		31.12.1920		31.12.1930	
	Nombre absolu	Nombre relatif	Nombre absolu	Nombre relatif	Nombre absolu	Nombre relatif	Nombre absolu	Nombre relatif	Nombre absolu	Nombre relatif
							Ancien territoire		Nouveau territoire	
Allemagne	47 338	27,6	53 758	26,1	57 010	22,4	7 960	5,3	12 070	3,8
France	45 430	26,5	56 576	27,5	80 765	31,7	67 309	45,0	74 163	23,3
Grand-Duché de Luxembourg	9 716	5,7	10 417	5,0	10 367	4,1	5 793	3,8	9 587	3,0
Pays-Bas	56 306	32,9	63 923	31,0	70 950	27,9	39 051	26,1	65 200	20,4
Royaume-Uni et Irlande	4 523	2,6	5 748	2,8	6 974	2,7	6 246	4,2	11 595	3,6
Ensemble des pays voisins	163 313	95,3	190 422	92,4	226 066	88,8	126 359	84,4	172 615	54,1
Autres pays	8 125	4,7	15 639	7,6	28 481	11,2	23 318	15,6	146 615	45,9
Total des étrangers	171 438	100,0	206 061	100,0	254 547	100,0	149 677	100,0	319 230	100,0

Tableau 4.- BELGIQUE. IMPORTANCE SELON LA NATIONALITE DES ETRANGERS AUX RECENSEMENTS DE 1920 ET DE 1930

PAYS	31.12.1920		31.12.1930	
	Nombre absolu	Nombre relatif	Nombre absolu	Nombre relatif
Pologne	5 329	3,6	50 626	15,9
Tchécoslovaquie	712	0,5	10 866	3,4
Yougoslavie	170	0,1	7 711	2,4
Autres pays d'Europe centrale	1 697	1,1	9 778	3,0
Union Soviétique	3 823	2,5	8 843	2,8
Ensemble de l'Europe centrale et orientale	11 731	7,8	87 824	27,5
Italie	3 723	2,5	33 491	10,5
Espagne, Grèce et Portugal	1 927	1,3	5 115	1,6
Ensemble des pays méditerranéens	5 650	3,8	38 606	12,1
Ensemble des pays voisins	126 359	84,4	172 615	54,1
Autres pays	5 937	4,0	20 185	6,3
Total des étrangers	149 677	100,0	319 230	100,0

Tableau 5.- EVOLUTION DE LA POPULATION ETRANGERE EN BELGIQUE SELON LEUR NATIONALITE AU COURS DES QUATRE DERNIERS RECENSEMENTS (b)

NATIONALITE	31.12.1947		31.12.1961		31.12.1970		1.03.1981	
	Nombre absolu	Nombre relatif	Nombre absolu	Nombre relatif	Nombre absolu	Nombre relatif	Nombre absolu	Nombre relatif
Italie	84 134	22,9	200 086	44,1	249 490	35,8	279 700	31,8
France	66 416	18,1	61 438	13,5	86 658	12,4	103 512	11,8
Pays-Bas	63 700	17,3	50 175	11,1	61 261	8,8	66 233	7,5
Pologne	58 542	15,9	32 009	7,1	18 370	2,6	7 642	0,9
Allemagne	14 067	3,8	14 951	3,3	22 956	3,3	26 756	3,1
Royaume-Uni	10 328	2,8	9 979	2,2	15 340	2,2	23 080	2,6
Grand-Duché de Luxembourg	9 446	2,6	6 850	1,5	7 018	1,0	6 013	0,7
Espagne	3 245	0,9	15 787	3,5	67 534	9,7	58 255	6,6
Grèce	1 270	0,4	9 797	2,2	22 354	3,2	21 230	2,4
Maroc	-	-	461	0,1	39 294	5,6	105 133	12,0
Turquie	590	0,2	320	0,1	20 312	2,9	63 587	7,2
Etats-Unis d'Amérique	1 993	0,5	3 458	0,8	12 676	1,8	11 536	1,3
Algérie	-	-	202	0,0	6 621	1,0	10 796	1,2
Portugal	466	0,1	933	0,2	7 177	1,0	10 482	1,2
Autres pays	53 422(a)	14,5	47 040	10,3	59 221	8,5	84 622	9,7
Total des étrangers	367 619	100,0	453 486	100,0	696 282	100,0	878 577	100,0

(a) Y compris les Algériens et les Marocains.

(b) Le tableau n 5 comprend tous les nationaux qui ont compté au moins lors d'un des quatre recensements de 1947 à 1981 un effectif minimum de 9 446, celui des Luxembourgeois en 1947.

Tableau 6.- EVOLUTION DES POPULATIONS BELGE ET ETRANGERE DANS LES REGIONS LINGUISTIQUES (SELON LA SUBDIVISION DE 1963) (D'APRES J. BRUYERE ET LE BULLETIN DE STATISTIQUE)

ANNEE (31 décembre)	Région de langue française (a)		Bruxelles-Capitale		Région de langue néerlandaise	
	Population étrangère	Population belge	Population étrangère	Population belge	Population étrangère	Population belge
1920 (c)	62 730	2 825 586	35 145	771 306	55 384	3 715 630
1930 (c)	127 335	2 874 144	75 945	816 238	115 950	4 082 392
1947	189 828	2 814 518	70 880	885 049	106 911	4 445 009
1961	282 698	2 820 274	68 989	953 806	101 799	4 962 175
1970	358 746	2 800 479	173 507	901 629	164 029	5 252 554
1981 (b)	408 158	2 813 067	237 875	759 418	232 544	5 397 585

Tableau 7.- IMPORTANCE DE LA POPULATION ETRANGERE DANS LA POPULATION TOTALE DE CHAQUE REGION LINGUISTIQUE (POUR 1.000 HABITANTS) (SELON LA SUBDIVISION DE 1963)

ANNEE	Région de langue française (a)	Bruxelles-Capitale	Région de langue néerlandaise
31.12.1920 (d)	22	41	15
31.12.1930 (d)	42	85	28
31.12.1947	63	74	23
31.12.1961	91	67	20
31.12.1970	114	161	30
01.03.1981	127	239	41

Tableau 8.- EVOLUTION DE LA POPULATION ETRANGERE SELON LA NATIONALITE ENTRE LES RECENSEMENTS DE 1947 ET DE 1961 DANS LES REGIONS LINGUISTIQUES (SELON L'ANCIENNE SUBDIVISION) (SOURCE I.N.S.)

NATIONALITE	Wallonie					Arrondissement de Bruxelles					Flandre				
	31.12.1947		31.12.1961		Différence	31.12.1947		31.12.1961		Différence	31.12.1947		31.12.1961		Différence
Italie	71 315	37,6	169 960	61,2	98 645	6 113	8,1	12 285	16,2	6 172	6 706	6,6	17 841	17,9	11 135
France	36 625	19,3	32 600	11,8	-4 025	17 267	22,8	16 933	22,3	-334	12 524	12,2	11 905	11,9	-619
Pologne	31 452	16,6	21 708	7,8	-9 744	12 402	16,4	2 799	3,7	-9 603	14 688	14,4	7 502	7,5	-7 186
Pays-Bas	9 393	4,9	7 811	2,8	-1 582	10 423	13,8	8 904	11,7	-1 519	43 884	43,0	33 460	33,5	-10 424
Allemagne	8 270	4,3	6 335	2,3	-1 935	2 629	3,5	3 812	5,0	1 183	3 168	3,1	4 804	4,8	1 636
Grand-Duché de Luxembourg	5 062	2,7	3 706	1,3	-1 356	3 603	4,8	2 580	3,4	-1 023	781	0,7	564	0,6	-217
Espagne	1 478	0,8	8 344	3,0	6 866	1 245	1,6	5 555	7,3	4 310	522	0,5	1 888	1,9	1 366
Royaume-Uni	1 437	0,8	1 164	0,4	-273	4 419	5,8	3 810	5,0	-609	4 472	4,4	5 005	5,0	533
Grèce	239	0,1	6 893	2,5	6 654	648	0,9	1 225	1,6	577	383	0,4	1 679	1,7	1 296
Autres	24 557	12,9	19 189	6,9	-5 368	16 922	22,3	18 047	23,8	1 125	14 992	14,7	15 178	15,2	186
Total des étrangers	189 828	100,0	277 710	100,0	87 882	75 671	100,0	75 950	100,0	279	102 120	100,0	99 826	100,0	-2 294
Belgique=100,0	51,6		61,2			20,6		16,8			27,8		22,0		

(a) Y compris la région de langue allemande.

(b) Recensement au 1.3.1981. La région de langue allemande comptait 8.055 étrangers et 56.859 Belges.

(c) Valeurs approximatives calculées par J. Bruyère.

(d) Sur base des calculs de J. Bruyère.

Tableau 9.- REPARTITION DES ETRANGERS SELON LES NATIONALITES PRINCIPALES DANS LES REGIONS LINGUISTIQUES LORS DU RECENSEMENT DU 31.12.1970

NATIONALITE	Région de langue française (a)	Bruxelles-Capitale	Région de langue néerlandaise	Belgique
Italie	78,9	11,4	9,7	100,0
France	57,2	26,8	16,0	100,0
Espagne	32,9	49,8	17,3	100,0
Pays-Bas	14,0	11,3	74,7	100,0
Maroc	15,9	55,6	28,5	100,0
Allemagne	37,3	23,0	39,7	100,0
Grèce	38,4	42,5	19,1	100,0
Turquie	35,0	21,4	43,6	100,0
Pologne	72,6	7,8	19,6	100,0
Royaume-Uni	25,5	34,3	43,2	100,0
Total des étrangers	51,5	24,9	23,6	100,0

Tableau 10.- EVOLUTION DE LA POPULATION ETRANGERE SELON LA NATIONALITE ENTRE LES RECENSEMENTS DE 1970 ET DE 1981 DANS LES REGIONS LINGUISTIQUES (SELON LA NOUVELLE SUBDIVISION) (SOURCE I.N.S.)

NATIONALITE	Région de langue française (a)					Bruxelles-Capitale					Région de langue néerlandaise				
	31.12.1970		1.03.1981		Différence	31.12.1970		1.03.1981		Différence	31.12.1970		1.03.1981		Différence
Italie	196 784	54,9	213 409	52,3	16 625	28 354	16,4	35 809	15,1	7 455	24 352	14,8	30 482	13,1	6 130
France	49 561	13,8	60 311	14,8	10 750	23 188	13,4	25 759	10,8	2 571	13 909	8,5	17 442	7,5	3 533
Espagne	22 228	6,2	19 338	4,7	-2 890	33 641	19,4	28 156	11,8	-5 485	11 665	7,1	10 761	4,6	-904
Pologne	13 346	3,7	5 234	1,3	-8 112	1 426	0,8	954	0,4	-472	3 598	2,2	1 454	0,6	-2 144
Grèce	8 591	2,4	7 735	1,9	-856	9 496	5,5	9 629	4,1	133	4 267	2,6	3 866	1,7	-401
Allemagne	8 556	2,4	11 659	2,9	3 103	5 291	3,0	4 077	1,7	-1 214	9 109	5,6	11 020	4,7	1 911
Pays-Bas	8 556	2,4	7 405	1,8	-1 151	6 917	4,0	4 566	1,9	-2 351	45 788	27,9	54 262	23,3	8 474
Turquie	7 101	2,0	17 076	4,2	9 975	4 347	2,5	15 820	6,7	11 473	8 864	5,4	30 691	13,2	21 827
Maroc	6 251	1,7	17 124	4,2	10 873	21 852	12,6	57 874	24,3	36 022	11 191	6,8	30 135	13,0	18 944
Algérie	4 463	1,2	6 731	1,7	2 268	1 247	0,7	2 229	1,0	982	911	0,6	1 836	0,8	925
Etats-Unis d'Amérique	4 409	1,2	5 043	1,2	634	4 204	2,4	2 677	1,1	-1 527	4 063	2,5	3 816	1,6	-247
Grand-Duché de Luxembourg	3 705	1,0	3 252	0,8	-453	2 337	1,3	1 890	0,8	-447	976	0,6	871	0,4	-105
Royaume-Uni	3 451	1,0	5 497	1,3	2 046	5 263	3,0	7 093	3,0	1 830	6 626	4,0	10 490	4,5	3 864
Portugal	2 354	0,7	3 460	0,8	1 106	3 125	1,8	4 793	2,0	1 668	1 698	1,0	2 229	0,9	531
Zaire	1 745	0,5	2 528	0,6	783	2 769	1,6	4 992	2,1	2 223	730	0,4	1 055	0,5	325
Tunisie	617	0,2	1 681	0,4	1 064	979	0,6	3 190	1,3	2 211	605	0,4	2 000	0,9	1 395
Autres	17 028	4,7	20 675	5,1	3 647	19 071	11,0	28 367	11,9	9 296	15 677	9,6	20 134	8,7	4 457
Total des étrangers	358 746	100,0	408 158	100,0	49 412	173 507	100,0	237 875	100,0	64 368	164 029	100,0	232 544	100,0	68 515

(a) Y compris la région de langue allemande.

Tableau 11.- REPARTITION DES ETRANGERS SELON LES NATIONALITES PRINCIPALES DANS LES REGIONS LINGUISTIQUES AU 1.3.1981

NATIONALITE	Région de langue française (a)	Bruxelles-Capitale	Région de langue néerlandaise	Belgique
Italie	76,3	12,8	10,9	100,0
Maroc	16,3	55,0	28,7	100,0
France	58,3	24,9	16,8	100,0
Pays-Bas	11,2	6,9	81,9	100,0
Turquie	26,8	24,9	48,3	100,0
Espagne	33,2	48,3	18,5	100,0
Allemagne	43,6	15,2	41,2	100,0
Royaume-Uni	23,8	30,7	45,5	100,0
Grèce	36,4	45,4	18,2	100,0
Etats-Unis d'amérique	43,7	23,2	33,1	100,0
Algérie	62,4	20,6	17,0	100,0
Portugal	33,0	45,7	21,3	100,0
Zaire	29,5	58,2	12,3	100,0
Pologne	68,5	12,5	19,0	100,0
Tunisie	24,5	46,4	29,1	100,0
Grand-Duché de Luxembourg	54,1	31,4	14,5	100,0
Autres	29,9	41,0	29,1	100,0
Total	46,4	27,1	26,5	100,0

(a) Y compris la région de langue allemande.

Tableau 12.- BELGIQUE. POPULATION ETRANGERE, EVOLUTION DE LA STRUCTURE DES AGES DE 1947 A 1981

AGE EN ANNEES REVOLUES	31.12.1947	31.12.1961	31.12.1970	1.03.1981
Hommes				
65 et plus	4,3	4,7	4,2	4,1
40 à 64	25,7	25,6	24,1	23,5
15 à 39	53,4	38,8	40,6	42,7
0 à 14	16,6	30,9	31,1	29,7
Tous âges	100,0 (218 439)	100,0 (246 185)	100,0 (377 656)	100,0 (479 352)
Femmes				
65 et plus	7,7	6,8	6,1	5,8
40 à 64	27,3	21,5	21,2	20,7
15 à 39	41,5	36,0	37,3	39,5
0 à 14	23,5	35,7	35,4	34,0
Tous âges	100,0 (149 180)	100,0 (207 301)	100,0 (318 626)	100,0 (399 225)
Deux sexes				
65 et plus	5,7	5,6	5,1	4,8
40 à 64	26,3	23,8	22,8	22,2
15 à 39	48,6	37,5	39,1	41,3
0 à 14	19,4	33,1	33,0	31,7
Tous âges	100,0 (367 619)	100,0 (453 486)	100,0 (696 282)	100,0 (878 577)

Tableau 13.- BELGIQUE. POPULATION ETRANGERE, EVOLUTION DES INDICES DE STRUCTURES DES AGES DE 1947 A 1981

	31.12.1947			31.12.1961			31.12.1970			1.03.1981		
	Hom-mes	Fem-mes	Deux sexes	Hom-mes	Fem-mes	Deux sexes	Hom-mes	Fem-mes	Deux sexes	Hom-mes	Fem-mes	Deux sexes
Indices de sénilité												
P 60 ----- X 100	28,6	35,1	31,8	21,4	23,3	22,3	17,0	19,7	18,3	16,8	18,1	17,4
P 0-19												
P 65 ----- X 100	26,1	33,0	29,5	15,2	19,0	17,1	13,5	17,3	15,4	13,7	17,0	15,3
P 0-14												
Indices de remplacement												
P 20-39 ----- X 100	200,3	138,2	174,9	146,7	157,0	150,9	150,6	151,5	151,0	161,6	159,7	160,8
P 40-59												
P 15-39 ----- X 100	208,1	152,1	184,5	151,4	167,0	157,9	169,0	176,3	172,1	181,9	190,5	185,5
P 40-64												
Indices de charge												
P0-19+P60+ ----- X 100	42,6	77,2	54,9	80,5	112,2	93,7	84,9	115,0	97,5	80,9	107,6	92,1
P20-59												
P0-14+P65+ ----- X 100	26,4	45,4	33,5	55,1	74,0	63,2	54,5	70,9	61,6	51,1	65,9	57,5
P15-64												

Tableau 14.- BELGIQUE. POPULATION ETRANGERE, INDICES DE MASCULINITE (NOMBRE D'HOMMES POUR 100 FEMMES) DE 1947 A 1981

AGE EN ANNEES REVOLUES	31.12.1947	31.12.1961	31.12.1970	1.03.1981
60 et plus	85,9	93,6	89,9	96,9
40 à 59	144,2	145,5	138,3	136,8
20 à 39	209,2	136,0	137,5	138,4
0 à 19	105,5	101,7	104,0	104,8
Tous âges	146,4	118,8	118,5	120,1
65 et plus	81,7	81,9	81,4	84,8
40 à 64	137,8	141,5	134,7	135,9
15 à 39	188,5	128,3	129,1	129,8
0 à 14	103,4	102,5	104,1	105,1

Tableau 15.- COMPARAISON DE LA STRUCTURE DES AGES DE LA POPULATION ETRANGERE DE BELGIQUE, DES FRANCAIS, DES ITALIENS, DES NEERLANDAIS ET DES POLONAIS AU 31.12.1947 (DEUX SEXES REUNIS)

	Population d'implantation récente		Population étrangère de Belgique	Population d'implantation traditionnelle	
	Italie	Pologne		Pays-Bas	France
65 ans et plus	1,3%	1,5%	5,7%	10,1%	11,2%
0 à 14 ans	16,9%	20,6%	19,4%	24,9%	17,1%
Sénilité					
P.65+ ——— X 100	7,7	7,0	29,5	40,5	65,8
P. 0-14					
15 à 39 ans	60,7%	52,6%	48,6%	36,0%	41,6%
40 à 64 ans	21,1%	25,3%	26,3%	29,0%	30,1%
15 à 64 ans	81,8%	77,9%	74,9%	65,0%	71,7%
Remplacement					
P.15-39 ——— X 100	288,3	207,7	184,5	124,3	137,8
P.40-64					
Taux de masculinité (pour 100 femmes)					
15 à 39 ans	411,2	172,7	188,5	129,1	98,1
40 à 64 ans	279,8	137,8	137,8	140,5	81,4
Tous âges	282,8	145,0	146,4	122,9	89,2

Tableau 16.- COMPARAISON DE LA STRUCTURE DES AGES DE LA POPULATION ETRANGERE DE BELGIQUE, DES FRANCAIS, DES ITALIENS, DES NEERLANDAIS ET DES POLONAIS AU 31.12.1961 (DEUX SEXES REUNIS)

	Population d'implantation récente		Population étrangère de la Belgique	Population d'implantation traditionnelle	
	En forte progression	En régression sensible		En diminution	En fléchissement
	Italie	Pologne		Pays-Bas	France
65 ans et plus	1,7%	5,5%	5,6%	11,6%	11,9%
0 à 14 ans	38,3%	29,5%	33,1%	29,7%	25,4%
Sénilité					
P.65+ ——— X 100	4,4	18,5	17,1	39,0	47,0
P. 0-14					
15 à 39 ans	40,4%	30,7%	37,5%	30,4%	33,8%
40 à 64 ans	19,6%	34,3%	23,8%	28,3%	28,9%
15 à 64 ans	60,0%	65,0%	61,3%	58,7%	62,7%
Remplacement					
P.15-39 ——— X 100	206,8	89,5	157,9	107,2	116,7
P.40-64					
Taux de masculinité (pour 100 femmes)					
15 à 39 ans	128,4	162,4	128,3	138,4	85,8
40 à 64 ans	170,2	133,0	141,5	172,2	82,4
Tous âges	123,7	127,3	118,8	132,3	83,0

**Tableau 17.- BELGIQUE. ITALIENS ET FRANCAIS, EVOLUTION DE LA STRUCTURE DES AGES
DE 1947 A 1981**

AGE	Italiens				Français			
	31.12.1947	31.12.1961	31.12.1970	1.03.1981	31.12.1947	31.12.1961	31.12.1970	1.03.1981
	Hommes				Hommes			
65 et plus	0,9	1,4	2,5	4,3	9,1	9,3	7,3	5,8
40 à 64	21,0	22,3	26,6	25,4	28,7	28,8	22,7	21,9
15 à 39	66,2	41,1	39,3	43,3	44,5	34,4	41,3	43,4
0 à 14	11,9	35,2	31,6	27,0	17,7	27,5	28,7	28,9
Tous âges	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	(62 154)	(110 632)	(136 376)	(153 556)	(31 320)	(27 865)	(41 677)	(52 126)
	Femmes				Femmes			
65 et plus	2,3	2,0	3,1	5,3	13,1	14,1	12,1	11,1
40 à 64	21,2	16,2	21,7	23,8	31,5	29,0	28,0	25,2
15 à 39	45,5	39,6	37,8	39,3	38,9	33,3	35,0	35,6
0 à 14	31,0	42,2	37,4	31,6	16,5	23,6	24,9	28,1
Tous âges	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	(21 980)	(89 454)	(113 114)	(126 144)	(35 096)	(33 573)	(44 981)	(51 386)
	Deux sexes				Deux sexes			
65 et plus	1,3	1,7	2,8	4,7	11,2	11,9	9,8	8,4
40 à 64	21,1	19,6	24,4	24,7	30,1	28,9	25,4	23,6
15 à 39	60,7	40,4	38,6	41,5	41,6	33,8	38,0	39,5
0 à 14	16,9	38,3	34,2	29,1	17,1	25,4	26,8	28,5
Tous âges	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	(84 134)	(200 086)	(249 490)	(279 100)	(66 416)	(61 438)	(86 658)	(103 512)

Tableau 18.- BELGIQUE. NEERLANDAIS ET POLONAIS, EVOLUTION DE LA STRUCTURE DES AGES DE 1947 A 1981

AGE EN ANNEES REVOLUES	Néerlandais				Polonais			
	31.12.1947	31.12.1961	31.12.1970	1.03.1981	31.12.1947	31.12.1961	31.12.1970	1.03.1981
	Hommes				Hommes			
65 et plus	9,6	11,1	10,0	10,1	1,0	4,4	12,1	15,9
40 à 64	30,7	31,4	28,2	27,4	24,8	35,0	42,4	37,4
15 à 39	36,8	31,0	34,8	40,4	56,3	33,9	26,3	29,7
0 à 14	22,9	26,5	27,0	22,1	17,9	26,7	19,2	17,0
Tous âges	100,0 (35 121)	100,0 (28 577)	100,0 (34 619)	100,0 (38 238)	100,0 (34 650)	100,0 (17 926)	100,0 (9 968)	100,0 (3 846)
	Femmes				Femmes			
65 et plus	10,7	12,2	10,9	10,6	2,0	6,9	19,8	36,9
40 à 64	26,9	24,2	22,6	23,6	26,1	33,4	36,6	25,4
15 à 39	35,0	29,6	33,1	36,8	47,3	26,6	21,1	20,1
0 à 14	27,4	34,0	33,2	29,0	24,6	33,1	22,5	17,6
Tous âges	100,0 (28 579)	100,0 (21 598)	100,0 (26 642)	100,0 (27 995)	100,0 (23 892)	100,0 (14 083)	100,0 (8 402)	100,0 (3 796)
	Deux sexes				Deux sexes			
65 et plus	10,1	11,6	10,4	10,3	1,5	5,5	15,6	26,3
40 à 64	29,0	28,3	25,8	25,8	25,3	34,3	39,8	31,4
15 à 39	36,0	30,4	34,1	38,9	52,6	30,7	23,9	25,0
0 à 14	24,9	29,7	29,7	25,0	20,6	29,5	20,7	17,3
Tous âges	100,0 (63 700)	100,0 (50 175)	100,0 (61 261)	100,0 (66 233)	100,0 (58 542)	100,0 (32 009)	100,0 (18 370)	100,0 (7 642)

Tableau 19.- BELGIQUE. EVOLUTION DES INDICES DE SENILITE DES POPULATIONS FRANCAISE, ITALIENNE, NEERLANDAISE ET POLONAISE DE 1947 A 1981

	31.12.1947	31.12.1961	31.12.1970	1.03.1981	31.12.1947	31.12.1961	31.12.1970	1.03.1981
Indices de sénilité	Italiens				Français			
P.65 + ———— X 100								
P.0 - 14								
Hommes	8,0	4,1	8,0	16,0	51,5	33,9	25,3	20,0
Femmes	7,3	4,8	8,3	16,5	79,4	59,7	48,4	39,6
Deux sexes	7,7	4,4	8,2	16,3	65,8	47,0	36,5	29,6
Indices de sénilité	Néerlandais				Polonais			
P.65 + ———— X 100								
P.0 - 14								
Hommes	42,0	41,9	37,1	45,8	5,7	16,3	63,0	93,3
Femmes	38,9	36,1	32,9	36,6	8,3	20,7	88,1	209,3
Deux sexes	40,5	39,0	35,1	41,3	7,0	18,5	75,4	151,9

Tableau 20.- BELGIQUE. EVOLUTION DES INDICES DE REMPLACEMENT DES POPULATIONS FRANCAISE, ITALIENNE, NEERLANDAISE ET POLONAISE DE 1947 A 1981

	31.12.1947	31.12.1961	31.12.1970	1.03.1981	31.12.1947	31.12.1961	31.12.1970	1.03.1981
Indices de remplacement	Italiens				Français			
P.15 - 39 ———— X 100								
P.40 - 64								
Hommes	314,8	184,6	147,8	170,1	149,1	119,3	181,9	198,8
Femmes	214,2	244,8	174,6	165,0	123,8	114,6	125,2	140,8
Deux sexes	288,3	206,8	158,6	167,9	137,8	116,7	149,5	167,9
Indices de remplacement	Néerlandais				Polonais			
P.15 - 39 ———— X 100								
P.40 - 64								
Hommes	120,0	98,4	123,8	147,6	227,0	97,1	61,8	79,6
Femmes	130,5	122,5	145,1	155,6	181,1	79,5	57,8	79,1
Deux sexes	124,3	107,2	132,0	150,7	207,7	89,5	60,1	79,4

Tableau 21.- BELGIQUE. EVOLUTION DES INDICES DE CHARGE DES POPULATIONS FRANCAISE, ITALIENNE, NEERLANDAISE ET POLONAISE DE 1947 A 1981

	31.12.1947	31.12.1961	31.12.1970	1.03.1981	31.12.1947	31.12.1961	31.12.1970	1.03.1981
Indices de charge P.0-14+P65+ X 100								
	Italiens				Français			
P.15 - 64								
Hommes	14,7	57,7	51,9	45,5	36,7	58,3	56,3	53,1
Femmes	49,9	79,2	68,1	58,4	42,1	60,5	58,8	64,4
Deux sexes	22,2	66,6	58,8	51,1	39,5	59,5	57,6	58,5
Indices de charge P.0-14+P65+ X 100								
	Néerlandais				Polonais			
P.15 - 64								
Hommes	48,1	60,2	58,9	47,5	23,3	45,1	45,6	49,0
Femmes	61,5	85,9	78,7	65,6	36,2	66,5	73,2	119,8
Deux sexes	53,8	70,3	66,9	54,7	28,3	53,8	57,1	77,3

Tableau 22.- BELGIQUE. INDICES DE MASCULINITE (NOMBRE D'HOMMES POUR 100 FEMMES) DES FRANCAIS, DES ITALIENS, DES NEERLANDAIS ET DES POLONAIS DE 1947 A 1981

AGE EN ANNEES REVOLUES	31.12.1947	31.12.1961	31.12.1970	1.03.1981	31.12.1947	31.12.1961	31.12.1970	1.03.1981
	Italiens				Français			
Tous âges	282,8	123,7	120,6	121,7	89,2	83,0	92,7	101,4
65 et plus	117,8	88,0	97,4	100,6	62,0	54,8	55,8	52,7
40 à 64	279,8	170,2	147,9	130,0	81,4	82,4	75,2	87,8
15 à 39	411,2	128,4	125,2	134,0	98,1	85,8	109,3	124,0
0 à 14	108,4	103,1	102,0	103,7	95,6	96,7	106,7	104,5
	Néerlandais				Polonais			
Tous âges	122,9	132,3	129,9	136,6	145,0	127,3	118,6	101,3
65 et plus	110,7	119,7	119,5	130,2	73,1	80,8	72,6	43,6
40 à 64	140,5	172,2	160,1	158,3	137,8	133,0	137,6	149,2
15 à 39	129,1	138,4	136,6	150,2	172,7	162,4	147,2	149,9
0 à 14	102,4	103,2	105,9	104,1	105,5	102,9	101,5	97,8

Tableau 23.- BELGIQUE. EVOLUTION DE LA POPULATION ETRANGERE AGEE DE 15 A 39 ANS ENTRE LES RECENSEMENTS DE 1961 ET DE 1970

AGE	Hommes				Femmes				Indice de masculinité (p.100 femmes)	
	31.12.1961		31.12.1970		31.12.1961		31.12.1970		31.12.1961	31.12.1970
35 - 39	28 182	100,0	28 856	102,4	17 524	100,0	20 887	119,2	160,8	138,2
30 - 34	23 191	100,0	31 905	137,6	16 321	100,0	21 685	132,9	142,1	147,1
25 - 29	16 850	100,0	29 970	177,9	13 837	100,0	21 051	152,1	121,8	142,4
20 - 24	12 897	100,0	32 038	248,4	11 986	100,0	25 650	214,0	107,6	124,9
15 - 19	14 464	100,0	30 788	212,9	14 844	100,0	29 686	200,0	97,4	103,7
15 - 39	95 584	100,0	153 557	160,7	74 512	100,0	118 959	159,7	128,3	129,1
Tous âges	246 185	100,0	377 656	153,4	207 301	100,0	318 626	153,7	118,8	118,5

Tableau 24.- COMPARAISON DE LA STRUCTURE DES AGES DE LA POPULATION ETRANGERE DE BELGIQUE, DES FRANCAIS, DES NEERLANDAIS, DES ITALIENS, DES ESPAGNOLS, DES MAROCAINS ET DES TURCS AU 31.12.1970 (DEUX SEXES REUNIS)

	Pays musulmans		Europe méditerranéenne		Population étrangère de Belgique	Pays voisins	
	Implantation récente		Implantation récente	Implantation ancienne		Implantation traditionnelle	
	Maroc	Turquie	Espagne	Italie		Pays-Bas	France
65 ans et plus	0,3%	0,6%	1,8%	2,8%	5,1%	10,4%	9,8%
0 à 14 ans	43,5%	46,1%	36,5%	34,2%	33,0%	29,7%	26,8%
Sénilité P.65 + ————— X 100 P.0 - 14	0,6	1,3	4,8	8,2	15,4	35,1	36,5
15 à 39 ans	48,5%	45,2%	41,7%	38,6%	39,1%	34,1%	38,0%
40 à 64 ans	7,7%	8,1%	20,0%	24,4%	22,8%	25,8%	25,4%
15 à 64 ans	56,2%	53,3%	61,7%	63,0%	61,9%	59,9%	63,4%
Remplacement P.15 - 39 ————— X 100 P.40 - 64	630,7	556,2	208,8	158,6	172,1	132,0	149,5
Taux de masculinité (P. 100 femmes)							
15 à 39 ans	221,2	167,6	100,9	125,2	129,1	136,6	109,3
40 à 64 ans	421,4	210,5	108,4	147,9	134,7	160,1	75,2
Tous âges	162,5	141,3	102,1	120,6	118,5	129,9	92,7

Tableau 25.- BELGIQUE. ESPAGNOLS, MAROCAINS ET TURCS, EVOLUTION DE LA STRUCTURE DES AGES DE 1970 A 1981

AGE EN ANNEES REVOLUES	Espagnols		Marocains		Turcs	
	31.12.1970	1.03.1981	31.12.1970	1.03.1981	31.12.1970	1.03.1981
	Hommes		Hommes		Hommes	
65 et plus	1,1	1,4	0,2	0,2	0,4	0,3
40 à 64	20,6	30,6	10,0	17,4	9,4	15,5
15 à 39	41,5	43,2	54,0	39,8	48,3	38,7
0 à 14	36,8	24,8	35,8	42,6	41,9	45,5
Tous âges	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	(34 117)	(30 626)	(24 325)	(58 394)	(11 896)	(33 720)
	Femmes		Femmes		Femmes	
65 et plus	2,4	3,2	0,3	0,3	0,9	0,5
40 à 64	19,4	30,4	3,8	8,8	6,3	10,5
15 à 39	42,0	40,6	39,7	39,9	40,7	41,3
0 à 14	36,2	25,8	56,2	51,0	52,1	47,7
Tous âges	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	(33 417)	(27 629)	(14 969)	(46 739)	(8 416)	(29 867)
	Deux sexes		Deux sexes		Deux sexes	
65 et plus	1,9	2,2	0,3	0,3	0,6	0,4
40 à 64	20,0	30,5	7,7	13,6	8,1	13,1
15 à 39	41,7	42,0	48,5	39,8	45,2	40,0
0 à 14	36,5	25,3	43,5	46,3	46,1	46,5
Tous âges	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	(67 534)	(58 255)	(39 294)	(105 133)	(20 312)	(63 587)

**Tableau 26.- BELGIQUE. EVOLUTION DES INDICES DE SENILITE ET DE REMPLACEMENT
DES POPULATIONS ESPAGNOLE, MAROCAINE ET TURQUE DE 1970 A 1981**

	Espagnols		Marocains		Turcs	
	31.12.1970	1.03.1981	31.12.1970	1.03.1981	31.12.1970	1.03.1981
Indices de sénilité						
P.65+						
———— X 100						
P.0-14						
Hommes	3,0	5,5	0,6	0,6	0,9	0,6
Femmes	6,8	12,3	0,5	0,5	1,7	1,1
Deux sexes	4,8	8,8	0,6	0,5	1,3	0,9
Indices de remplacement						
P.15-39						
———— X 100						
P.40-64						
Hommes	201,6	141,1	537,4	229,3	513,9	250,2
Femmes	216,6	133,4	1 023,8	452,3	645,4	395,5
Deux sexes	208,8	137,5	630,7	293,8	556,2	304,6

**Tableau 27.- BELGIQUE. EVOLUTION DES INDICES DE CHARGE ET DE MASCULINITE
(NOMBRE D'HOMMES POUR 100 FEMMES) DANS LES POPULATIONS ESPAGNOLE,
MAROCAINE ET TURQUE DE 1970 A 1981**

	Espagnols		Marocains		Turcs	
	31.12.1970	1.03.1981	31.12.1970	1.03.1981	31.12.1970	1.03.1981
Indices de charge						
P.0-14+P.65+						
———— X 100						
P.15-64						
Hommes	61,1	35,5	56,2	74,9	73,3	84,4
Femmes	62,9	40,7	129,7	104,5	112,6	93,1
Deux sexes	62,0	37,9	77,8	87,2	87,7	88,4
Indices de masculinité						
Tous âges	102,1	110,8	162,5	124,9	141,3	112,9
65 ans et plus	46,1	48,1	120,9	121,8	61,3	61,3
40 à 64	108,4	111,4	421,4	246,0	210,5	167,3
15 à 39	100,9	117,9	221,2	124,7	167,6	105,8
0 à 14	103,9	106,9	103,4	104,2	113,8	107,7

Tableau 28.- BELGIQUE. EVOLUTION DE LA POPULATION ETRANGERE DE 15 A 39 ANS ENTRE LES RECENSEMENTS DE 1970 ET DE 1981

AGE	Hommes				Femmes				Indice de masculinité (p.100 femmes)	
	31.12.1970		1.03.1981		31.12.1970		1.03.1981		31.12.1970	1.03.1981
35-39	28 856	100,0	31 106	107,8	20 887	100,0	22 011	105,4	138,2	141,3
30-34	31 905	100,0	42 512	133,2	21 685	100,0	28 682	132,3	147,1	148,2
25-29	29 970	100,0	46 161	154,0	21 051	100,0	32 170	152,8	142,4	143,5
20-24	32 038	100,0	43 921	137,1	25 650	100,0	35 384	137,9	124,9	124,1
15-19	30 783	100,0	41 066	133,4	29 686	100,0	39 514	133,1	103,7	103,9
15-39	153 557	100,0	204 766	133,3	118 959	100,0	157 761	132,6	129,1	129,8
Tous âges	377 656	100,0	479 352	126,9	318 626	100,0	399 225	125,3	118,5	120,1

Tableau 29.- COMPARAISON DE LA STRUCTURE DES AGES DE LA POPULATION ETRANGERE DE BELGIQUE, DES FRANCAIS, DES NEERLANDAIS, DES ITALIENS, DES ESPAGNOLS, DES MAROCAINS ET DES TURCS AU 1.3.1981 (DEUX SEXES REUNIS)

	Pays musulmans		Europe méditerranéenne		Population étrangère de Belgique	Pays voisins	
	Implantation très récente		Implantation récente	Implantation ancienne		Implantation traditionnelle	
	Maroc	Turquie	Espagne	Italie		Pays-Bas	France
65 ans et plus	0,3	0,4	2,2	4,7	4,8	10,3	8,4
0 à 14 ans	46,3	46,5	25,3	29,1	31,7	25,0	28,5
Sénilité							
P.65 + ----- X 100	0,5	0,9	8,8	16,3	15,3	41,3	29,6
P.0 - 14							
15 à 39 ans	39,8	40,0	42,0	41,5	41,3	38,9	39,5
40 à 64 ans	13,6	13,1	30,5	24,7	22,2	25,8	23,6
15 à 64 ans	53,4	53,1	72,5	66,2	63,5	64,7	63,1
Remplacement							
P.15 - 39 ----- X 100	293,8	304,6	137,5	167,9	185,5	150,7	167,9
P.40 - 64							
Taux de masculinité (100 femmes)							
15 à 39 ans	124,7	105,8	117,9	134,0	129,8	150,2	124,0
40 à 64 ans	246,0	167,3	111,4	130,0	135,9	158,3	87,8
Tous âges	124,9	112,9	110,8	121,7	120,1	136,6	101,4

Tableau 30.- REGIONS LINGUISTIQUES, POPULATION ETRANGERE, EVOLUTION DE LA STRUCTURE DES AGES ENTRE LES RECENSEMENTS DE 1970 ET DE 1981

AGE EN ANNEES REVOLUES	Région Wallonne (a)		Bruxelles-Capitale		Région Flamande	
	31.12.1970	1.03.1981	31.12.1970	1.03.1981	31.12.1970	1.03.1981
HOMMES						
65 et plus	3,8	4,6	4,3	3,1	4,8	4,1
40 à 64	26,2	24,8	21,7	22,5	22,0	22,2
15 à 39	38,0	42,4	44,3	44,5	42,7	41,5
0 à 14	32,0	28,2	29,7	29,9	30,5	32,2
Tous âges	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	(191 495)	(222 657)	(90 994)	(126 316)	(92 712)	(130 379)
FEMMES						
65 et plus	5,6	6,7	6,5	4,8	6,8	5,2
40 à 64	22,5	23,0	20,5	19,7	18,9	17,8
15 à 39	35,9	38,2	41,6	43,5	35,9	37,5
0 à 14	36,0	32,1	31,4	32,0	38,4	39,5
Tous âges	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	(162 952)	(185 501)	(82 513)	(111 559)	(71 317)	(102 165)
DEUX SEXES						
65 et plus	4,6	5,5	5,3	3,9	5,7	4,6
40 à 64	24,5	24,0	21,1	21,1	20,6	20,2
15 à 39	37,0	40,5	43,1	44,1	39,7	39,8
0 à 14	33,9	30,0	30,5	30,9	34,0	35,4
Tous âges	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	(354 447)	(408 158)	(173 507)	(237 875)	(164 029)	(232 544)

(a) Y compris la région de langue allemande.

**Tableau 31.- REGIONS LINGUISTIQUES. POPULATION ETRANGERE,
EVOLUTION DES INDICES DE SENILITE DE 1970 A 1981**

P.65 + X 100	Hommes		Femmes		Deux sexes	
	1970	1981	1970	1981	1970	1981
Région wallonne (a)	12,0	16,4	15,5	20,7	13,7	18,5
Bruxelles-Capitale	14,4	10,3	20,7	14,9	17,4	12,6
Région flamande	15,7	12,7	17,7	13,3	16,7	13,0
Le Royaume	13,5	13,7	17,3	17,0	15,4	15,3

**Tableau 32.- REGIONS LINGUISTIQUES. POPULATION ETRANGERE,
EVOLUTION DES INDICES DE REMPLACEMENT DE 1970 A 1981**

P.15-39 X 100	Hommes		Femmes		Deux sexes	
	1970	1981	1970	1981	1970	1981
Région wallonne (a)	144,9	170,8	159,2	165,2	151,0	168,7
Bruxelles-Capitale	204,1	198,2	203,0	221,3	203,6	208,3
Région flamande	194,5	187,2	189,4	211,2	192,5	196,4
Le Royaume	169,0	181,9	176,3	190,5	172,1	185,5

**Tableau 33.- REGIONS LINGUISTIQUES. POPULATION ETRANGERE,
EVOLUTION DES INDICES DE CHARGE DE 1970 A 1981**

P.0-14 + P.65 - + X 100	Hommes		Femmes		Deux sexes	
	1970	1981	1970	1981	1970	1981
Région wallonne (a)	55,9	48,8	71,3	63,3	62,6	55,1
Bruxelles-Capitale	51,4	49,3	60,9	58,2	55,8	53,4
Région flamande	54,6	56,9	82,5	80,8	65,6	66,6
Le Royaume	54,5	51,1	70,9	65,9	61,6	57,5

**Tableau 34.- REGIONS LINGUISTIQUES. POPULATION ETRANGERE, INDICES DE
MASCULINITE (NOMBRE D'HOMMES POUR 100 FEMMES) DE 1970 A 1981**

AGE EN (ANNEES REVOLUES)	Région Wallonne (a)		Bruxelles-Capitale		Région Flamande	
	31.12.1970	1.03.1981	31.12.1970	1.03.1981	31.12.1970	1.03.1981
Tous âges	117,5	120,0	110,3	113,2	130,0	127,6
65 et plus	81,0	83,4	72,5	73,3	91,9	99,3
40 à 64	136,7	129,4	116,8	129,3	150,9	159,3
15 à 39	124,4	133,2	117,4	115,8	154,9	141,2
0 à 14	104,4	105,2	104,4	105,8	103,3	104,1

(a) Y compris la région de langue allemande.

LES ETRANGERS DANS L'ENSEIGNEMENT ET L'EMPLOI

Permanence et développement de
l'ethnostratification

(Analyse du Recensement de la population de 1981)

A. MARTENS

Chargé de cours

Katholieke Universiteit Leuven

1. INTRODUCTION

Cet article vise à décrire la position sociale des étrangers en Belgique d'après deux facteurs: l'enseignement et l'emploi.

La situation de la population étrangère en Belgique est souvent décrite comme une situation d'infériorisation sociale. Comparés à la population belge, les étrangers ne jouiraient pas d'égale façon de certains avantages et/ou situations sociales privilégiées. Autrement dit, la place des étrangers dans la hiérarchie sociale (stratification) dépendrait notamment de la nationalité ou de l'origine ethnique des intéressés. D'où le terme ethnostratification. Nous voulons examiner cette thèse à la lumière de deux facteurs: l'enseignement suivi et la position socio-professionnelle occupée.

En détaillant la position sociale des étrangers sur la base des résultats du recensement de la population de 1981, on établira, chaque fois que c'est possible, la comparaison avec:

- la population belge;
- la situation des étrangers lors du recensement de la population précédent (1970).

On pourra ainsi dégager une réponse aux questions suivantes:

- quelle est l'importance de l'infériorisation des étrangers par rapport aux Belges?
- cet écart, s'est-il partiellement résorbé ou s'est-il encore accru depuis 10 ans?

Il est à espérer qu'une telle analyse puisse contribuer à donner une vision plus sereine de la situation, à l'écart des préjugés et des passions.

Avant de donner une réponse aux questions concernant l'existence et le développement de l'ethnostratification en Belgique, nous devons d'abord savoir comment la population étrangère a évolué dans son ensemble.

Deux caractéristiques sont importantes ici:

1. L'accroissement de la population étrangère entre 1970 et 1981 est dû en grande partie aux naissances d'étrangers en Belgique. En 1970 on compte 214.297 étrangers nés en Belgique (ou 30,8% de tous les résidents étrangers); en 1981: 320.339 (ou 36,46%);
2. Le séjour des étrangers en Belgique semble aussi s'allonger constamment. Même si les statistiques ne nous permettent pas de comparer les durées de séjour moyennes en 1970 et 1981, nous constatons néanmoins qu'en 1981, le séjour moyen en Belgique des étrangers nés à l'étranger dépasse les 10 ans.

**Tableau 1.- DUREE DE SEJOUR EN BELGIQUE
DES ETRANGERS NES A L'ETRANGER (1981)**

	Chiffes absolus	Chiffres relatifs
10 ans ou plus	281 478	55,7
5- 9 ans	99 896	19,7
0- 4 ans	124 316	24,6
Total	505 690	100,0

Source: I.N.S. - Recensement de la population 1981 (tableau 02.01 E).

A défaut de données adéquates, nous ne pouvons prouver l'hypothèse d'une plus grande ou d'une moindre sédentarisation de la population étrangère en Belgique. Nous ne pouvons que constater que 55% des étrangers nés à l'étranger séjournent ici depuis déjà 10 ans ou plus.

Compte tenu du fait qu'entre 1970 et 1981 le nombre d'étrangers nés en Belgique s'est accru de 49%, la thèse de la sédentarisation ne peut être écartée.

S'il s'avère que la population étrangère - ou une partie importante de celle-ci - séjourne plus longtemps en Belgique, cela vaut sûrement la peine de vérifier si cette durée de séjour allongée a eu des incidences sur les structures de cette population selon l'enseignement et selon l'emploi .

2. L'ENSEIGNEMENT

2.1. La scolarisation

Globalement, la scolarisation des étrangers est élevée. Tant chez les plus jeunes que chez ceux de plus de 14 ans, le nombre fréquentant un établissement d'enseignement est égal ou supérieur à celui de la population totale (voir tableau 2). Dans la population âgée de moins de 14 ans, la scolarisation paraît à première vue moins élevée (44,53% ne suivent pas d'enseignement contre 40% pour la population belge). Toutefois, cet écart est essentiellement dû au grand nombre d'enfants n'ayant pas encore atteint l'âge scolaire. Pour la population étrangère de 14 ans et plus, la scolarisation dépasse de 4% celle de la population belge.

Tableau 2.- POPULATION SUIVANT OU NON UN ENSEIGNEMENT DE PLEIN EXERCICE D'APRES L'AGE AU 1er MARS 1981.

		Belges		Etrangers	
		Chiffres absolus	Chiffres relatifs d'après l'âge total	Chiffres absolus	Chiffres relatifs d'après l'âge total
Population de moins de 14 ans	Suit un enseignement	934 013	59,79	144 079	55,14
	Ne suit pas d'enseignement	625 404	40,05	116 368	44,53
	Renseignement non connu	2 564	0,16	866	0,33
	Total	1 561 981	100,0	261 313	100,0
			17,42	29,74	
Population de 14 ans et plus	Suit un enseignement	736 596	9,94	87 978	14,26
	Ne suit pas d'enseignement	6 638 937	89,62	517 907	83,90
	Renseignement non connu	32 556	0,54	11 379	1,84
	Total	7 408 089	100,0	617 264	100,0
			82,58	70,26	
Population totale	Suit un enseignement	1 670 609	18,63	232 057	26,42
	Ne suit pas d'enseignement	7 264 341	80,98	634 275	72,19
	Renseignement non connu	35 120	0,39	12 245	1,39
	Total	8 970 070	100,0	878 577	100,0
			100,0	100,0	

Source: I.N.S. - Recensement de la population 1981 (tableau 00.20 A et B)

Dans la population de 14 ans et plus qui ne suit plus d'enseignement (tableau 3), nous constatons que:

1. 8,3% des étrangers n'ont jamais suivi d'enseignement. Chez les Belges c'est le cas pour 1,5%.
2. chez ceux qui ont encore suivi un enseignement après 14 ans, les étrangers - comparés aux Belges - ont généralement terminé
3. dans la catégorie "25 ans et plus", les étrangers sont proportionnellement plus nombreux. Ce phénomène s'explique par la présence d'universitaires étrangers. Nous y reviendrons.

leurs études plus tôt. 50,5% n'ont plus suivi d'études après 14 ans (contre 42,9% des Belges).

Tableau 3.- POPULATION DE 14 ANS ET PLUS, NE SUIVANT PLUS D'ENSEIGNEMENT DE PLEIN EXERCICE, SELON L'AGE DE FIN DE SCOLARITE.

	Belges		Etrangers	
	Chiffres absolus	Chiffres relatifs	Chiffres absolus	Chiffres relatifs
Total	6 638 937	100,0	517 907	100,0
N'a pas suivi d'enseignement	100 916	1,5	43 000	8,3
Age non connu	345 619	5,2	82 463	15,9
Age connu	6 192 402	93,3	392 444	75,8
Total âge connu	6 192 402	100,0	392 444	100,0
14 ans et moins	2 654 327	42,9	198 336	50,5
15 ans	395 404	6,4	24 279	6,2
16 ans	799 744	12,9	44 075	11,2
17 ans	420 553	6,8	24 981	6,4
18 ans	813 666	13,1	42 313	10,8
19 ou 20 ans	521 472	8,4	25 926	6,6
21 ou 22 ans	326 381	5,3	13 663	3,5
23 ou 24 ans	156 400	2,5	8 472	2,2
25 ans et plus	104 455	1,7	10 399	2,6

Source: I.N.S. - Recensement de la population. (tableau 00.23 A et B)

Tableau 4.- POPULATION SUIVANT UN ENSEIGNEMENT DE PLEIN EXERCICE (SELON LE SEXE ET LE GENRE D'ENSEIGNEMENT SUIVI)

- Chiffres absolus -

	Belges	Etrangers	Belges	Etrangers	Belges	Etrangers
	Hommes		Femmes		Hommes + Femmes	
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	388 448	64 794	365 804	60 928	754 252	125 722
SECONDAIRE						
Général	189 537	17 974	208 614	20 705	398 151	38 679
Technique	119 298	14 184	75 462	6 760	194 760	20 944
Professionnel	48 683	7 307	65 496	9 827	114 179	17 134
Artistique	2 693	289	4 386	431	7 079	720
Spécial	8 671	1 194	7 062	948	15 733	2 142
Total	368 882	40 948	360 390	38 671	729 272	79 619
SUPERIEUR						
Pédagogique type court (normal)	7 349	425	16 277	607	23 626	1 032
Non universitaire	29 956	3 646	36 245	2 395	66 201	6 041
Universitaire	54 433	9 831	33 255	3 862	87 688	13 693
Total	91 738	13 902	85 777	6 864	177 515	20 766
Renseignement non connu	4 790	3 484	4 861	2 466	9 570	5 950
Total général	853 858	123 128	816 751	108 929	1 670 609	232 057

Source: I.N.S. - Recensement de la population 1981 (tableau 00.21 A et B).

Tableau 4.- POPULATION SUIVANT UN ENSEIGNEMENT DE PLEIN EXERCICE (SELON LE SEXE ET LE GENRE D'ENSEIGNEMENT SUIVI)

- Chiffres relatifs -

	Belges	Etrangers	Belges	Etrangers	Belges	Etrangers
	Hommes		Femmes		Hommes + Femmes	
ENSEIGNEMENT						
PRIMAIRE	45,49	52,62	44,79	55,93	45,15	54,18
SECONDAIRE						
Général	22,20	14,60	25,54	19,01	23,83	16,67
Technique	13,97	11,52	9,24	6,21	11,66	9,03
Professionnel	5,70	5,93	8,02	9,02	6,83	7,38
Artistique	0,30	0,23	0,54	0,40	0,42	0,31
Spécial	1,01	0,97	0,78	0,87	0,91	0,92
Total	43,28	33,26	44,12	35,50	43,65	34,31
SUPERIEUR						
Pédagogique type						
court (normal)	0,86	0,35	1,99	0,56	1,41	0,44
Non universitaire	3,51	2,96	4,44	2,20	3,96	2,60
Universitaire	6,38	7,98	4,07	3,55	5,26	5,90
Total	10,75	11,29	10,50	6,30	10,63	8,95
Renseignement non connu	0,58	2,83	0,59	2,26	0,57	2,56
Total général	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Source: I.N.S. - Recensement de la population 1981 (tableau 00.21 A et B).

2.2. Enseignement et discipline choisis

Parmi la population suivant encore au 1er mars 1981 un enseignement de plein exercice, on observe (tableau 4):

1. une scolarisation proportionnellement plus élevée des étrangers dans l'enseignement primaire. Ceci est dû, comme nous l'avons déjà fait remarquer, à la structure par âge plus jeune de cette population. Chez les étrangers, la scolarisation des filles (55,93%) dépasse celle des garçons (52,62%).
2. une scolarisation proportionnellement moins élevée des étrangers dans l'enseignement secondaire. Sur 100 étrangers suivant un enseignement de plein exercice, 34% sont dans l'enseignement secondaire. Le taux est de 43% pour la population belge. Importante aussi est la ventilation selon la discipline choisie. Le choix des étrangers diffère souvent de celui des Belges.

Tableau 5.- POPULATION BELGE ET ETRANGERE SUIVANT UN ENSEIGNEMENT SECONDAIRE, PAR SEXE ET DISCIPLINE (en %).

DISCIPLINE	Hommes		Femmes	
	Belges	Etrangers	Belges	Etrangers
Général	51,4	43,9	57,9	53,5
Technique	32,3	34,7	20,9	17,5
Professionnel	13,2	17,8	18,2	25,4
Artistique	0,7	0,7	1,2	1,1
Spécial	2,4	2,9	1,8	2,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Chiffres absolus	368 882	40 948	360 390	38 671

Source: I.N.S. - Recensement de la population 1981. Calculs propres (tableau 00.21 A et B).

Globalement, les étrangers fréquentent moins l'enseignement de formation générale. Dans la population totale (H + F), 54% suivent cette formation; chez les étrangers, 48% seulement. Cette orientation constitue cependant le choix de la majorité des filles - même étrangères. Ces dernières choisissent en second lieu l'enseignement professionnel, tandis que, pour l'ensemble des filles, le choix se porte ensuite sur l'enseignement technique. Pour les garçons, les priorités sont différentes: d'abord l'enseignement technique, puis le professionnel. Le pourcentage

d'étrangers ayant opté pour une de ces deux orientations est chaque fois plus élevé.

Le choix des orientations des étrangers diffère donc de celui de la population totale et s'oriente plutôt vers un cycle plus court, axé sur la vie professionnelle mais offrant moins de passerelles vers l'enseignement supérieur.

3. dans l'enseignement supérieur, une claire prépondérance de l'enseignement universitaire se marque chez les étrangers.

Tableau 6.- POPULATION BELGE ET ETRANGERE SUIVANT UN ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, PAR SEXE ET ORIENTATION (en %).

ORIENTATION	Hommes		Femmes	
	Belges	Etrangers	Belges	Etrangers
Pédagogique de type court	8,0	3,1	19,0	8,8
Non universitaire	32,7	26,2	42,2	34,9
Universitaire	59,3	70,7	38,8	56,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Chiffres absolus	91 738	13 902	85 777	6 864

Source: I.N.S. - Recensement de la population 1981. (tableau 00.21 A et B).

Pour interpréter cette prépondérance, il faut recourir à des données complémentaires. L'enseignement universitaire fait notamment l'objet d'une politique spécifique ayant un impact indéniable sur les étrangers (cf. l'octroi de bourses à ceux-ci). Selon le Bureau de Statistiques universitaires, sur un total de 12.791 étudiants étrangers on trouve des ressortissants des pays suivants: Maroc (1.646), Pays-Bas (1.036), Italie (722), Liban (699), République fédérale d'Allemagne (562), France (540), Espagne (224) et Turquie (137)(1). Il faudrait encore ventiler ces chiffres entre ceux qui resteront en Belgique et ceux qui regagneront leur pays d'origine après leurs études. A cette dernière catégorie appartient notamment un nombre important d'étudiants marocains. Quoi qu'il en soit, on peut supposer que le passage dans le cycle universitaire des étrangers résidant en Belgique reste limité.

Particulièrement limité aussi est le passage dans l'enseignement pédagogique de type court (école normale). Les étrangers, hommes et femmes réunis, y sont au nombre de 1 032, soit à peine 4,18% de l'ensemble des étudiants dans cette discipline. (Dans l'enseigne-

ment non universitaire, ce taux est de 8,36% et dans l'enseignement universitaire de 13%). La sous-représentation évidente des étrangers dans l'enseignement pédagogique de type court, qui forme normalement le personnel des enseignements primaire et secondaire, est le reflet de l'inaccessibilité, pour les étrangers, du métier d'enseignant. Celui-ci est réservé aux seuls Belges.

2.3. Résultats scolaires.

Le recensement de la population nous donne uniquement des informations quant aux diplômes, certificats et brevets obtenus en Belgique. Nous ignorons quels diplômes ont été obtenus à l'étranger. Il en résulte une sous-estimation des qualifications acquises par les étrangers. Mais en tenant compte de l'allongement, constaté ci-dessus, de la sédentarisation, (tableau 1), nous pourrions supposer que les étrangers aient acquis durant ce séjour prolongé une certaine instruction scolaire. Il n'en est rien cependant. Deux étrangers sur trois (65,69%) ne possèdent aucun diplôme, certificat ou brevet belge (tableau 7).

Tableau 7.- POPULATION DE 14 ANS ET PLUS, NE SUIVANT PLUS D'ENSEIGNEMENT DE PLEIN EXERCICE, PAR SEXE ET NIVEAU D'ENSEIGNEMENT

- Chiffres absolus -

	Belges	Etrangers	Belges	Etrangers	Belges	Etrangers
	Hommes		Femmes		Hommes + Femmes	
Enseignement primaire	666 887	31 941	824 534	23 146	1 491 421	55 087
Secondaire inférieur	729 544	34 761	681 790	22 146	1 411 334	36 907
Secondaire supérieur	516 815	20 948	456 084	12 655	972 899	33 603
Pédagogique type court (normal)	67 923	349	159 357	648	227 280	997
Ministre des cultes	8 428	332	487	28	8 915	360
Non universitaire	106 258	2 759	110 025	1 587	216 283	4 346
Universitaire et assimilés	167 686	3 323	55 742	785	223 428	4 108
Niveau d'instruction non connu	1 953	309	1 896	173	3 849	482
Total	2 265 494	94 722	2 289 915	61 168	4 555 409	155 890
Sans diplôme ou certificat belge	831 243	182 717	1 159 045	157 483	1 990 288	340 200
Niveau de formation non connu	42 133	11 953	51 107	9 864	93 240	21 817
Total général	3 138 870	289 392	3 500 067	228 515	6 638 937	517 907

Source: I.N.S. - Recensement de la population 1981. (tableau 00.22 A et B).

(1) Bureau de Statistiques universitaires, Rapport annuel 1981, Fondation universitaire, Bruxelles, pp 197-237.

Tableau 7.- POPULATION DE 14 ANS ET PLUS, NE SUIVANT PLUS D'ENSEIGNEMENT DE PLEIN EXERCICE, PAR SEXE ET NIVEAU D'ENSEIGNEMENT

- Pourcentages -

	Belges	Etrangers	Belges	Etrangers	Belges	Etrangers
	Hommes		Femmes		Hommes + Femmes	
Enseignement primaire	21,31	11,04	23,56	10,13	22,46	10,64
Secondaire inférieur	23,24	12,01	19,48	9,69	21,26	10,99
Secondaire supérieur	16,47	7,24	13,03	5,54	14,65	6,49
Pédagogique type court (normal)	2,16	0,12	4,55	0,28	3,42	0,19
Ministre des cultes	0,27	0,11	0,01	0,01	0,13	0,07
Non universitaire	3,38	0,95	3,14	0,69	3,26	0,84
Universitaire et assimilés	5,34	1,15	1,59	0,34	3,37	0,79
Niveau d'instruction non connu	0,06	0,11	0,05	0,08	0,06	0,09
Total	72,18	32,73	65,43	26,77	68,62	30,10
Sans diplôme ou certificat belge	26,48	63,14	33,11	68,92	29,98	65,69
Niveau de formation non connu	1,34	4,13	1,46	4,32	1,40	4,21
Total général	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Source: I.N.S. - Recensement de la population 1981. (tableau 00.22 A et B).

Lorsque des étrangers possèdent quand même un tel document, ou d'enseignement secondaire inférieur (tableau 8).
il s'agit le plus souvent d'un certificat d'enseignement primaire

Tableau 8.- POPULATION DE 14 ANS ET PLUS, POSSEDANT UN DIPLOME, CERTIFICAT OU BREVET DELIVRE EN BELGIQUE, PAR SEXE ET NIVEAU D'INSTRUCTION (en %)

	Hommes		Femmes	
	Belges	Etrangers	Belges	Etrangers
Enseignement primaire	29,4	33,7	36,0	37,8
Secondaire inférieur	32,2	36,7	29,8	36,2
Secondaire supérieur	22,8	22,1	19,9	20,7
Pédagogique type court	3,0	0,4	6,9	1,1
Ministre des cultes	0,4	0,3	0,02	0,04
Autres "supérieur non universitaire"	4,7	2,9	4,8	2,6
Universitaire et assimilés	7,4	3,5	2,4	1,3
Niveau non connu	0,1	0,3	0,1	0,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Chiffres absolus	2 265 494	94 722	2 289 915	61 168

Source: I.N.S. - Recensement de la population 1981 - Calculs propres (tableau 00.22 A et B)

Chez les diplômés de l'enseignement supérieur, la sous-représentation des étrangers est évidente. Sur 100 hommes étrangers ayant un diplôme on compte 3,5 universitaires; sur 100 femmes étrangères 1,3.

Ces chiffres contrastent quelque peu avec ceux du tableau 6 qui fait ressortir la participation plus élevée des étrangers à l'enseignement supérieur. Ils confirment cependant notre thèse selon laquelle la plupart de ces étudiants ne séjournaient pas en Belgique avant leurs études universitaires mais sont venus uniquement pour effectuer celles-ci. Pour les étrangers nés ici ou séjournant régulièrement en Belgique, l'accès à l'enseignement universitaire est extrêmement limité.

2.4. Conclusion.

De l'analyse de toutes ces données on peut déduire le profil suivant:

1. 66% de la population étrangère qui ne suit plus d'enseignement ne dispose pas d'un diplôme, certificat ou brevet délivré en Belgique. Lorsque des étrangers en ont tout de même obtenu un, il est d'un niveau d'enseignement inférieur: enseignement primaire (10%), enseignement secondaire inférieur (10%).

2. En ce qui concerne l'enseignement primaire, la scolarisation des étrangers est aussi élevée que celle de la population totale. Au-dessus de 14 ans, cette scolarisation reste élevée.
3. En ce qui concerne l'orientation des études, on observe deux tendances: une présence élevée dans l'enseignement de formation générale, dans l'enseignement technique (garçons étrangers) et dans l'enseignement professionnel (filles étrangères). Dans l'enseignement supérieur on trouve relativement plus d'étrangers dans l'enseignement universitaire et très peu dans l'enseignement pédagogique du type court.

3. L'EMPLOI

Les données statistiques disponibles nous permettent de ventiler l'emploi de la population étrangère selon:

- le taux d'activité;
- les professions, fonctions et statuts;
- les branches et secteurs d'activité.

3.1. Taux d'activité des étrangers

Le tableau 9 donne la ventilation de la population belge et étrangère selon le type d'activité. En parcourant les chiffres, nous pouvons faire les constatations suivantes:

Tableau 9.- BELGES ET ETRANGERS SELON LE TYPE D'ACTIVITE

	Population belge		Etrangers	
	Chiffres absolus	Chiffres relatifs	Chiffres absolus	Chiffres relatifs
Population active				
occupée	3 266 707	36,4	252 363	28,7
non occupée				
- demandeurs d'emploi	364 379	4,1	59 837	6,8
- miliciens	27 988	0,3	569	0,1
Total	3 659 074	40,8	312 769	35,6
Population non active				
de moins de 14 ans	1 561 981	17,4	261 313	29,7
étudiants de 14 ans et plus	734 149	8,2	87 503	10,0
s'occupant de son ménage	1 248 416	13,9	101 016	11,5
pension - prépension	1 479 252	16,5	62 542	7,1
autres raisons	213 990	2,4	27 542	3,1
Total	5 237 788	58,4	539 916	61,5
Type d'activité non connu	73 208	0,8	25 892	2,9
Population totale	8 970 070	100,0	878 577	100,0

Source: I.N.S. - Recensement de la population 1981 (tableau 00.51 A et B).

- a. Il y a un nombre élevé d'étrangers dont nous ne savons pas s'ils sont occupés ou non (3%). Chez les Belges ce n'est que rarement le cas (0,8%).
- b. La proportion de population active parmi les étrangers et parmi les Belges est à peu près égale (35,6% contre 40,8% pour la population belge). Le pourcentage des étrangers actifs est resté pour ainsi dire constant (36,8%) depuis 1970 (recensement de la population).
- c. Les étrangers non occupés demandeurs d'emploi sont devenus plus nombreux depuis 1970: de 1,3% (de la population étrangère totale) à 7% en 1981. La population belge ne compte que 4% de demandeurs d'emploi.
- d. En ce qui concerne la population non-active et comparativement à la population belge, il y a parmi la population étrangère une nette surreprésentation des jeunes et des étudiants et une sous-représentation des pensionnés. L'emploi chez les étrangers est donc plus réduit que chez les Belges et ce pour deux raisons: un taux d'activité plus bas (- 5%) et un taux de chômage plus élevé (+ 2%). La population belge compte en effet 36,4% d'actifs ayant un emploi; chez les étrangers ce chiffre n'est que de 28,7%. Le volume de la population active est également différent selon le sexe et le pays d'origine.

Tableau 10.- VOLUME DE POPULATION ACTIVE (OCCUPEE, DEMANDEURS D'EMPLOI ET MILICIENS) PAR SEXE ET PAYS DE NATIONALITE (EN % DE LA POPULATION TOTALE)

PAYS DE NATIONALITE	Hommes	Femmes
Belgique	53,40	28,90
Etrangers (Total)	46,48	22,53
Pays de la C.E.E. (Total)	49,92	26,23
Italie	48,22	26,94
Espagne	54,57	33,48
Maroc	38,32	10,25
Turquie	39,72	13,20
Etats-Unis d'Amérique	40,10	11,52
Japon	57,31	6,29

Source: I.N.S. - Recensement de la population 1981 - (tableau 02.02 C).

Les hommes exercent plus souvent une profession que les femmes. Cette constatation vaut aussi bien pour les Belges que pour les étrangers (l'Espagne exceptée). Ceux qui sont originaires des pays

de la C.E.E. exercent plus souvent une profession que ceux qui viennent d'un pays qui n'est pas membre de la C.E.E. (à l'exception du Japon). Les femmes marocaines et turques ont souvent un taux de participation très faible; les femmes espagnoles par contre exercent souvent une profession.

3.2. Statut professionnel de la population active occupée.

La comparaison des populations actives belge et étrangère présente l'aspect suivant.

Tableau 11.- POPULATION ACTIVE BELGE ET ETRANGERE SELON LE STATUT PROFESSIONNEL (en %)

STATUT PROFESSIONNEL	Belges	Etrangers
Employeurs	3,7	3,0
Indépendants	10,3	7,1
Employeurs liés par un contrat de travail	0,8	1,5
Salariés (Services publics)	26,8	8,0
Employés (Entreprises privées)	23,5	18,8
Ouvriers (Entreprises privées)	31,3	57,6
Apprenti(e)s	0,6	1,0
Aidants	2,4	1,5
Profession non connue	0,5	1,5
Total	100,0	100,0
Chiffres absolus	3 266 707	252 363

Source: I.N.S. - Recensement de la population 1981 (tableaux 03.02 T et 02.09 A).

Les étrangers sont en majeure partie des ouvriers occupés dans des entreprises privées. Ils n'ont qu'un accès fort réduit aux services publics. Ce secteur occupe pourtant un Belge sur quatre. Enfin, moins d'étrangers que de Belges ont le statut d'employé et d'indépendant.

3.2.1. Hommes étrangers.

Une répartition plus poussée du statut professionnel donne l'image suivante (uniquement pour les hommes).

Tableau 12.- POPULATION ACTIVE OCCUPEE MASCULINE BELGE ET ETRANGERE PAR GROUPES SOCIO-ECONOMIQUES (en %).

GROUPES SOCIO-ECONOMIQUES	Belges	Etrangers
1. Indépendants et employeurs dans l'agriculture	3,2	0,4
2. Indépendants et employeurs dans l'artisanat et l'industrie	3,3	1,8
3. Indépendants et employeurs dans le commerce et le transport	2,8	7,1
4. Professions libérales	2,2	1,0
5. Employeurs liés par un contrat de travail	1,0	1,8
6. Cadres supérieurs - secteur privé	5,1	4,7
7. Employés - secteur privé	13,5	10,5
8. Total (5+6+7) Employés et cadres - secteur privé	19,6	17,0
9. Agents du secteur public	5,9	2,5
10. Enseignement - militaires - police	11,0	2,4
11. Autres travailleurs - services publics	8,0	1,5
12. Total (9+10+11) Travailleurs - services publics	25,0	6,4
13. Travailleurs et aidants agricoles	0,6	0,3
14. Contremaîtres	2,2	2,0
15. Ouvriers qualifiés	31,1	51,9
16. Manoeuvres	3,5	7,6
17. Apprentis	0,6	0,9
18. Autres aidants	0,6	0,6
19. Non connu	0,9	2,9
Total	100,0	100,0
Chiffres absolus	2 138 316	189 692

Source: I.N.S. - Recensement de la population 1981. (Calculs propres sur la base du tableau 02.01 F 1).

Ici aussi, on constate que les hommes étrangers:

- a. n'ont pas accès, ou sont quasiment exclus de la plupart des fonctions publiques (enseignement compris).
- b. lorsqu'ils possèdent un statut d'indépendant ou d'employeur, sont pour la plupart des commerçants. Les professions libérales ainsi que les indépendants (et les employeurs) de l'artisanat et l'industrie se limitent à quelques pourcents.
- c. sont pour la plupart (60%) des ouvriers non qualifiés ou qualifiés.

d. sont toutefois pour 19% d'entre eux parvenus au niveau de contremaître, employé ou cadre (pour les Belges, ce taux atteint 21,8%).

La question se pose à présent de savoir si, chez les étrangers de la jeune génération, le statut d'ouvrier continue à dominer ou si, depuis le recensement de la population de 1970, des changements se sont produits dans les groupes socio-économiques.

Nous nous limitons aux groupes socio-économiques pour lesquels un changement d'au moins 1% s'est produit entre 1970 et 1981.

**Tableau 13.- POPULATION ETRANGERE
PAR GROUPE SOCIO-ECONOMIQUE EN
1970 ET 1981 (ECART D'AU MOINS
1% - POPULATION MASCULINE)**

GROUPES SOCIO-ECONOMIQUES	1970	1981
	Chiffres relatifs	Chiffres relatifs
Indépendants et employeurs du commerce et des services de transport	4,49	7,08
Cadres supérieurs	4,96	6,29
Autres employés	10,63	12,59
Ouvriers qualifiés, semi-qualifiés et spécialisés et manoeuvres	70,75	61,84
Autres	9,17	12,20
Total	100,00	100,00
Chiffres absolus	186 698	189 692

Pour une population active qui a crû de 1,6% entre 1970 et 1981, nous constatons que le pourcentage d'ouvriers a baissé d'environ 10%; en revanche, le nombre d'employés, de cadres et de commerçants étrangers a augmenté; les proportions ne changent pas dans les autres groupes socio-économiques. On peut donc constater une certaine promotion. Une autre question se pose encore à ce sujet: cette mobilité ascendante s'observe-t-elle essentiellement à l'intérieur d'une même génération ou entre des générations successives?

Pour les quatre groupes socio-économiques précités, on note la répartition suivante par groupe d'âges.

Source: I.N.S. - Recensement de la population 1970 et 1981 -
Calculs propres.

**Tableau 14.- ETRANGERS (HOMMES) PAR GROUPES D'AGES ET POSITION SOCIO-ECONOMIQUE
EN 1970 ET 1981 (en %).**

GROUPES D'AGES	Indépendants et employeurs commerce et transport		Personnel de cadre supérieur		Employés		Ouvriers (non qualifiés et manoeuvres)	
	1970	1981	1970	1981	1970	1981	1970	1981
15-19	0,1	0,6	-	-	5,0	4,9	91,7	88,0
20-24	1,6	3,0	1,4	1,3	12,6	11,3	78,9	77,3
25-29	3,5	5,7	4,8	4,2	14,2	13,9	69,7	66,4
30-34	3,5	7,5	5,4	6,6	10,6	14,7	72,1	58,9
35-39	4,1	9,0	6,0	8,9	8,9	13,8	72,3	53,9
40-44	4,9	8,1	6,3	8,2	8,5	11,2	69,9	58,5
45-49	5,6	7,7	6,7	8,1	10,0	10,0	65,8	60,6
50-54	7,8	8,6	7,6	8,5	11,0	11,0	60,1	56,6
55-59	9,5	10,8	6,5	10,4	11,6	16,1	55,5	44,1
60 et plus	19,4	20,6	6,5	12,4	14,2	15,7	36,1	21,7
Total	4,4	7,0	4,9	6,3	10,6	12,6	70,7	61,8

Source: I.N.S. - Recensement de la population - 1970 et 1981 (Calculs propres sur la base du tableau 02.01 F1 M)

Que ce soit en 1970 ou onze ans plus tard, les jeunes étrangers sont et restent, dans leur majorité, des ouvriers. Dans les tranches d'âges supérieures, le pourcentage d'ouvriers baisse au profit des indépendants, des employeurs du commerce et des services de transports ainsi que des employés.

Le profil socio-économique des étrangers demeure identique en 1970 et 1981. Les résultats du recensement de 1981 montrent toutefois qu'à partir de 30 ans, les étrangers abandonnent plus rapidement le statut d'ouvriers.

3.2.2. Femmes étrangères

Les femmes étrangères représentent 25% de l'ensemble de la population active de nationalité étrangère et sont, pour la plupart également, ouvrières. Cependant, on y compte proportionnellement davantage d'employées (secteur privé) et un nombre relativement plus élevé d'entre elles ont accès aux services publics (principalement parmi le personnel enseignant, les employées de bureau, le personnel de nettoyage ou horéca).

Tableau 15.- POPULATION ACTIVE OCCUPEE DE NATIONALITE ETRANGERE PAR SEXE ET LE STATUT PROFESSIONNEL (en %)

STATUT PROFESSIONNEL	Hommes	Femmes
Indépendants ou employeurs	10,4	9,0
Travailleurs - services publics	6,5	12,8
Employés - secteur privé	18,0	27,4
Ouvriers - secteur privé	63,0	45,6
Aidants	0,7	3,8
Non connu	1,4	1,4
Total	100,0	100,0
Chiffres absolus	189 692	62 671

Source: I.N.S. - Recensement de la population 1981 (Calculs propres sur la base du tableau 02.01)

En ce qui concerne les services publics (qui occupaient, en 1981, 12.266 hommes et 7.996 femmes de nationalité étrangère), nous devons constater que ces postes sont, pour la plupart, occupés par des ressortissants de la C.E.E.

Tableau 16.- POPULATION ETRANGERE OCCUPEE DANS LES SERVICES PUBLICS SELON LE SEXE ET LE PAYS DE NATIONALITE (en %)

PAYS DE NATIONALITE	Hommes	Femmes
Pays de la C.E.E.	71,0	80,0
Italie	20,2	21,2
Espagne	3,0	4,6
Turquie	2,2	0,9
Etat-Unis d'Amérique	2,8	2,9
Maroc	6,5	1,8
Autres	0,0	0,0
Total	100,0	100,0
Chiffres absolus	12 266	7 996

Source: I.N.S. - Recensement de la population 1981. Propres calculs (tableau 02.04 B à Q).

Les ressortissants des pays de la C.E.E. représentent 66% des hommes actifs et 70% des femmes actives de nationalité étrangère. Leur participation aux services publics est plus élevée, à savoir respectivement 71% et 80%.

3.3. Fonctions et classes de professions

Le recensement nous fournit également une ventilation détaillée selon la classe, le groupe et le sous-groupe de professions.

Pour nous faire une représentation synthétique des différentes professions exercées par des étrangers, nous avons tout d'abord subdivisé la population d'après le sexe (H/F) et d'après le groupe socio-économique (employés/ouvriers); enfin, nous n'avons retenu que les groupes de professions occupant au moins 1% des étrangers actifs occupés.

Le tableau 17 donne la répartition des employés; le tableau 18, celle des ouvriers.

Parmi les employés masculins (tableau 17), on trouve proportionnellement un très grand nombre de directeurs, cadres supérieurs et employés de bureau. Plus de 70% d'entre eux sont originaires d'un pays de la C.E.E. Les vendeurs, les employés de magasins, les voyageurs de commerce et les représentants constituent une classe de professions dans laquelle plus de 10% des employés étrangers sont occupés.

Chez les employées étrangères, la plupart travaillent comme employées de bureau (42%), vendeuses et commerçantes (17%) et comptables, caissières (10%). 80% d'entre elles sont originaires d'un pays de la C.E.E.

On remarquera aussi la percée des femmes de nationalité étrangère dans le secteur médical (médecins, professions paramédicales, infirmières); 8,94% d'entre elles y travaillent (dont 72% sont originaires de la C.E.E.).

A l'exception des directeurs, cadres supérieurs et des différentes professions libérales (architectes, ingénieurs, médecins, artistes, etc.), on constate que la majorité des professions exercées par des étrangers ne démontrent qu'un faible niveau de qualification. Les employés de bureau, les vendeurs, les employés de magasins, les conducteurs de tram, les chauffeurs, etc. n'ont généralement pas suivi de formation approfondie.

Les ouvriers étrangers (masculins) travaillent principalement comme ouvriers métallurgistes (ajusteurs, outilleurs, plombiers, soudeurs, tôliers, ouvriers non qualifiés, manutentionnaires, manoeuvres), travailleurs de la construction, mineurs, conducteurs de four (tréfileurs, mouleurs). Ces quatre classes de professions réunies occupent quelque 57% d'entre eux. D'autre part, des milliers d'étrangers travaillent dans les services domestiques, hôteliers et de la restauration ou comme électriciens, machinistes, chauffeurs, conducteurs, charpentiers, etc.

Les ouvrières étrangères se retrouvent principalement dans la catégorie des professions des services domestiques, hôteliers et de la restauration (42%), les tailleurs, manoeuvres et assimilés (6%), ouvriers métallurgistes (5%) ou parmi les travailleurs des services personnels (5,7%)

Tableau 17.- POPULATION ACTIVE OCCUPEE (EMPLOYES) DE NATIONALITE ETRANGERE PAR SEXE ET PROFESSION (SECTEUR PRIVE)

CLASSE DE PROFESSIONS	Hommes	
	Chiffres absolus	Chiffres relatifs
Total	34 083	100,00
11 Directeurs et cadres supérieurs du secteur privé	8 244	24,19
21 Employés de bureau (à l'exception des comptables, caissiers, dactylographes)	7 919	23,23
08 Dessinateurs et techniciens du niveau secondaire	2 701	7,92
09 Autres personnes exerçant une profession scientifique ou libérale	2 138	6,27
33 Vendeurs, employés de bureau et assimilés	1 931	5,67
32 Voyageurs de commerce et représentants	1 689	4,96
00 Architectes, ingénieurs, ingénieurs techniciens	1 574	4,62
70 Agents de maîtrise (production et entreprises de construction)	1 471	4,32
20 Comptables et caissiers	905	2,66
77 Electriciens, électroniciens (production et construction)	687	2,02
07 Artistes, écrivains, journalistes	682	2,00
63 Conducteurs de tram, chauffeurs	603	1,77
03 Médecins, dentistes, pharmaciens, personnel paramédical, infirmiers	447	1,31
04 Personnel enseignant	351	1,03
31 Agents d'assurances, courtiers et assimilés	349	1,02

Source: I.N.S. - Recensement de la population 1981. Calculs propres (tableau 02.05 A).

Tableau 17.- POPULATION ACTIVE OCCUPEE (EMPLOYES) DE NATIONALITE ETRANGERE PAR SEXE ET PROFESSION (SECTEUR PRIVE)

CLASSE DE PROFESSIONS	Femmes	
	Chiffres absolus	Chiffres relatifs
Total	17 195	100,00
21 Employés de bureau (à l'exception des comptables, caissiers, dactylographes)	7 205	41,90
33 Vendeurs et employés de magasins	2 864	16,66
20 Comptables et caissiers	1 805	10,50
03 Médecins, dentistes, pharmaciens, personnel paramédical, infirmiers	1 538	8,94
11 Directeurs, cadres supérieurs du secteur privé	1 010	5,87
09 Autres personnes exerçant une profession scientifique ou libérale	575	3,34
04 Personnel enseignant	378	2,20
91 Professions spécialisées des services domestiques, hôteliers et de la restauration (concierges)	315	1,83
07 Artistes, écrivains, journalistes	279	1,62
08 Dessinateurs et techniciens du niveau secondaire	225	1,31

Source: I.N.S. - Recensement de la population 1981. Calculs propres (tableau 02.05 A).

Tableau 18.- POPULATION ACTIVE OCCUPEE (OUVRIERS) DE NATIONALITE ETRANGERE PAR SEXE ET CLASSE DE PROFESSION (SECTEUR PRIVE)

CLASSE DE PROFESSIONS	Hommes	
	Chiffres absolus	Chiffres relatifs
Total	119 572	100,00
76 Ajusteurs, outilleurs, plombiers, soudeurs, tôliers	28 900	24,17
89 Manutentionnaires, manoeuvres, dockers	13 820	11,56
80 Ouvriers de la construction, maçons, carreleurs, plafonneurs	10 418	8,71
50 Mineurs, carriers	8 875	7,42
74 Conducteurs de four et de laminoir, tréfileurs	7 021	5,87
91 Professions spécialisées des services domestiques, hôteliers et de la restauration	6 373	5,32
77 Electriciens, électroniciens (production et construction)	5 918	4,95
63 Machinistes, chauffeurs, conducteurs	4 935	4,13
78 Charpentiers, menuisiers, travailleurs du bois et assimilés	4 020	3,36
88 Conducteurs de machines fixes, d'appareils de levage et d'excavation	3 520	2,94
83 Travailleurs de l'industrie alimentaire et des boissons (boulangers, bouchers)	3 457	2,89
82 Travailleurs du verre et de la céramique	2 529	2,12
84 Travailleurs de l'industrie chimique et du papier	2 337	1,95
70 Agents de maîtrise (production et construction)	2 323	1,94
79 Peintres (construction et bâtiment)	2 186	1,83
86 Ouvriers de métier et ouvriers à la production n.d.a. (caoutchouc, plastique, cuir)	1 889	1,58
71 Fileurs, tisserands, tricoteurs, teinturiers	1 788	1,50

Source: I.N.S. - Recensement de la population 1981. Calculs propres (tableau 02.05 A).

Tableau 18.- POPULATION ACTIVE OCCUPEE (OUVRIERS) DE NATIONALITE ETRANGERE PAR SEXE ET CLASSE DE PROFESSION (SECTEUR PRIVE)

CLASSE DE PROFESSIONS	Femmes	
	Chiffres absolus	Chiffres relatifs
Total	28 363	100,00
91 Personnel domestique, hôtelier et de restauration	12 087	42,61
72 Tailleurs, coupeurs, fourreurs	2 582	8,89
89 Manoeuvres, manutentionnaires	1 814	6,40
76 Ajusteurs, outilleurs, plombiers, soudeurs, tôliers	1 679	5,92
92 Profession des services personnels (coiffeurs, laveurs, presseurs)	1 622	5,72
33 Vendeurs et employés de magasins	1 273	4,49
71 Fileurs, tisserands, tricoteurs, teinturiers	984	3,47
83 Travailleurs de l'industrie alimentaire et des boissons (boulangers, bouchers)	875	3,09
87 Emballeurs, capsuleurs, étiquetteurs	812	2,86
77 Electriciens, électroniciens (production et construction)	790	2,79
82 Travailleurs du verre et de la céramique	569	2,01
84 Travailleurs de l'industrie chimique et du papier	486	1,71
86 Ouvriers de métier et ouvriers à la production n.d.a. (caoutchouc, plastique, cuir)	296	1,04

Source: I.N.S. - Recensement de la population 1981. Calculs propres (tableau 02.05 A).

Pour le reste, il s'agit de professions supposant peu ou pas de qualifications ou d'emplois typiquement "féminins" (cuisine, travaux ménagers, couture, etc.)

Aussi bien chez les ouvriers étrangers que chez les ouvrières étrangères, nous retrouvons dans les classes de professions la cause et le motif de l'immigration. Le recrutement de personnel non-qualifié pour le travail dur, dangereux, pénible ou malsain (mines, hauts fourneaux, construction) ou le travail peu payé et/ou non-qualifié (horéca, services domestiques, etc.). Cette situation se retrouve évidemment dans la ventilation par secteur.

3.4. Secteur d'activité

Depuis 1970 nous pouvons observer quelques changements dans l'emploi sectoriel des étrangers (tableau 19).

Pour les hommes il y a accroissement dans le commerce, le secteur horéca, les entreprises de réparation et les services; statu-quo dans l'extraction et le traitement de minerais non-énergétiques, la construction, le transport et les communications et baisse de l'emploi dans le secteur de l'énergie, dans celui du captage, de l'épuration et de la distribution d'eau et dans la métallurgie. Les glissements les plus importants s'observent dans les secteurs de l'énergie et de l'eau (en baisse) et ceux du commerce, horéca et des réparations (en hausse). C'est précisément dans ce dernier secteur qu'on trouve le plus grand nombre d'hommes étrangers actifs. (Ensuite, l'extraction de minerais, la métallurgie et la construction).

Les femmes étrangères travaillent également en grand nombre dans le secteur des services (35%) et dans le commerce, le secteur horéca et les réparations (26,6%).

Tableau 19.- POPULATION ETRANGERE ACTIVE PAR SECTEUR D'ACTIVITE ET SEXE EN 1970 ET 1981

SECTEUR (NACE 1981) D'ACTIVITE	Hommes				Femmes			
	1970		1981		1970		1981	
	Chiffres absolus	Chiffres relatifs	Chiffres absolus	Chiffres relatifs	Chiffres absolus	Chiffres relatifs	Chiffres absolus	Chiffres relatifs
0. Agriculture - pêche - sylviculture	1 700	0,91	1 441	0,76	212	0,35	221	0,35
1. Energie et eau	18 444	9,88	9 527	5,02	221	0,37	140	0,22
2. Extraction et transformation de minéraux non-énergétiques - industrie chimique	29 341 3 694	15,72 1,98	27 206	14,34	2 536 950	4,22 1,58	2 201	3,51
3. Métallurgie - industrie optique	28 631	15,33	26 516	13,98	5 823	9,70	3 887	6,20
4. Industrie: autres	20 723	11,10	17 331	9,14	13 226	22,03	7 210	11,50
5. Industrie de la construction	24 253	12,99	25 130	13,25	421	0,70	539	0,86
6. Commerce, horéca, réparations	24 962	13,37	35 002	18,45	12 347	20,57	16 695	26,64
7. Transport et communications	7 777	4,17	8 887	4,68	1 068	1,78	1 132	1,81
8. Crédit - assurances - services aux entreprises	3 997	2,12	7 554	3,98	1 891	3,15	3 660	5,84
9. Autres services	13 744	7,35	19 365	10,21	17 967	29,90	22 048	35,18
10. Insuffisamment défini ou non connu	9 442	5,06	11 733	6,19	3 369	5,61	4 938	7,88
TOTAL	186 698	100,00	189 692	100,00	60 031	100,00	62 671	100,00

Source: I.N.S. - Recensement de la population 1970 et 1981 (tableau 02.04 A).

Depuis le dernier recensement il y a un accroissement dans ces secteurs (prestations de services, commerce, horéca, etc.); un statu-quo dans l'agriculture, la pêche, la sylviculture, l'énergie et l'eau et l'extraction de minerais et une baisse dans la métallurgie et les autres industries. L'augmentation de l'emploi des étrangers dans le secteur tertiaire est un fait évident. Cependant, cela ne signifie pas que les femmes étrangères commencent à y occuper des places exigeant des qualifications plus élevées.

3.5. Conclusion

1. Malgré la récession de l'emploi global depuis 1970, le nombre d'étrangers occupés (hommes aussi bien que femmes) s'est accru (+1,6% pour les hommes; + 4,4% pour les femmes). Leur participation au marché du travail n'a donc pas diminué (en chiffres absolus) depuis la crise économique. Cependant, le taux d'activité de la population étrangère totale est plus faible que celui de la population belge. Parmi les étrangers, on compte relativement plus de jeunes et d'étudiants.
2. Mais la participation au marché du travail des étrangers continue à porter les caractéristiques des phases d'immigration ouvrière du passé. Le statut ouvrier domine aussi bien dans l'industrie que dans les services, tant pour les jeunes étrangers que pour les plus âgés.
3. Au cours de ces dix dernières années, on a tout de même pu observer des glissements remarquables dans l'emploi des étrangers, notamment vers le commerce, le secteur horéca, les réparations et les autres services. Dans l'industrie de l'extraction et l'industrie manufacturière, l'emploi des étrangers diminue. Ce glissement ne s'accompagne pas nécessairement d'une amélioration de la position sur le marché du travail (un meilleur statut socio-économique).
4. Les services publics restent peu accessibles aux étrangers. Les emplois concernés sont réservés la plupart du temps à des ressortissants de pays de la C.E.E.

4. CONCLUSION GENERALE

Jusqu'en 1965, l'accès des étrangers à la vie sociale belge passait par la porte de l'usine. Une fois insérés dans le processus de production, les immigrés pouvaient prétendre à d'autres biens et services (comme l'enseignement, le logement, la consommation, etc.). Le marché de l'emploi contribuait à l'intégration dans la société.

Depuis lors, quelques glissements importants ont eu lieu. De nouvelles immigrations ouvrières ont été sévèrement limitées et depuis 1974 le chômage est resté élevé. Quelles en sont les conséquences pour la structure de la population et l'emploi des étrangers ? L'analyse des données du dernier recensement entraîne quelques observations importantes.

1. Depuis 1970, la population de nationalité étrangère a continué à augmenter, pas à la suite de nouvelles immigrations mais à la suite d'un grand nombre de naissances. Depuis le dernier recensement, le nombre d'étrangers nés en Belgique s'est accru de 49%. La durée moyenne de séjour dépasse les 10 ans. Tout indique que l'établissement définitif en Belgique d'une partie importante de la population étrangère est devenu un fait irréversible.
2. L'impact de cette évolution démographique sur l'enseignement est évident et augmentera encore dans l'avenir. En 1981, deux étrangers sur trois ne possèdent aucun diplôme, certificat ou brevet délivré en Belgique. (Pour les Belges, ce chiffre n'est que de 1/3). Entre-temps, le nombre de jeunes fréquentant l'école s'est accru et continuera à augmenter dans le futur, vu le nombre élevé d'enfants n'ayant pas encore atteint l'âge scolaire. Maintenant, c'est l'enseignement qui devient la "porte d'accès" à la vie sociale prise au sens large. La façon dont le système d'enseignement s'acquitte de la socialisation des étrangers au sein de la société belge reste néanmoins inquiétante. La position sociale inférieure des parents étrangers se reflète dans l'enseignement reçu par les enfants. Le nombre d'enfants étrangers suivant après leur quatorzième année un enseignement de plein exercice est plus restreint que chez les Belges. En outre, le choix des études s'oriente beaucoup plus vers l'enseignement technique et professionnel.

Les immigrés "en voie de sédentarisation" ne doivent donc pas nourrir trop d'espoirs en ce qui concerne les effets de promotion de l'enseignement. Parmi eux, un sur trois seulement est parvenu à obtenir un diplôme ou un certificat (souvent de moindre valeur).

3. Entre temps, le nombre d'étrangers occupés a continué à augmenter malgré la crise de l'emploi (bien que dans une mesure très réduite: 1,6%); moins dans l'industrie mais plus dans le secteur des services. Ici également, on observe peu de progrès social depuis 1970. Le statut ouvrier reste prépondérant, aussi bien dans l'industrie que dans les services. Les femmes étrangères par exemple, continuent souvent à travailler comme personnel d'hôtels et de cuisines; les hommes étrangers comme ouvriers métallurgistes qualifiés, manoeuvres, ouvriers de la construction, mineurs et conducteurs de four. Les jeunes étrangers suivent les mêmes traces. Ils deviennent également ouvriers ou ouvrières. Après un certain temps, d'aucuns réussissent tout de même à travailler comme indépendants dans le commerce et les services, ou comme employés de bureau, vendeurs, employés de magasin, infirmières, etc. Parmi les étrangers on trouve aussi des cadres supérieurs mais il s'agit alors d'étrangers originaires de pays de la C.E.E.

La crise de l'emploi et la disparition de milliers d'emplois n'ont donc pas diminué massivement les places occupées par les étrangers. Mais dans les glissements que nous avons pu observer dans la structure de l'emploi, il est difficile de voir un progrès socio-économique de ce groupe de la population.

**REPARTITION SPATIALE DES ETRANGERS ET DE LEURS PRINCIPALES
CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES**

J.P. GRIMMEAU
Maître de conférences
Université Libre de Bruxelles

REPARTITION SPATIALE DES ETRANGERS ET DE LEURS PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

J.P. GRIMMEAU
Maître de conférences
Université Libre de Bruxelles

Cet article étudie successivement la répartition spatiale des étrangers et les variations spatiales des structures d'âge et de nationalité d'après le recensement du 1er mars 1981 et l'évolution entre les recensements du 31 décembre 1970 et du 1er mars 1981. Les commentaires présentent une vue d'ensemble au niveau du pays. La monographie qui suit approfondit les commentaires au niveau de l'agglomération bruxelloise.

1. REPARTITION

Les cartes (fig. 1 et 2) montrent la forte concentration de la population étrangère, tant en valeur absolue que relative: 32% des étrangers sont localisés dans l'agglomération et la Région bruxelloise, 20% dans les agglomérations industrielles du Hainaut (Charleroi, La Louvière, Mons-Borinage), 12% dans l'agglomération de Liège, plus de 5% dans les communes industrielles limbourgeoises et dans l'agglomération d'Anvers. Dans toutes ces concentrations (sauf la dernière) l'importance relative des étrangers dans la population atteint et dépasse les 20%. Des proportions importantes sont également rencontrées dans les communes frontalières (ensemble 8% des étrangers de Belgique), principalement près de grandes villes étrangères (Lille-Roubaix-Tourcoing, Eindhoven, Maastricht, Aix-la-Chapelle, Luxembourg). Trois types de localisation fondamentaux apparaissent donc: les bassins houillers actifs ou abandonnés, les grandes agglomérations, les zones frontalières. Notons encore une présence étrangère entre les agglomérations industrielles du Hainaut et Bruxelles, dans l'axe Sambre-Meuse entre Charleroi et Liège, à et près de Verviers, dans le Condroz, dans le triangle Anvers-Bruxelles-Gand, dans les villes à fonction universitaire prédominante (Louvain et Ottignies-Louvain-la-Neuve) et le long du littoral. Ailleurs, les effectifs et les proportions sont très faibles, quoiqu'il n'y ait pas de commune sans étranger.

2. STRUCTURES D'AGE

2.1. Comparaison de la répartition spatiale des classes d'âge.

Plutôt que de comparer des pyramides d'âge d'unités administratives supracommunales forcément hétérogènes (par exemple les arrondissements) ou de cartographier par commune des indicateurs synthétiques choisis à priori et toujours contestables, nous avons préféré comparer systématiquement par commune la répartition spatiale de chaque classe d'âge au moyen d'une méthode statistique descriptive, habilitée à traiter de grands tableaux de chiffres: l'analyse en composantes principales (présentée par exemple par P. Dagnelie, 1975). Pour prendre en considération le caractère aléatoire des proportions des différentes classes d'âge dans des effectifs souvent restreints, nous avons utilisé une variante de l'analyse en composantes principales qui tient compte du poids des catégories et des observations; cette méthode, que nous avons présentée par ailleurs (J.P. Grimmeau, 1985 b) est proche de l'analyse des correspondances (les deux méthodes ont été comparées dans: F. Orban - Férauge et J.P. Grimmeau, 1985).

Pour des raisons techniques, l'analyse a été limitée à 80 variables. On a utilisé, pour chaque sexe, des classes de 2 ans jusqu'à 69 ans, puis de 5 ans jusqu'à 89 ans (4 classes), enfin une dernière classe pour les 90 ans et plus.

Les 4 premières composantes réunissent 46% de l'information (respectivement 18,5%, 10,8%, 9,4% et 7,8%). Les composantes suivantes apportent beaucoup moins (3% pour la cinquième) et seront négligées.

Figure 1. EFFECTIFS D'ETRANGERS PAR COMMUNE

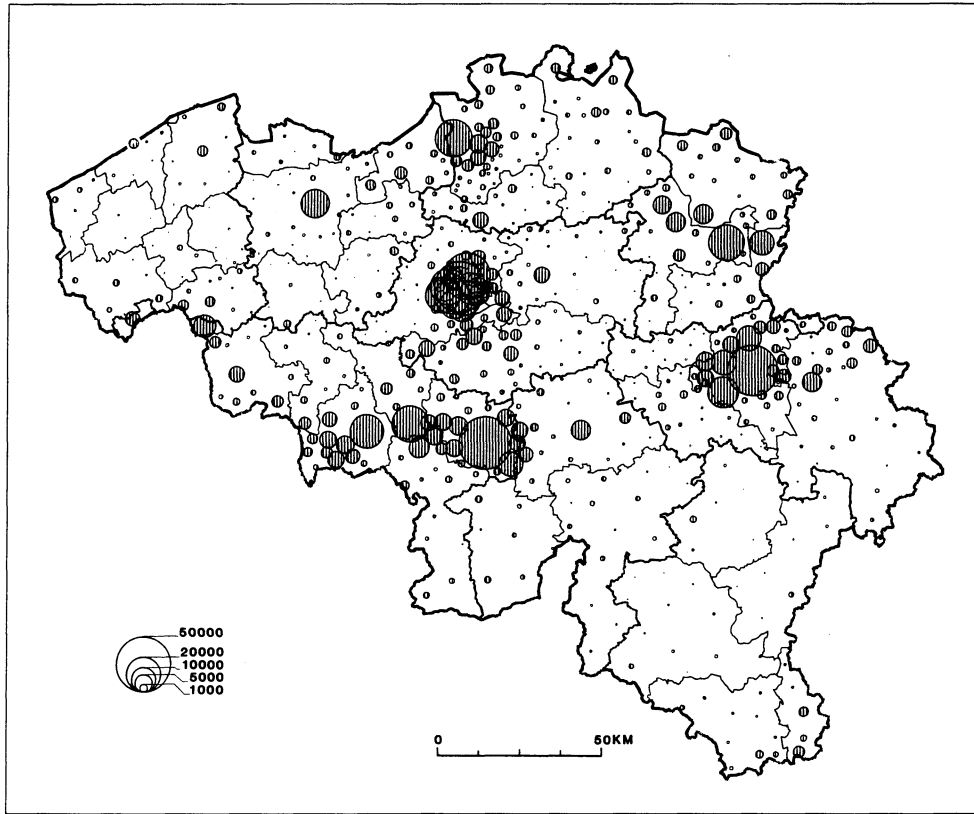
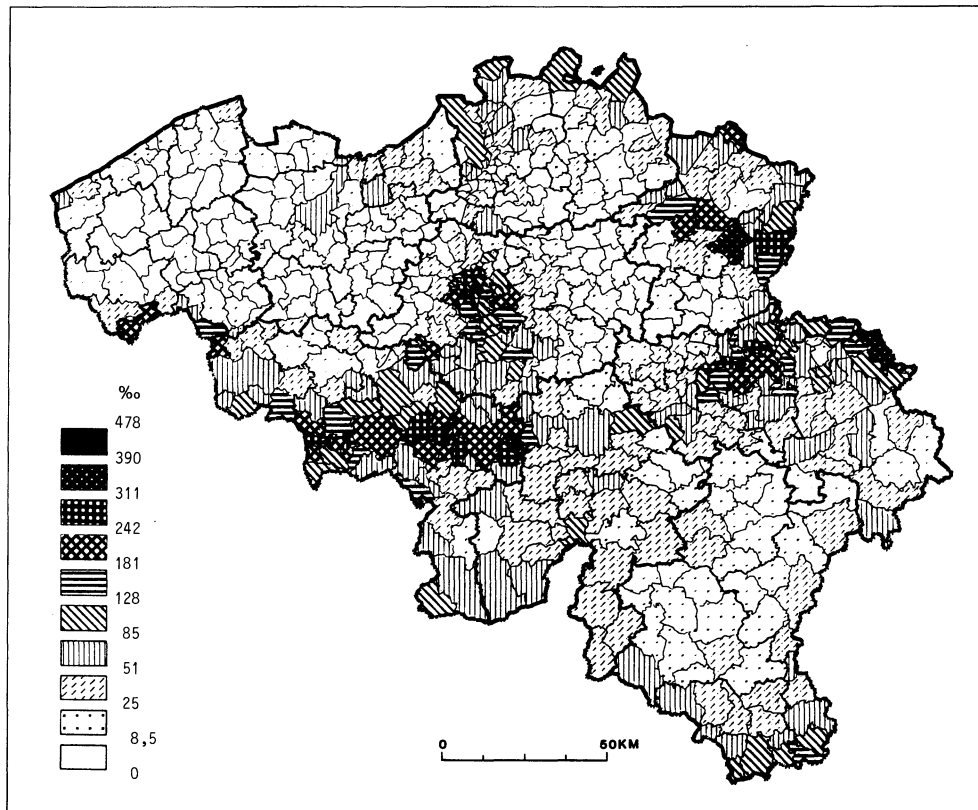


Figure 2. IMPORTANCE RELATIVE DES ETRANGERS DANS LA POPULATION



La figure 3 montre la position relative des variables et des deux premières composantes. La cohérence des résultats apparaît bien: les classes d'âges successives sont voisines sur le graphique et dessinent une figure continue; d'autre part les figures des deux sexes sont remarquablement parallèles, sauf entre 20 et 40 ans environ, ce qui est significatif et fera l'objet de commentaires plus loin.

La première composante (18,5% de l'information totale) oppose fondamentalement les jeunes enfants (0-11 ans) aux immigrés âgés (principalement hommes de 50 à 79 ans et femmes de 46 à 84 ans). Secondairement, les jeunes femmes (24-27 ans) apparaissent aux côtés des jeunes enfants. Ceux-ci interviennent ici comme indicateurs d'une population à haute fécondité immigrée récemment. Parmi les principales nationalités étrangères présentes en Belgique, seules les Maghrébins et les Turcs comptent plus de 25% de moins de 10 ans (Marocains 34,5%, Turcs 34,8%) contre 18% en moyenne pour les autres nationalités; on sait par ailleurs qu'ils constituent la vague la plus récente d'immigration de travailleurs peu qualifiés (J.P. Grimmeau, 1984, 1987): quasi absents en 1961 (0,3 % des étrangers) leur accroissement représente 44% de celui du nombre des étrangers en Belgique entre les recensements de 1961 et 1981, principalement du fait des Marocains et des Turcs. La période 1958-1961 marque un arrêt de l'immigration (25.000 immigrants en 1959 contre 62.000 en 1957 et 84.500 en 1964 !) et un changement dans les lieux attirant les immigrants (R. André, 1968): avant cette date la majorité est concentrée dans l'industrie charbonnière et l'industrie métallurgique lourde, soit dans l'axe industriel wallon et en Campine; après cette date, les destinations et activités se diversifient et entre autres les grandes villes industrielles attirent des flux importants, particulièrement Bruxelles, Anvers et Gand, tandis que les charbonnages wallons connaissent une grosse vague de fermetures dans la fin des années cinquante. La dimension principale de la variation spatiale de structure d'âge des étrangers est donc l'opposition des localisations des immigrés arrivés avant ou après 1960 (une personne entrée en Belgique à 23 ans en 1960 aurait eu 44 ans en 1981). L'examen des lieux présentant les scores les plus extrêmes confirme cette interprétation.

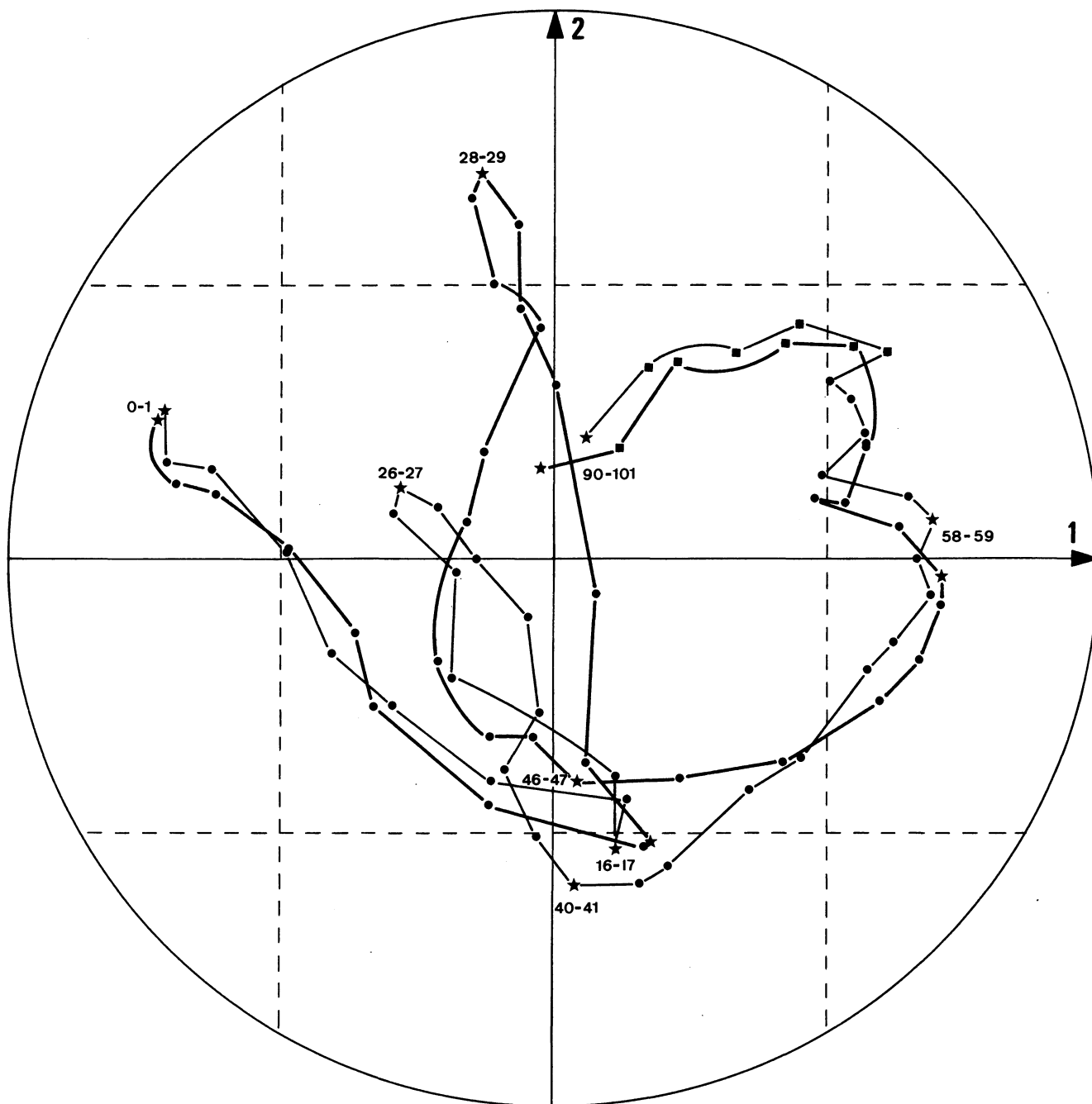
La seconde composante (10,8% de l'information) oppose les jeunes hommes (22-35 ans) aux adolescents (12-19 ans) et aux adultes mûrs (hommes de 42-51 ans, femmes de 36-47 ans). Pour ce dernier groupe d'âge la corrélation est meilleure pour les femmes

que pour les hommes: elles fournissent un meilleur indicateur de ce type de localisation. Le graphique de projection du nuage des points montre que les exemples de lieux à adolescents et adultes mûrs sont Tervuren, Overijse, Waterloo, Rhode-Saint-Genèse, Wezembeek-Oppem, Crainhem, Lasne, etc., toutes communes de la grande banlieue bruxelloise, luxueuses et caractérisées par une importante concentration de cadres étrangers (cf. Grimmeau et David-Valcke, 1978). D'autres exemples sont Genk, Mol et Mons, qui ont aussi des raisons de concentrer des cadres étrangers (Ford, Euratom, Shape). Or la pyramide d'âge de ces cadres étrangers est très particulière. Elle associe clairement deux générations (adultes mûrs et adolescents), avec un creux spectaculaire correspondant aux jeunes adultes et particulièrement remarquable chez les hommes (le creux est symétrique, mais il correspond dans la pyramide du royaume à un âge où la dissymétrie des sexes est très marquée; l'absence des hommes de cet âge est donc plus caractéristique que celle des femmes). A l'extrémité opposée du nuage de points se présentent des communes universitaires (Louvain-la-Neuve, Louvain, Ixelles (U.L.B.)), la ville d'Anvers et dans une moindre mesure Gand, Tournai, Bruges. Ces lieux sont tous caractérisés par une sur-représentation des jeunes adultes masculins et une sous-représentation des adolescents et des adultes de 40-50 ans. Selon les cas les moins de 10 ans sont sur-représentés et les plus de 50 ans sousreprésentés (Louvain-la-Neuve, Louvain, Anvers, Gand) ou le contraire (Ixelles, Bruges, Tournai). Cette catégorie de jeunes adultes masculins semble donc hybride et répondre à plusieurs facteurs de localisation. Nous essayerons d'approfondir cette question par la suite.

La troisième composante (figure 4; 9,4% de l'information) met en évidence les étrangers entre 18 et 29 ans des deux sexes, avec une corrélation maximale vers 20-25 ans, âge qui correspond bien aux études supérieures. Les lieux mis en évidence sont Louvain-la-Neuve, Ixelles, Liège, Saint-Gilles, Louvain, Etterbeek, Bruxelles, Mons, Gembloux, etc., toutes communes dotées d'un établissement d'enseignement supérieur ou voisines d'une telle commune.

La quatrième composante (7,8% de l'information) met en évidence les 28-45 ans sans notable décalage d'âge entre les sexes, mais avec une accentuation particulière des femmes, qui fournissent un meilleur indicateur de ce genre de localisation.

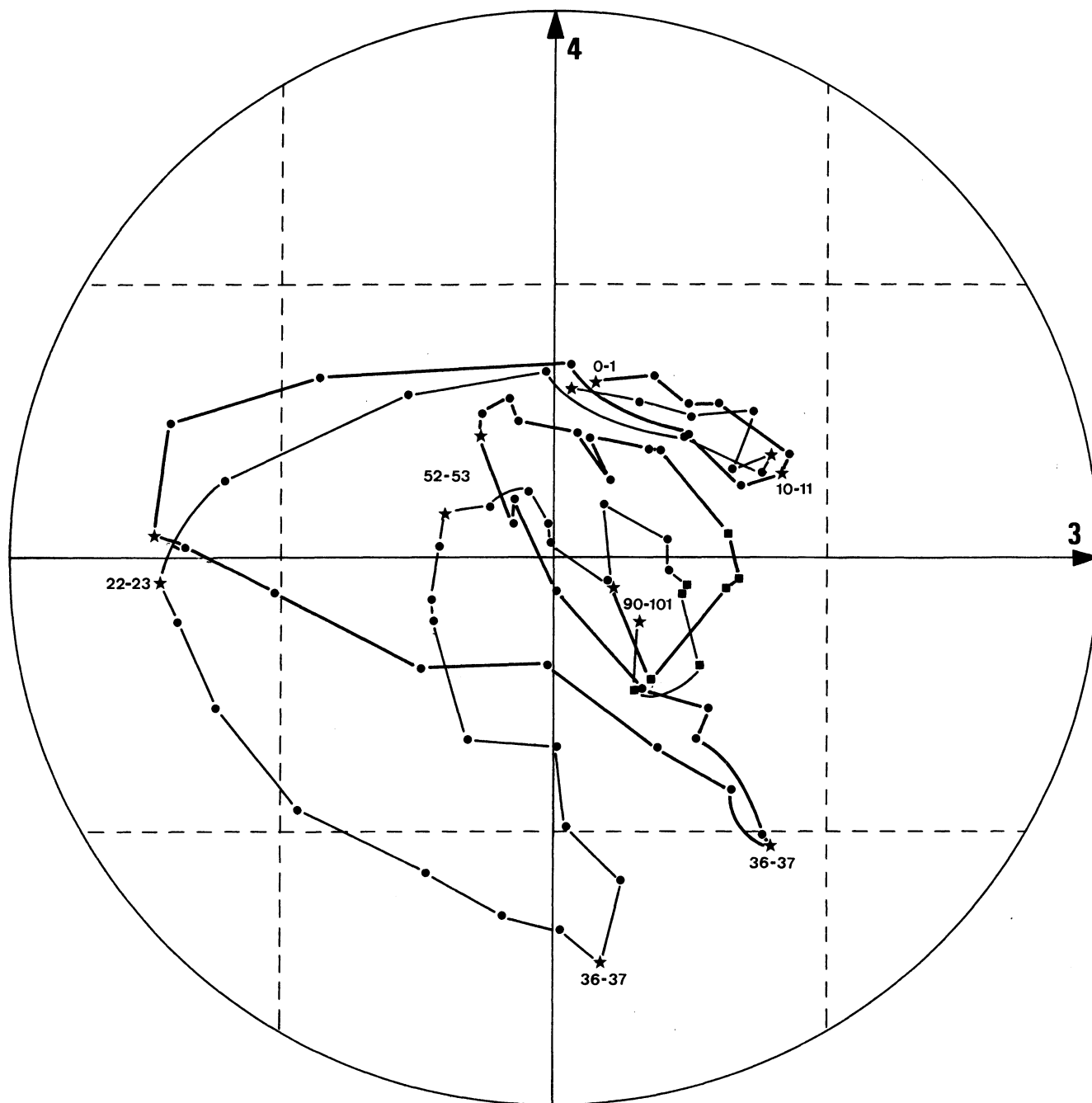
Figure 3. PROJECTION DES CLASSES D'AGE ET DE SEXE SUR LE PLAN DES DEUX PREMIERES COMPOSANTES



- ★ CLASSE IDENTIFIEE
- CLASSE INTERMEDIAIRE DE 2 ANS
- CLASSE INTERMEDIAIRE DE 5 ANS

— HOMMES
— FEMMES

Figure 4. PROJECTION DES CLASSES D'AGE ET DE SEXE SUR LE PLAN DES COMPOSANTES 3 ET 4



★ CLASSE IDENTIFIEE

● CLASSE INTERMEDIAIRE DE 2 ANS

■ CLASSE INTERMEDIAIRE DE 5 ANS

————— HOMMES

==== FEMMES

Le graphique des observations signale surtout des communes du sud-est de l'agglomération bruxelloise, de standing élevé: Woluwe-Saint-Lambert, Uccle, Woluwe-Saint-Pierre, Auderghem, Watermael-Boisfort, etc. Il est à noter que les enfants et adolescents se trouvent à l'autre bout de la composante: il s'agit donc d'une population à faible fécondité.

En conclusion, cette analyse nous a permis d'identifier six comportements spatiaux différents (deux pour chacune des deux premières composantes, une pour chacune des composantes suivantes) ou sept groupes d'âges (en séparant les adolescents des adultes mûrs). Les corrélations entre les variables et les composantes permettent d'affiner la définition des groupes en attribuant chaque classe d'âge et de sexe au groupe correspondant à la composante la mieux corrélée. Quelques classes d'âge ont été écartées parce qu'elles étaient corrélées de façon peu différente à deux composantes ou parce que le degré de corrélation est toujours faible. On obtient le tableau suivant:

Groupe	Hommes	Femmes
1	0- 9	0- 9
2	12-17	12-19
3	18-25	20-27
4	26-33	
5	34-39	30-39
6	42-49	40-47
7	50-79	48-79

2.2. Définition et répartition spatiale des types de structures d'âge.

Pour étudier la répartition spatiale de ces 7 groupes, nous avons défini des régions homogènes limitées par des discontinuités spatiales au moyen d'une méthode automatique procédant systématiquement à des tests de significativité de différences. Ensuite, les régions similaires sont réunies en types. Nous avons présenté cette méthode précédemment (1981 a et b, 1983, 1985 a); la dernière publication citée traite de la présente application et vérifie l'efficacité et la fiabilité de la méthode.

La méthode conduit ici à la définition de 134 types significativement

différents. Il est évidemment exclu de cartographier une information aussi riche sans simplification. La poursuite du groupement montre une perte importante d'information lors du passage de 11 types à 10 types, alors que les regroupements précédents et suivants sont nettement moins "coûteux". Une perte supérieure n'est plus rencontrée avant le passage de 6 à 5 types. Nous avons donc examiné la solution à 11 types. Pour ce faire, nous avons réuni toutes les communes de chaque type, et pour chacune de ces sommes nous avons réalisé une pyramide d'âge (par année d'âge) et un diagramme de spécificité de nos sept groupes (fig. 5). L'examen de ces dessins, qui montrent l'importance des différences de structure, combinée avec la connaissance des regroupements ultérieurs de ces 11 types dans l'analyse typologique, nous a permis de les classer selon leurs affinités en "super-types", destinés à faciliter la compréhension et la cartographie. Nous avons représenté les quatre super-types sur la carte (fig. 6) par des hachures d'orientation différente; les types proprement dits ont été différenciés à l'intérieur des super-types par l'épaisseur des hachures, d'autant plus grosses que le type est plus remarquable; l'écart constant des hachures assure la continuité.

Trois pyramides sont caractérisées par une sur-représentation des moins de 10 ans et une légère sous-représentation des 50-79 ans. La première a comme caractéristique supplémentaire une sur-représentation des 20-25 ans; c'est le type même de la pyramide des lieux d'immigration récente d'une population à haute fécondité. La seconde pyramide présente une sur-représentation des hommes de 26-33 ans et des 30-39 ans; la dissymétrie des sexes autour de 30 ans est tout à fait nette et se marque autant parmi les étrangers mariés; il ne s'agit donc pas d'un apport particulier de célibataires masculins mais d'une plus grande fréquence des mariages mixtes (une étrangère mariant un Belge devient belge; un étranger épousant une Belge garde sa nationalité); pour l'ensemble du pays, il y a un excès de 55.759 étrangers mariés par rapport aux étrangères, et de 61.337 femmes belges mariées par rapport aux hommes belges mariés. Enfin, la troisième pyramide est caractérisée par une sur-représentation des 10-25 ans, ainsi que des 40-49 ans; il y a encore immigration récente, mais qui s'ajoute à une immigration ancienne déjà en place, où les générations de 40-49 et de 10-19 ans sont particulièrement développées, correspondant à un maximum d'immigration vers 1955-1964 et aux enfants de ces immigrés.

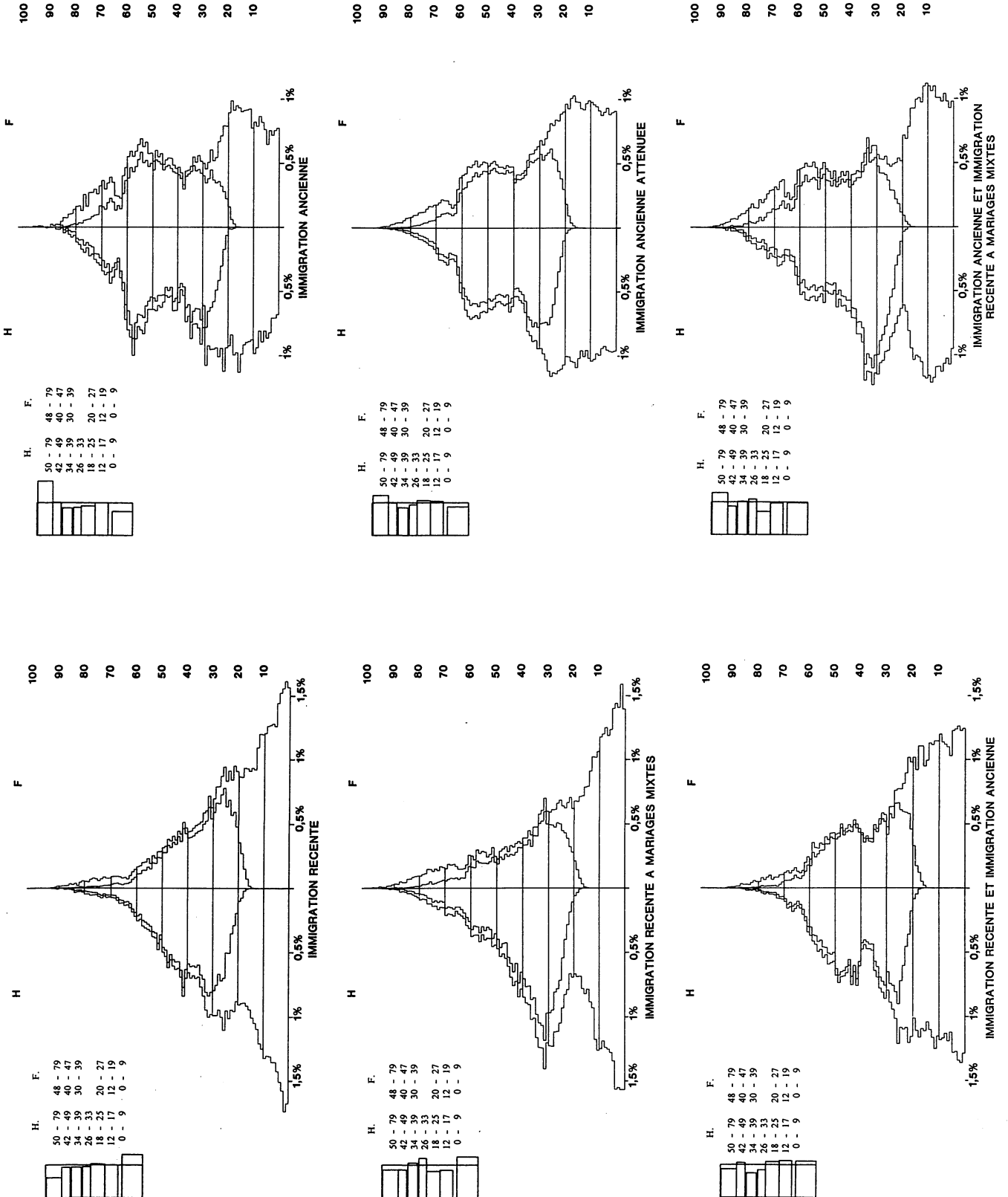
Ces trois types dominant en Flandre alors qu'ils sont quasi absents en Wallonie. Le type caractéristique d'une immigration familiale récente à haute fécondité concerne Gand, la région de Lokeren, Saint-Nicolas, Tamise, Hoboken, Malines et Willebroek, la région de Lierre, les communes de Dessel et Balen de part et d'autre de Mol, un groupe de communes limbourgeoises de Bourg-Léopold à Bilzen en passant par Beringen, Heusden et Hasselt (mais ni Houthalen ni Genk ni Maasmechelen). A Bruxelles, il s'applique à Saint-Josse-ten-Noode, Schaerbeek et Molenbeek-Saint-Jean. En Wallonie, il ne caractérise que quelques communes au nord de l'axe industriel ancien: Seneffe, Les Bons Villers, Chastre et Mont-Saint-Guibert, toutes communes comprenant ou proches d'un zoning industriel. Ce type réunit plus de 120.000 étrangers. Le type caractérisé en plus par la sur-représentation d'hommes autour de 30 ans comble les trous laissés en Flandre par le type précédent et forme avec lui une large bande allant de la France quasi aux Pays-Bas en couvrant la moitié sud des deux Flandres, de la province d'Anvers, l'est du Brabant et l'essentiel du Limbourg; Anvers et les communes voisines de Merksem, Deurne et Borgerhout font aussi partie de ce type. Il est aussi majoritaire dans l'est de l'Ardenne. Les communes limbourgeoises de Houthalen, Genk et Maasmechelen sont du type que nous avons défini comme d'immigration récente sur fond d'immigration ancienne.

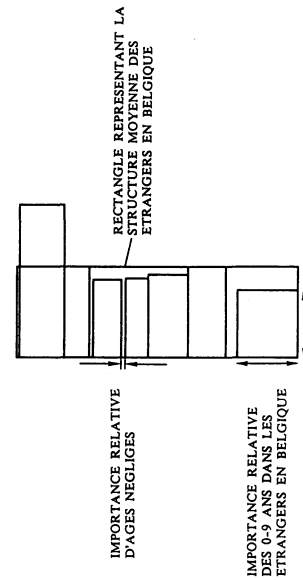
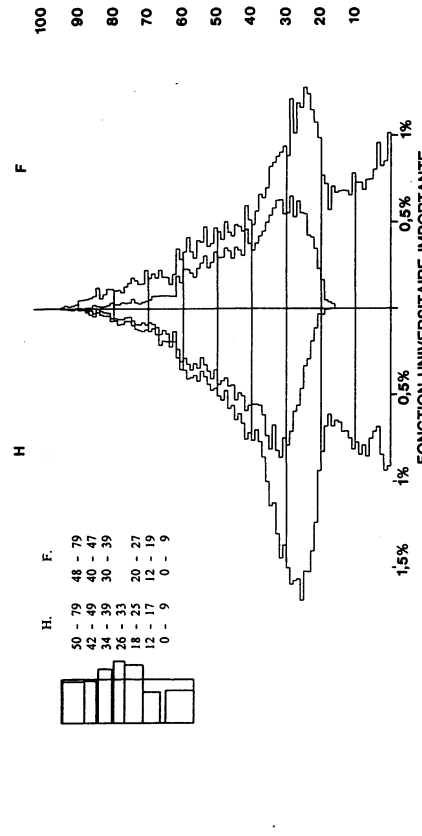
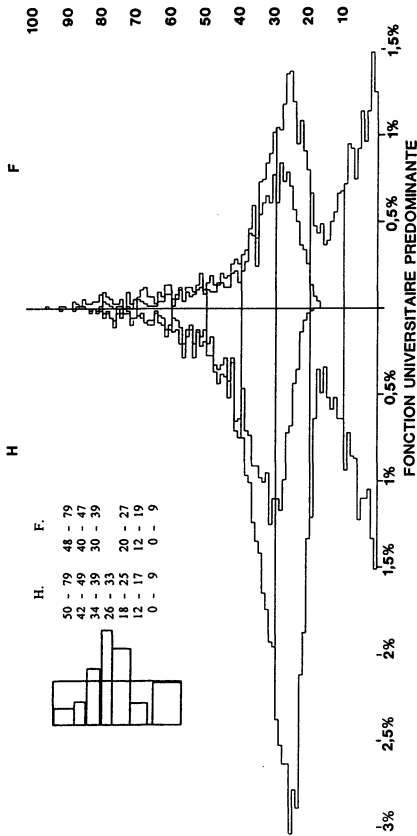
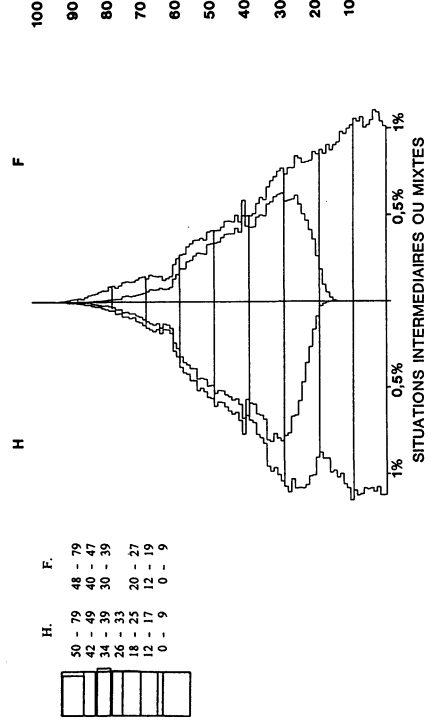
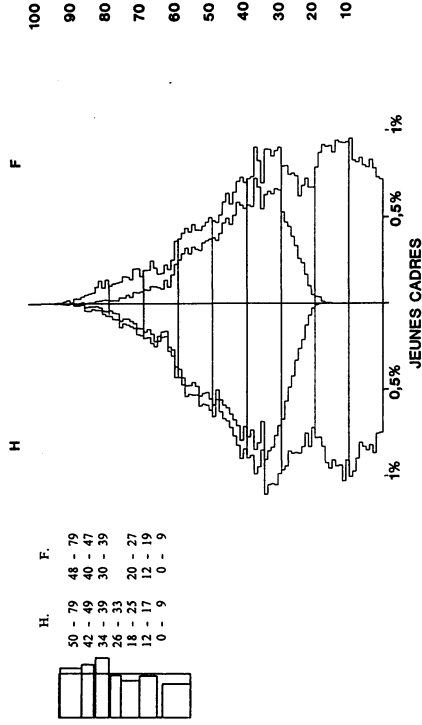
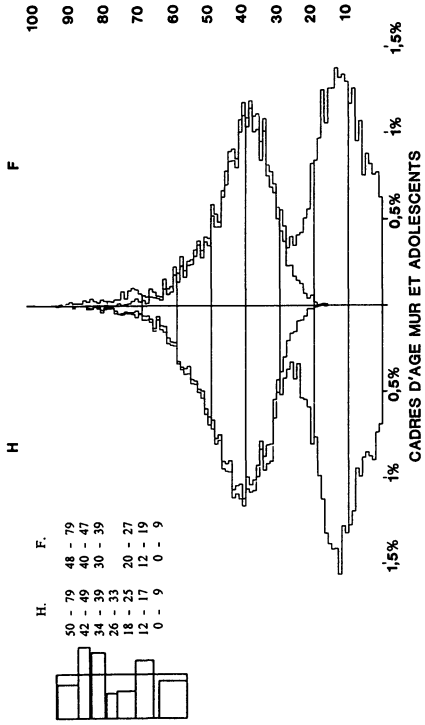
A l'opposé, trois pyramides ont comme caractéristique principale une sur-représentation de 50-79 ans et secondairement une sous-représentation des 0-9 ans. La première compte près de 27% de 50-79 ans; elle est tout à fait caractéristique des zones d'immigration ancienne sans immigration récente importante. La seconde a les mêmes caractéristiques mais moins marquées (près de 20% de 50-79 ans) et une légère sur-représentation des 10-25. Dans les deux cas, la classe 50-59 ans est très importante, correspondant à un établissement important d'immigrés de l'après-guerre. La troisième pyramide ne présente pas de sous-représentation des moins de 10 ans et les hommes de 26-33 ans sont sur-représentés; à une immigration ancienne s'ajoute une immigration récente non négligeable, avec une sur-représentation des hommes de 26-33 ans: la dissymétrie est à peine moins nette que dans la seconde pyramide du type précédent, y compris pour les étrangers mariés, et s'interprète de la même façon.

Contrastant avec la Flandre, la Wallonie apparaît surtout dans ces types vieillissés. Les deux types les plus vieillissés concernent principalement les agglomérations de Liège, de Charleroi, de La Louvière et le Borinage. Le type le plus vieilli ne se rencontre, dans ces agglomérations, que dans les communes liégeoises de Flémalle, Seraing, Esneux et Trooz (ensemble plus de 21 000 étrangers, soit plus de 80% de la population de ce type) et à Montignies-le-Tilleul, au sud-est de Charleroi (770 étrangers). Un autre cas notable est celui d'Erquennes, près de la frontière française, au sud de La Louvière (1 407 personnes). Le second type vieilli se rencontre, outre les agglomérations citées, dans certaines communes wallonnes proches des frontières du pays, par exemple à Thuin et dans les communes voisines, à Fouron, La Calamine, Plombière et Lontzen. Ce type regroupe plus de 235.000 étrangers. Le troisième type vieilli, caractérisé par une immigration récente et une sur-représentation des hommes autour de 30 ans, couvre l'essentiel du Condroz, l'ouest de l'Ardenne, et une série de communes de l'axe wallon (entre les agglomérations) et au nord de celles-ci (principalement en Hesbaye). Sont aussi de ce type des communes frontalières et le littoral, sauf la commune de Knokke-Heist qui est du type le plus vieilli.

Deux pyramides se distinguent par l'abondance des 20-39 ans, plus ou moins spectaculaire selon le cas. Il s'agit clairement de communes d'enseignement supérieur. La première pyramide, la plus spectaculaire, compte par ailleurs peu de plus de 40 ans alors que la représentation des moins de 10 ans est normale; elle correspond aux villes à fonction universitaire prédominante de Louvain et Louvain-la-Neuve. La dissymétrie des sexes est ici extrême. La seconde pyramide compte peu de moins de 20 ans alors que la représentation des plus de 40 ans est quasi-normale: la fonction universitaire se mélange ici à d'autres fonctions attractives d'étrangers; c'est le cas d'Ixelles et d'Etterbeek. La sur-représentation des 25-39 ans s'explique vraisemblablement par la présence d'étudiants de troisième cycle, de chercheurs, d'ex-étudiants et d'immigrés du Tiers-monde établis près des universités pour des raisons intellectuelles ou politiques. Ces types sont les seuls à réunir aussi peu de communes; l'originalité de leur structure d'âge justifie amplement la distinction.

Figure 5. DIAGRAMMES DE SPECIFICITE DES SEPT GROUPES D'AGE DANS LES ONZE TYPES DE STRUCTURE D'AGE ET PYRAMIDES D'AGE CORRESPONDANT AUX ONZE TYPES; LA PARTIE INTERIEURE DES PYRAMIDES DISTINGUE LES ETRANGERS MARIES





IMPORTANCE RELATIVE DES 0-9 ANS DANS LES ETRANGERS EN BELGIQUE

RAPPORT DE L'IMPORTANCE RELATIVE DES 0-9 ANS DANS CETTE PYRAMIDE ET POUR L'ENSEMBLE DES ETRANGERS

Le dernier groupe de deux pyramides est caractérisé par l'abondance des 30-49 ans. Dans le premier cas, les 40-49 ans sont plus spécifiques que les 30-39 ans; les 10-19 ans sont également sur-représentés, au contraire des 20-30 ans, fortement sous-représentés. Cette structure est typique des communes à cadres étrangers: la banlieue bruxelloise, de Leeuw-Saint-Pierre à Lasne et à Wezembeek-Oppeem, ainsi que Mol (centre nucléaire) et Keerbergen (commune résidentielle aisée entre Louvain et Malines). Dans le second type, les 30-39 ans sont plus spécifiques que le groupe suivant, les plus de 50 ans sont sur-représentés alors que les moins de 30 ans sont d'importance relative moyenne ou faible. La fécondité observée ici est parmi les plus faibles rencontrées dans cette analyse (elle est plus faible que dans les villes universitaires !). Ce type correspond aux communes "riches" de l'agglomération bruxelloise (Uccle, Watermael-Boisfort, Auderghem, Woluwe-Saint-Pierre et Woluwe-Saint-Lambert), à la banlieue "riche" d'Anvers, à Chaudfontaine, commune de standing de l'agglomération liégeoise, ainsi qu'à Eupen et Raeren.

Enfin, la dernière pyramide présente une structure très semblable à celle des étrangers dans l'ensemble du pays à l'exception d'une légère sur-représentation des 30-39 ans et sous-représentation des 50-79 ans. Elle s'applique aux autres communes des agglomérations de Bruxelles et d'Anvers et se retrouve dans les communes voisines de Gand, de même qu'à Bruges et Damme, dans le nord du Hainaut, le Brabant wallon, à Mons, à Namur, dans l'arrondissement de Verviers et certaines communes frontalières. Elle groupe 212.000 étrangers.

3. NATIONALITES

Les cartes décrivant la part des différents groupes de nationalités dans la population totale (fig. 7 à 11) sont parfaitement comparables entre elles et à la carte de la part du total des étrangers dans la population (fig. 2). En effet, le rapport entre les limites de classes correspondantes de chaque carte relative à un groupe de nationalités et de la carte de l'ensemble des étrangers est constant et égal à la part de ce groupe de nationalités dans le total des étrangers. Autrement dit, si une commune est plus foncée sur une des figures de 7 à 11 que sur la figure 2, cela veut dire que le groupe de nationalités correspondant est sur-représenté parmi les étrangers locaux; plus claire: ils sont sous-représentés.

Les Italiens et les Polonais, généralement immigrés avant 1960

comme main-d'oeuvre peu qualifiée, ont une répartition encore largement calquée sur les bassins charbonniers (fig. 7). Les Italiens résident à raison de 76% en Wallonie; ils sont fortement majoritaires parmi les étrangers dans les agglomérations du Hainaut et de Liège; les communes où ils voisinent 75% des étrangers ne sont pas rares. Ils sont par ailleurs nombreux dans les communes minières limbourgeoises, dans le centre et l'ouest de l'agglomération bruxelloise (sans y être jamais sur-représentés), et constituent plus de 75% des étrangers de Rebecq et Tubize. Noter aussi la diffusion des Italiens dans le Condroz, au sud du Hainaut industriel et de Liège. Les Polonais, beaucoup moins nombreux, résident à raison de 70% dans l'axe industriel wallon et la Campine minière.

Les Marocains, Turcs, Espagnols, Grecs, Algériens, Portugais, Tunisiens et Yougoslaves (par ordre décroissant d'importance), également immigrés comme main-d'oeuvre peu qualifiée dans la plupart des cas, sont surtout arrivés après 1960. Leur répartition (fig. 8) accentue le Limbourg minier, le coeur de l'agglomération bruxelloise, Anvers, Gand, et dans une moindre mesure certaines communes situées entre ces trois villes; l'axe industriel wallon apparaît, mais ces nationalités y sont sous-représentées, sauf au coeur de Liège et Charleroi. Les Espagnols et les Grecs se trouvent surtout à Bruxelles-Capitale (respectivement 48 et 45% de ceux-ci). On en trouve également dans l'axe industriel wallon, principalement dans l'agglomération de Liège, et au Limbourg. Les Marocains et les Turcs, certes présents dans les agglomérations wallonnes, sont surtout concentrés à Bruxelles (55% des Marocains; ils y représentent 24% des étrangers) et en Flandre (48% des Turcs), où ils n'ont pas la même répartition: plus de Turcs en Limbourg et à Gand, plus de Marocains à Anvers et dans les arrondissements de Saint-Nicolas, Termonde et Malines. Les Algériens par contre se concentrent dans le Hainaut industriel (48% d'entre eux); il s'agit d'une migration secondaire par l'intermédiaire de la France. La carte montre aussi la spécificité de Louvain-la-Neuve, ce qui indique la présence d'étudiants parmi les nationalités considérées.

Les ressortissants des pays voisins (fig. 9) sont relativement les plus nombreux dans les zones frontalières, où ils constituent souvent plus de 80% des étrangers, et dans les grandes villes, Bruxelles principalement. Les Français résident pour 25% à Bruxelles-Capitale et pour 58% en Wallonie; leur importance relative est forte dans toutes les communes voisines de la frontière française, mais les effectifs ne sont importants que près de Lille-Roubaix-Tourcoing (23% des Français de Belgique).

Figure 6. REPARTITION SPATIALE DES TYPES DE STRUCTURE D'AGE.

Les intitulés sont schématiques: ils renvoient aux pyramides et au texte.

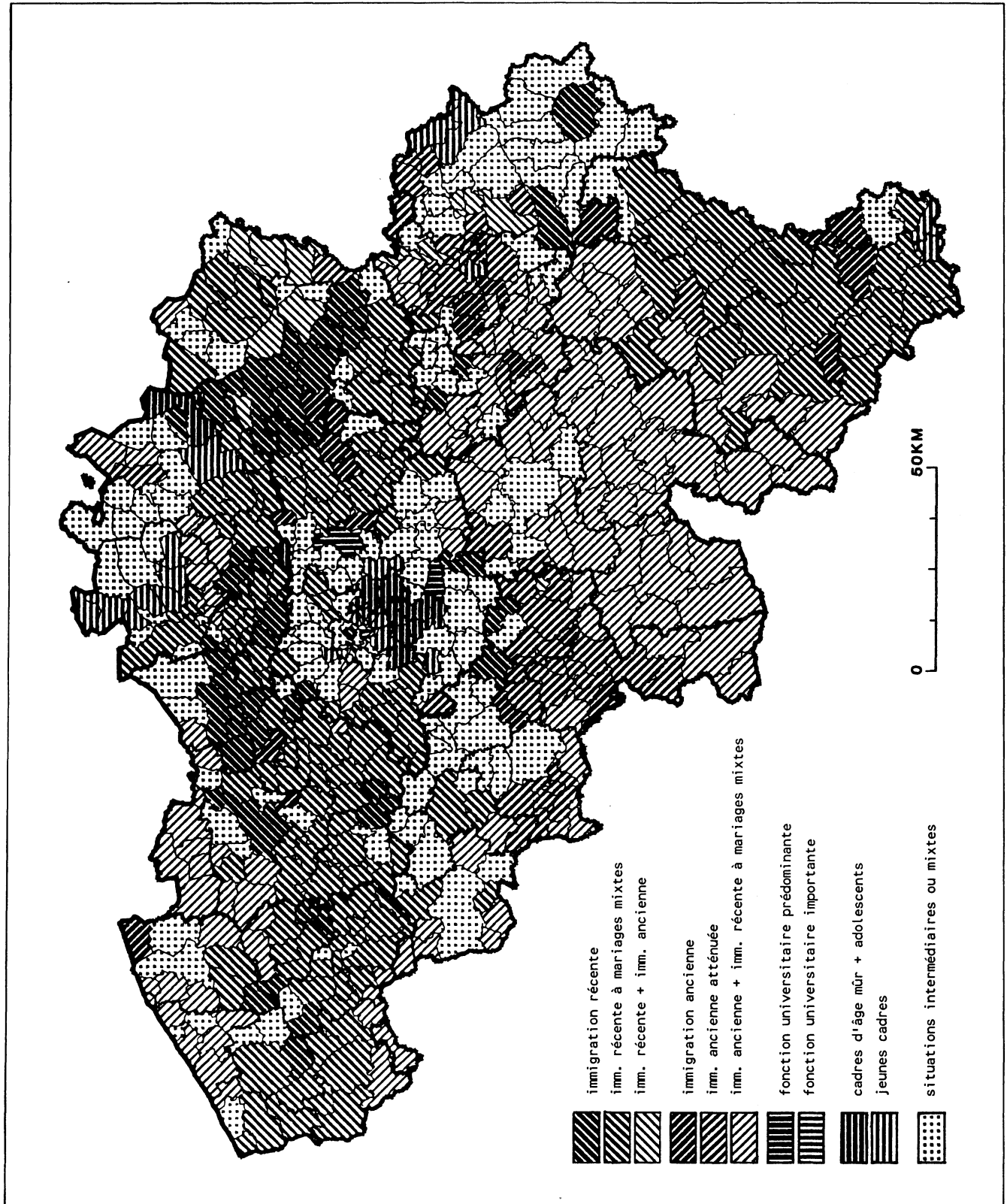


Figure 7. IMPORTANCE RELATIVE DES ITALIENS ET POLONAIS DANS LA POPULATION

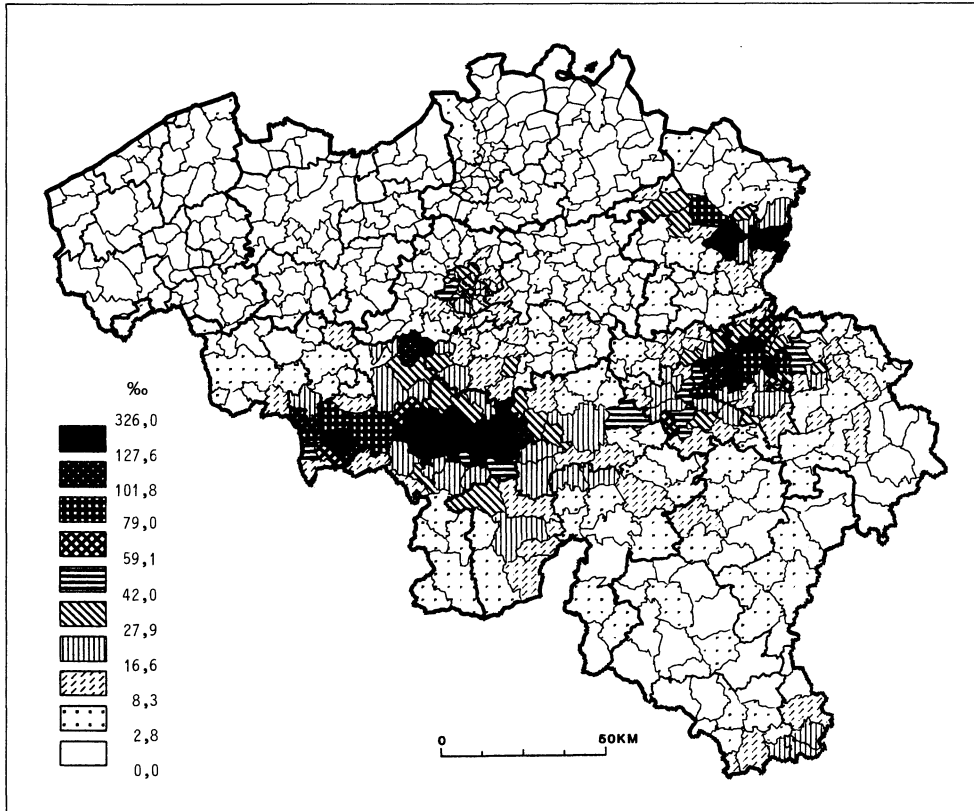


Figure 8. IMPORTANCE RELATIVE DES MAROCAINS, TURCS, ESPAGNOLS, GRECS, ALGERIENS, PORTUGAIS, TUNISIENS ET YOUGOSLAVES DANS LA POPULATION

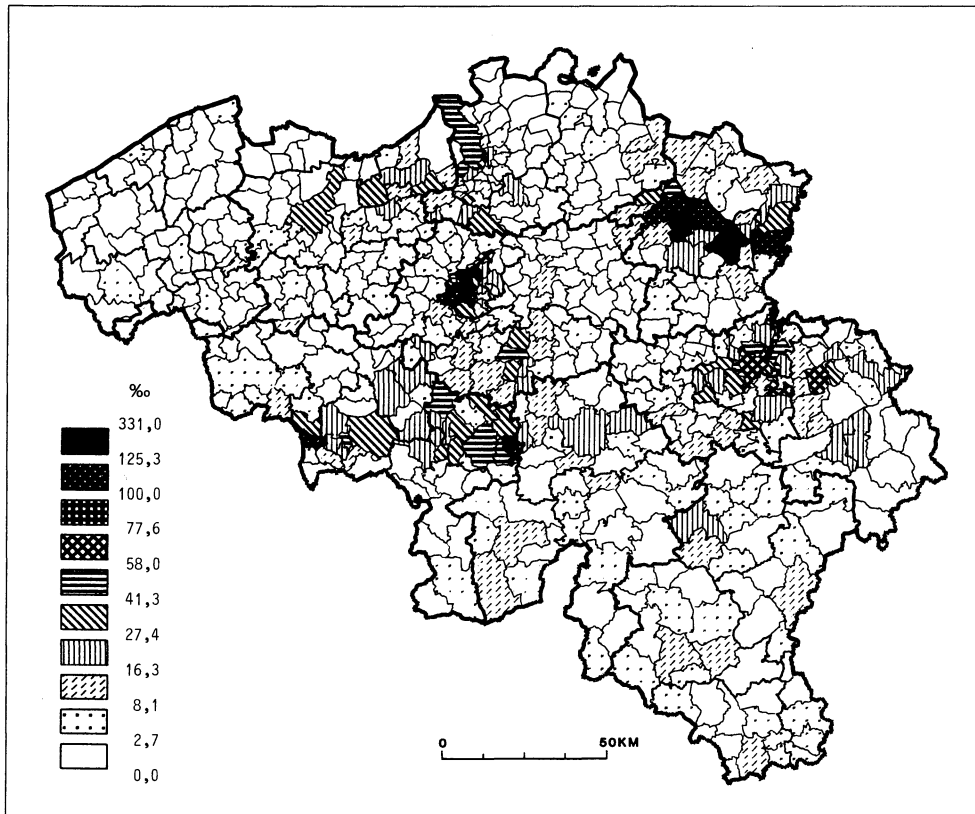


Figure 9. IMPORTANCE RELATIVE DES FRANCAIS, NEERLANDAIS, ALLEMANDS ET LUXEMBOURGEOIS DANS LA POPULATION

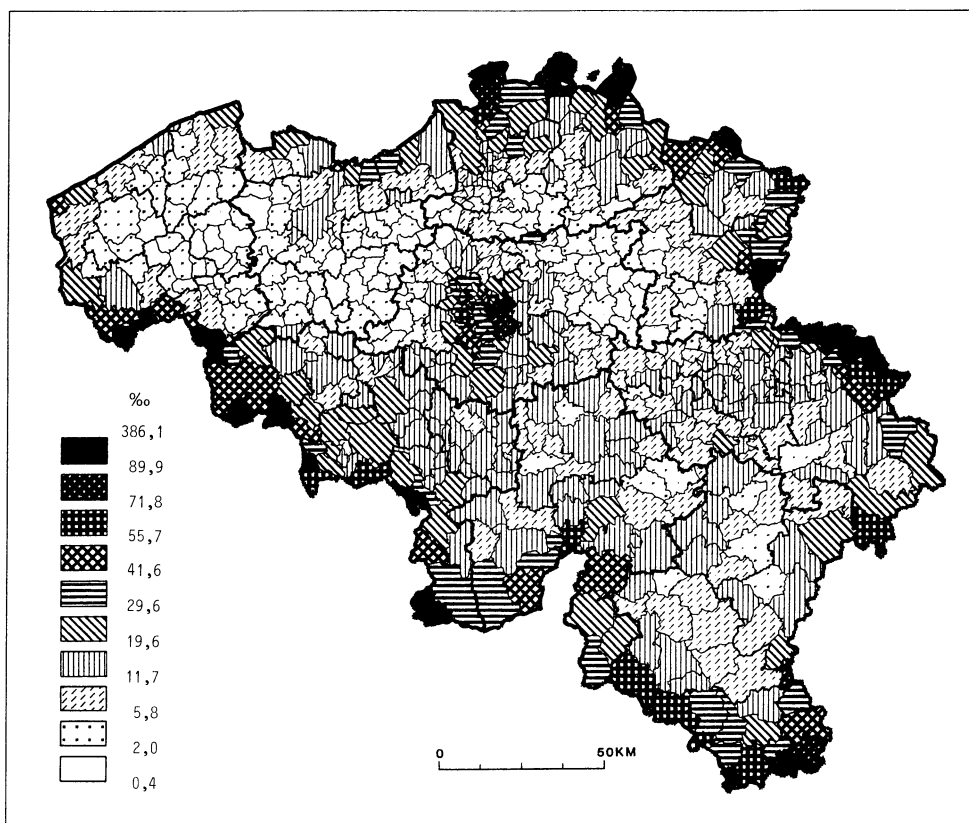
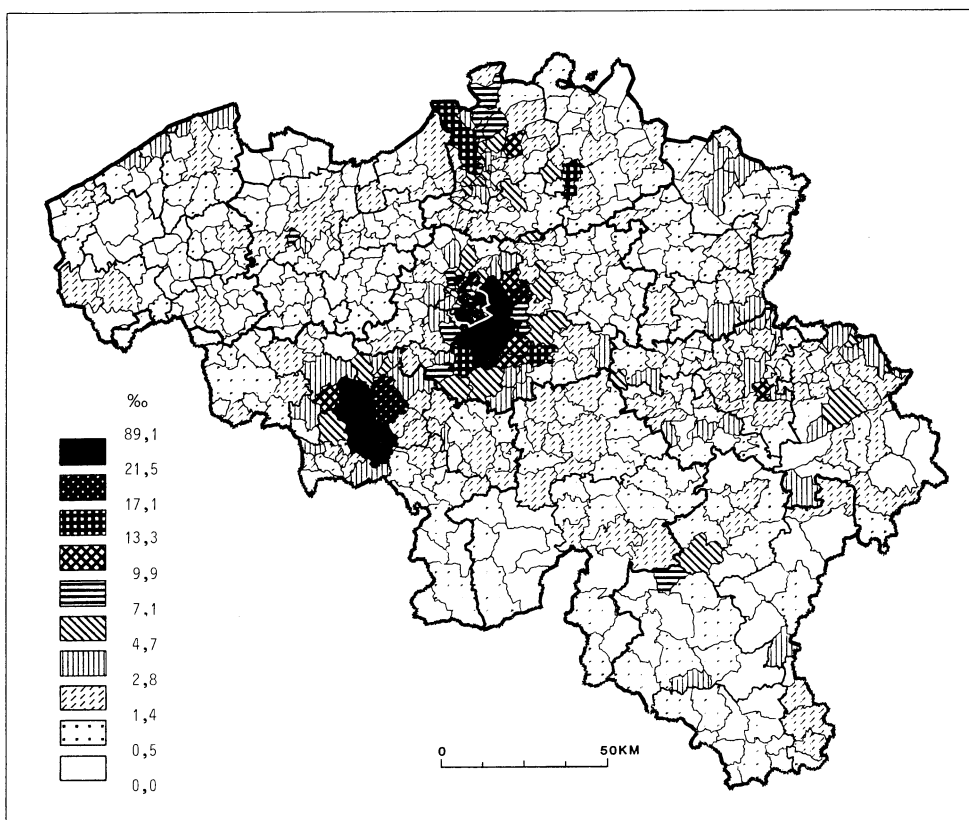


Figure 10. IMPORTANCE RELATIVE DES BRITANNIQUES, IRLANDAIS, EUROPEENS NON CITES AILLEURS, AMERICAINS ET CANADIENS DANS LA POPULATION



Les Néerlandais résident à 82% en Flandre, principalement dans le nord de la Campine (33% dans le Limbourg et l'arrondissement de Turnhout) et l'agglomération d'Anvers (23% dans l'arrondissement). Les Allemands sont concentrés dans la région d'Eupen (26%) et dans la région bruxelloise (30% dans le Brabant). Les Luxembourgeois sont dans la région bruxelloise (43% dans le Brabant) et dans la région d'Arlon (18%). Noter que la région bruxelloise ici accentuée déborde largement du cadre des 19 communes; les nationalités considérées sont sous-représentées dans le centre de l'agglomération et sur-représentées dans les communes aisées du sud-est de l'arrondissement (d'Uccle à Woluwe-Saint-Lambert) et surtout dans les communes sud-est de la banlieue (de Leeuw-Saint-Pierre à Lasne et Crainhem). L'accentuation remarquable de Tervuren et Overijse est particulièrement le fait des Néerlandais (21% des étrangers de ces communes); il en va de même de Keerbergen (80% !). La légère accentuation de Louvain est imputable aux étudiants néerlandais.

Les Britanniques, les Irlandais, les autres Européens, les Américains et les Canadiens (fig 10) sont localisés principalement dans la région bruxelloise (respectivement 60%, 82%, 45%, 54% et 56% de leurs ressortissants en Belgique résident dans le Brabant), mais aussi dans l'agglomération d'Anvers, à Mons et au nord de cette ville (SHAPE). La région bruxelloise accentuée ici est encore plus large que sur la carte précédente puisqu'elle s'étend jusqu'à Nivelles et englobe les villes universitaires de Louvain et Louvain-la-Neuve. Dans l'agglomération de Liège, la seule commune soulignée est Chaudfontaine.

Si les étudiants sont minoritaires parmi les ressortissants des pays évoqués jusqu'ici, il n'en va pas de même pour ceux des autres pays (essentiellement du Tiers-monde), dont la répartition (fig. 11) reflète celle des établissements d'enseignement supérieur, universitaires ou non. Bruxelles, Louvain-la-Neuve, Liège, Louvain et Anvers sont ainsi mis en évidence. Mons, Gand, Tournai et Hasselt ressortent aussi quoique ces nationalités n'y soient pas sur-représentées. Gembloux se marque également, malgré un nombre d'étudiants étrangers assez faible (276) mais ils représentent ici 32% des étrangers ! On le voit, les établissements d'enseignement francophones apparaissent le plus. Les statistiques de l'enseignement confirment ce fait: l'enseignement supérieur francophone absorbe 80% des étrangers dans l'universitaire et 90% dans le non-universitaire. La commune de Stoumont dans l'arrondissement de Verviers, saute aux yeux suite à la concentration de 132 enfants zairois

dans un pensionnat catholique, souvenir d'une spécialisation datant de l'époque coloniale. Voir aussi J.P. Grimmeau et C. Kesteloot, 1988.

4. L'EVOLUTION 1971-1981

Les deux derniers recensements sont séparés par une réforme administrative très importante qui ramena le nombre de communes de plus de 2.500 à moins de 600 et qui complique donc très fort les études d'évolution. Heureusement, l'I.N.S. a estimé les effectifs au 31.12.1970 dans le canevas administratif du 1.3.1981 à partir des données par secteurs statistiques. En effet, il est rare que des secteurs de 1970 aient été morcelés entre plusieurs communes nouvelles et là où le cas se présente c'est généralement un territoire (quasi-) vide d'habitants en 1970 qui a été réaffecté.

La part majeure de l'accroissement du nombre d'étrangers (fig. 12) concerne les grandes villes: Bruxelles (35% de l'accroissement dans les 19 communes, 42% avec la banlieue), Anvers (8,5% dans l'arrondissement), Liège (4,7% dans l'arrondissement), Gand (3,6% pour la seule commune). Dans le Hainaut industriel, les communes en croissance se mêlent à d'autres en décroissance mais la croissance l'emporte (5,9%). Le Limbourg est en forte croissance (9,3%), de même que les arrondissements de Saint-Nicolas, Termonde et Malines (ensemble 4,6%). On notera aussi la croissance dans les communes frontalières, particulièrement dans les régions de Mouscron et d'Eupen. La croissance de Louvain-la-Neuve (en valeur absolue 2.825) répond à la décroissance de Louvain (892): c'est dans cette période intercensitaire que l'Université Catholique de Louvain a déménagé de la ville flamande vers sa nouvelle implantation en Wallonie. Les communes dont le nombre d'étrangers augmente sont largement majoritaires.

Les communes où la part des étrangers dans la population totale augmente (fig. 13) de plus de 2 points, voire de plus de 4 points, ne sont pas rares. En comparant cette carte à la précédente on trouvera quelques cas de désaccord de signe; cette apparente incohérence provient de ce que l'évolution des parts tient compte de l'évolution de la population belge: le nombre d'étrangers peut croître et leur part décroître si la population belge croît plus fort que l'étrangère (à Genk par exemple; dans la banlieue bruxelloise l'augmentation de la part des étrangers est forte malgré une forte croissance de la population belge).

Figure 11. IMPORTANCE RELATIVE DES RESSORTISSANTS D'AUTRES PAYS (ESSENTIELLEMENT DU TIERS-MONDE) DANS LA POPULATION

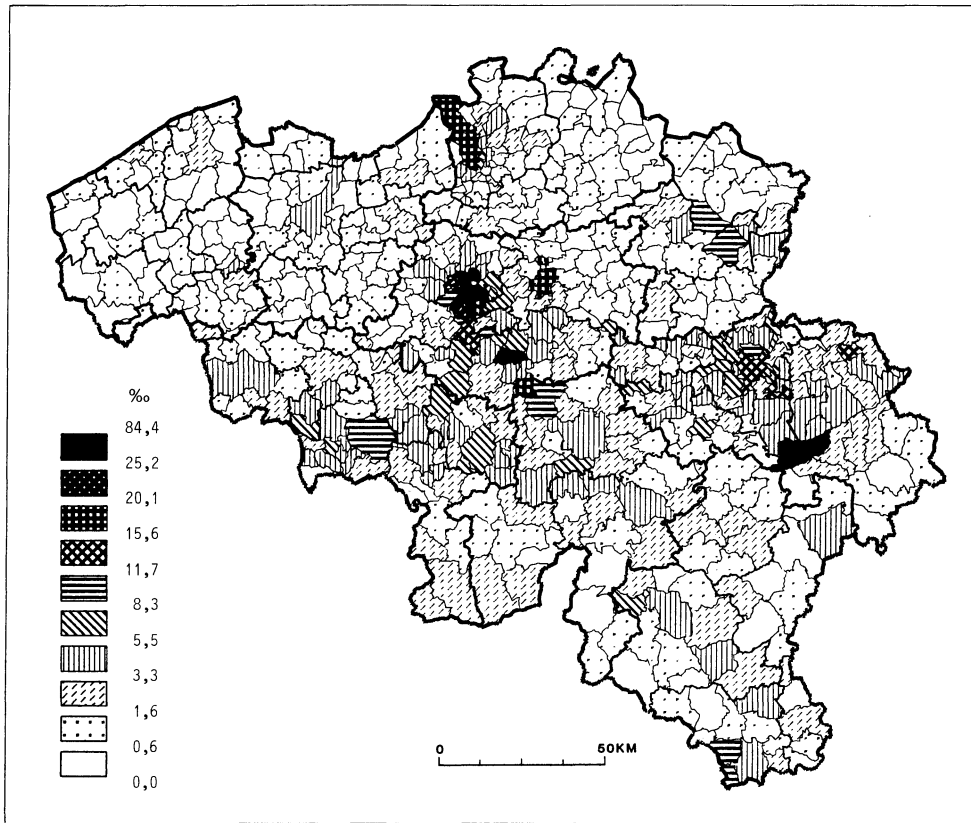


Figure 12. ACCROISSEMENT DE L'EFFECTIF DES ETRANGERS PAR COMMUNE ENTRE LE 31.12.1970 ET LE 1.3.1981

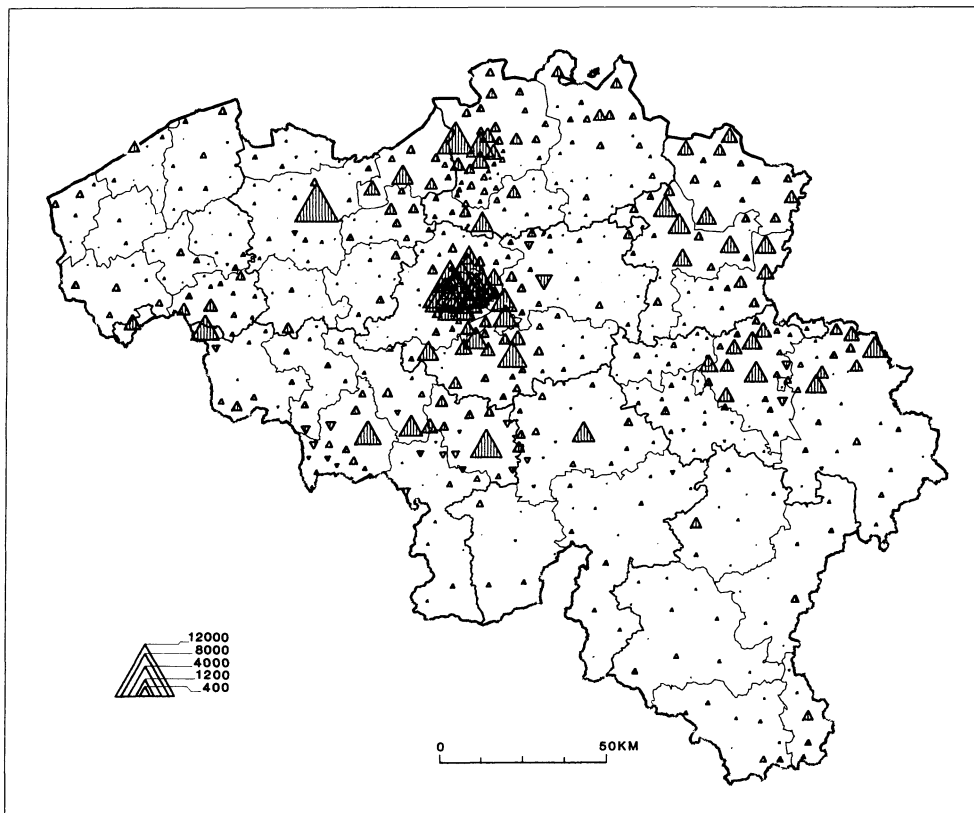


Figure 13. EVOLUTION DE L'IMPORTANCE RELATIVE DES ETRANGERS DANS LA POPULATION ENTRE LE 31.12.1970 ET LE 1.3.1981

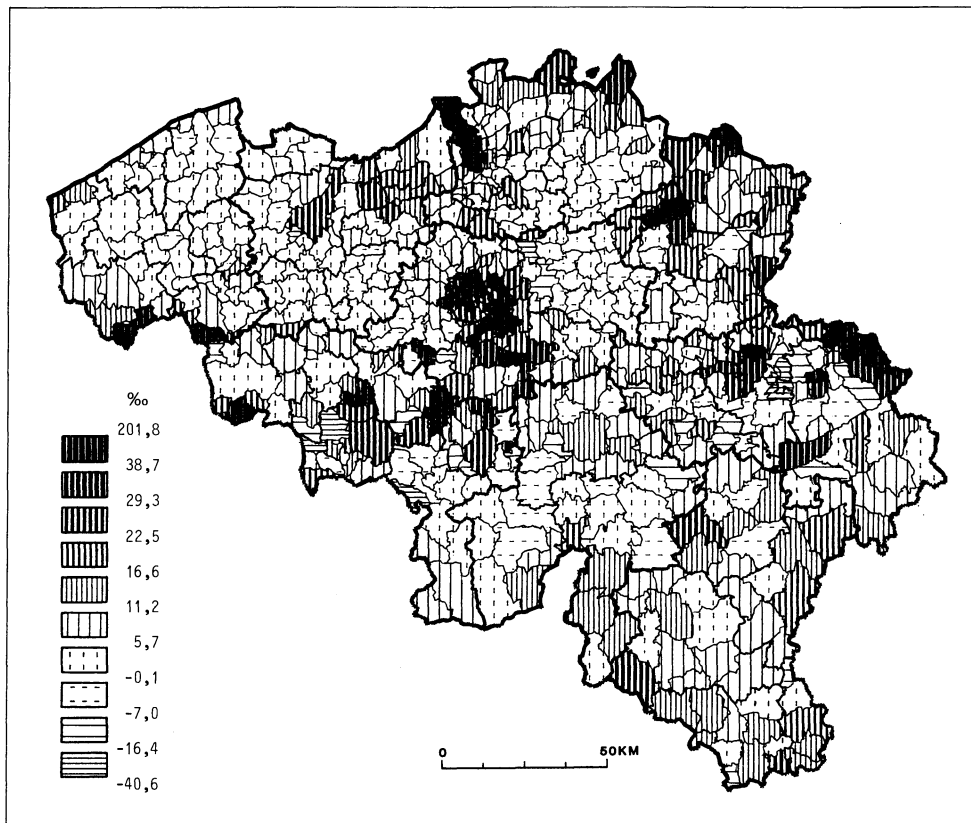
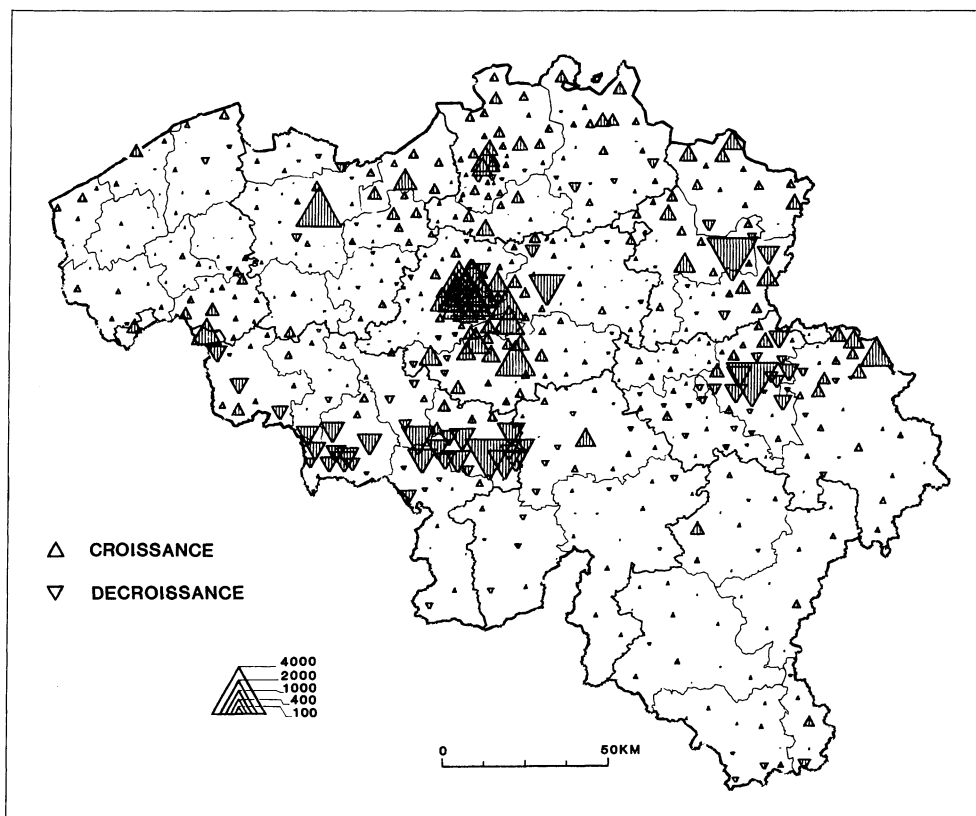


Figure 14. ESTIMATION DU BILAN MIGRATOIRE ET DE CHANGEMENT DE NATIONALITE DES ETRANGERS PAR COMMUNE ENTRE LE 31.12.1970 ET LE 1.3.1981



Dans cette évolution, l'accroissement naturel l'emporte largement sur l'accroissement migratoire, du moins au niveau du pays. Si l'on examine les mouvements plutôt que les bilans, on constate que les mouvements migratoires sont très importants: au cours de la période intercensitaire on relève 538.618 entrées et 429.953 sorties, soit respectivement 68% et 55% de l'effectif moyen d'étrangers! Comparativement les naissances et les décès sont seulement au nombre de 179.002 et 41.292. Cette constatation invite à mieux examiner l'impact des migrations.

La méthode de la population attendue (G. Wunsch, 1969) permet de séparer l'effet des migrations et des changements de nationalité pour les générations déjà nées au recensement précédent (en ce qui concerne les étrangers de moins de 10 ans en 1981, plus de 90% sont nés dans le pays). En partant des effectifs locaux par âge en début de période et de tables de mortalité adéquates, on détermine les effectifs par âge attendus en fin de période dans l'hypothèse de l'absence de migrations. La comparaison avec les effectifs par âge observés en fin de période permet d'estimer le bilan migratoire de chaque génération pendant la période intercensitaire (voir J.P. Grimmeau, 1988). En sommant les générations on obtient le bilan des migrations et des changements de nationalités. On observe que les départs concernent surtout les plus de 40 ans au contraire des arrivées, qui concernent surtout les moins de 40 ans. La carte (fig. 14) montre que l'immigration aussi concerne principalement les grandes villes (on notera la forte croissance de la banlieue sud-est de Bruxelles). On découvre des bilans migratoires et de changement de nationalité nettement négatifs dans les agglomérations wallonnes et dans certaines parties du Limbourg minier. Le déménagement de l'Université catholique de Louvain-la-Neuve apparaît clairement. Si le bilan migratoire est faible, l'impact des migrations est cependant important parce que départs et arrivées ne concernent ni les mêmes lieux ni les mêmes âges.

5. CONCLUSIONS

Les analyses de la structure d'âge, des nationalités et de l'évolution convergent pour montrer que la rupture de 1960 est fondamentale pour la compréhension de la géographie actuelle des étrangers en Belgique. Jusqu'à cette date, l'immigration, majoritairement

italienne, s'est concentrée dans les bassins miniers et d'industrie lourde. Les fermetures plus précoces des charbonnages wallons et le déclin industriel wallon ont fortement réduit l'immigration postérieure dans l'axe industriel (à l'exception relative de Liègeville, à laquelle ses caractéristiques de grande ville valurent une certaine poursuite de l'immigration). En conséquence, les étrangers dans l'axe industriel sont en très large majorité italiens, présentent une structure d'âge vieillie et un bilan migratoire négatif, particulièrement au-dessus de 40 ans.

Après 1960, l'immigration se concentre dans les villes et près des zonings industriels et les origines se diversifient: Espagnols, Grecs mais surtout Marocains et Turcs. Dans les centres des grandes villes (Bruxelles, Anvers, Gand principalement) et dans certaines communes industrielles entre Bruxelles, Anvers et Gand et près des zonings industriels au nord de l'axe industriel wallon, ces nationalités sont sur-représentées parmi les étrangers, les structures d'âge sont jeunes et les bilans migratoires récents positifs.

Le Limbourg est la seule région importante à cumuler les deux types d'immigration.

D'autres catégories d'étrangers répondent à des logiques spécifiques: frontaliers, de nationalité correspondant au pays voisin, de structure d'âge et d'évolution variables; cadres, originaires de pays occidentaux et localisés dans les communes riches de grandes villes et particulièrement dans la banlieue bruxelloise, où ils présentent une structure d'âge typique (adultes mûrs et adolescents) et une forte croissance; étudiants, largement originaires du Tiers-monde, localisés dans les communes d'établissements d'enseignement supérieur, avec une très forte sur-représentation de 20-39 ans, particulièrement masculins.

L'analyse a aussi mis en évidence l'installation dans le Condroz d'Italiens à structure d'âge vieille (pour des étrangers en Belgique!), vraisemblablement issus du sillon industriel et à la recherche d'un meilleur cadre de vie, et l'importance des mariages mixtes dans de nombreuses communes de Flandre et de Wallonie hors des grandes concentrations d'étrangers.

REFERENCES

- André R. (1968), Les migrations en Belgique, Bruxelles, La Géographie 4, pp. 223-264.
- Dagnelie P. (1975), Analyse statistique à plusieurs variables, Presses agronomiques de Gembloux, 362 p.
- Grimmeau J.P. (1981a), Pour une cartographie probabiliste, Cahiers de géographie de Besançon, Séminaires et Notes de recherches, 21, pp. 93-109.
- Grimmeau J.P. (1981b), Analyse typologique appliquée à la cartographie par plages, Société géographique de Liège, Notes de recherches, 1, pp. 1-10.
- Grimmeau J.P. (1983), Une méthode spécifique de régionalisation adaptée à la cartographie thématique, Bruxelles, Cahiers du centre d'études de recherche opérationnelle, 25, 3-4, pp. 273-281.
- Grimmeau J.P. (1984), Soixante ans d'immigration étrangère en Belgique, Bruxelles, Année Sociale, 1, pp. 214-221.
- Grimmeau J.P. (1985a), The "Chorhom" procedure: an automated method for better maps, Communication au 4e Colloque européen de Géographie quantitative à Veldhoven (P.B.), 17 p.
- Grimmeau J.P. (1985b), L'analyse en composantes principales après transformation Khi, une méthode efficace et riche en possibilités, Acta geographica lovaniensia, 26, pp. 57-58.
- Grimmeau J.P. (1987), Maghrébins et Turcs en Belgique: quelques considérations géographiques et démographiques, Bruxelles, Tribune immigrée, 21, pp. 5-9.
- Grimmeau J.P. (1988), Tendances récentes des migrations extérieures étrangères de la Belgique, Les migrations internationales, Association internationale des démographes de langue française, pp. 147-159.
- Grimmeau J.P. et David-Valcke A. (1978), Les cadres étrangers à Bruxelles, Bruxelles, Revue belge de géographie, 102-1, pp. 33-41.
- Grimmeau J.P. et Kesteloot C. (1988), Etrangers, Deuxième atlas de Belgique, planche, VI.7, Bruxelles, Comité national de Géographie.
- Orban-Férauge F. et Grimmeau J.P. (1985), Analyse factorielle des correspondances du tourisme étranger en Belgique. Comparaison avec l'analyse en composantes principales après transformation Khi, Acta geographica lovaniensia, 26, pp. 169-186.
- Wunch G. (1969), Le calcul des soldes migratoires par la méthode de la "population attendue", caractéristiques et évaluation des biais, Bruxelles, Population et Famille, 18, pp. 49-61.

LA POPULATION DE NATIONALITE ETRANGERE A BRUXELLES-CAPITALE

Walter De Lannoy

Professeur de géographie, Institut géographique, Vrije Universiteit Brussel.

Jean-Pierre Grimmeau

Maître de conférences, Laboratoire de géographie humaine, Université Libre de Bruxelles.

Christian Kesteloot

Chercheur qualifié au F.N.R.S., Instituut voor sociale en economische geografie, Katholieke Universiteit Leuven.

LA POPULATION DE NATIONALITE ETRANGERE A BRUXELLES-CAPITALE

Walter De Lannoy*
Jean-Pierre Grimmeau**
Christian Kesteloot***

1. INTRODUCTION.

Dans cet article, nous traitons des canevas de dispersion et de la situation du logement des étrangers de l'arrondissement de Bruxelles-Capitale. Nous nous sommes basés essentiellement sur les résultats du recensement de la Population et des Logements de 1981 au niveau des secteurs statistiques (quartiers). Etant donné que l'exploitation du recensement de la population de 1981 ne comporte pas de tableaux croisés permettant de mesurer la situation du logement des différentes nationalités par quartier, nous fournissons un certain nombre de caractéristiques relatives au logement des groupes de nationalités au niveau de l'arrondissement et nous nous intéressons également à l'évolution qui s'est produite entre 1971 et 1981.

2. LA PRESENCE DES ETRANGERS A BRUXELLES-CAPITALE.

Au 1.3.1981, Bruxelles-Capitale comptait 237.875 étrangers, soit 23,9% de la population bruxelloise. Au 31.12.1970, cette proportion était de 16,0% (173.507). Depuis 1947, la répartition des étrangers par nationalités a subi de profonds changements. Le tableau 1 fournit, par ordre décroissant, les principales nationalités en 1947, 1961, 1970 et 1981. La période située entre 1947 et 1961 se caractérise par une réduction du nombre d'étrangers en provenance des pays limitrophes (à l'exception des Allemands de l'Ouest), par un net recul du nombre de Polonais et par un accroissement déjà important du nombre d'Italiens et d'Espagnols. Entre 1961 et 1970, on observe une augmentation sensible de ces deux dernières nationalités mais c'est à cette époque aussi qu'on voit l'amorce d'une immigration massive d'étrangers provenant d'autres pays méditerranéens.

Tableau 1.- CLASSEMENT DES PRINCIPALES NATIONALITES EN 1947, 1961, 1970 et 1981

1947		1961	
1. France	16.431	1. France	15.780
2. Pologne	12.112	2. Italie	11.357
3. Pays-Bas	9.174	3. Pays-Bas	7.165
4. Italie	5.422	4. Espagne	5.044
5. Royaume-Uni	3.910	5. R.F.A.	3.378
6. Luxembourg	3.453	6. Royaume-Uni	3.223
7. R.F.A.	2.503	7. Pologne	2.640
8. Suisse	2.151	8. Luxembourg	2.421
1970		1981	
1. Espagne	33.641	1. Maroc	57.874
2. Italie	28.354	2. Italie	35.809
3. France	23.188	3. Espagne	28.156
4. Maroc	21.852	4. France	25.759
5. Grèce	9.496	5. Turquie	15.820
6. Pays-Bas	6.917	6. Grèce	9.629
7. R.F.A.	5.291	7. Royaume-Uni	7.093
8. Royaume-Uni	5.263	8. Zaïre	4.992
9. Turquie	4.347	9. Portugal	4.793
10. U.S.A.	4.204	10. Pays-Bas	4.566
11. Portugal	3.125	11. R.F.A.	4.077
12. Zaïre	2.769	12. Tunisie	3.190
13. Luxembourg	2.337	13. U.S.A.	2.677

* Professeur de géographie, Institut géographique, Vrije Universiteit Brussel.

** Maître de conférences, Laboratoire de géographie humaine, Université Libre de Bruxelles.

*** Chercheur qualifié au F.N.R.S., Instituut voor sociale en economische geografie, Katholieke Universiteit Leuven.

Ce sont principalement les Marocains (dont le nombre passe de 96 en 1961 à 21.852 en 1970), les Grecs et les Turcs qui sont responsables de cet impressionnant afflux migratoire. Entre 1970 et 1981, c'est particulièrement le nombre des Marocains et des Turcs qui s'accroît. Les Marocains (57.854) forment de loin le groupe le plus important de l'agglomération. On constate aussi un accroissement significatif du nombre d'Italiens et de Zaïrois. En revanche, on note une régression du nombre d'Espagnols, de Néerlandais, d'Allemands de l'Ouest et d'Américains.

Les variations observées dans l'importance des nationalités reflètent les phases successives du recrutement des ouvriers étrangers (Martens, 1973 et 1975; Grimmeau 1984). L'évolution de l'immigration de l'après-guerre en Belgique et le caractère permanent de la présence des étrangers ont engendré une cohabitation de différentes générations d'étrangers à Bruxelles. Dans le cas des Italiens et des Espagnols, on peut aujourd'hui déjà parler d'une troisième génération. Chez les Marocains et les Turcs, on note une répartition plus ou moins égale entre première et deuxième génération.

3. LA DISPERSION GEOGRAPHIQUE.

3.1. Méthode de représentation cartographique.

Nous avons représenté cartographiquement l'implantation résidentielle des étrangers dans leur ensemble et des principales nationalités. Les cartes reprenant la part des différents groupes par rapport à la population totale par quartier ont toutes été dressées en utilisant les mêmes limites de classes. Nous avons utilisé des coefficients de spécificité qui fournissent le rapport entre la part d'un groupe dans la population totale d'un quartier et la part du groupe considéré dans la population totale de BruxellesCapitale. Un coefficient de spécificité supérieur à 1 indique donc une surreprésentation (concentration) du groupe considéré dans le quartier considéré; une valeur inférieure à 1 est un signe de sous-représentation. Les limites de classes choisies correspondent à celles que De Lannoy (1978) a utilisées pour représenter les répartitions résidentielles des nationalités de 1970, ce qui facilite la comparaison des deux séries de cartes. A côté des limites (constantes) des coefficients de spécificité, les légendes des cartes indiquent également les proportions correspondantes en pour-mille.

La comparaison entre la carte d'une nationalité et celle du total des étrangers peut se faire à l'aide des valeurs des hachurages: si un quartier présente des hachures plus foncées pour une

nationalité, cela signifie que cette nationalité est surreprésentée à l'intérieur des étrangers (des hachures plus claires traduisent une sous-représentation à l'intérieur de la population étrangère globale).

Les cartes reprenant l'évolution de la part des différents groupes dans la population totale indiquent la différence par quartier entre les parts de 1981 et de 1970; de cette manière, on évite de suggérer une croissance ou une réduction forte alors qu'en réalité, il ne s'agit que de petits chiffres absolus. C'est la première fois que l'on peut représenter une évolution par quartier puisque les données sont liées aux recensements de la population et que les secteurs statistiques (quartiers) ont été introduits en 1970. Les modifications de limites de secteurs statistiques rendent malaisée la comparaison entre 1970 et 1981. La division en secteurs statistiques est en effet plus fine en 1981 (722 secteurs) qu'en 1970 (567 secteurs) étant donné que de nombreux quartiers de 1970 ont été scindés en deux ou plusieurs nouveaux secteurs. Pour pouvoir représenter l'évolution 1970-1981, on a recalculé les données 1981 dans la subdivision géographique de 1970.

Les cartes d'évolution relatives aux différentes nationalités ont été dressées à l'aide de limites de classes identiques; les nationalités peu représentées ou dont la part a peu évolué entre les deux recensements présentent dès lors une image cartographique peu contrastée. On a choisi des limites de classes symétriques pour les valeurs positives (accroissement) et les valeurs négatives (réduction). Le mode de hachurage présente une symétrie analogue: hachures verticales pour les augmentations, hachures horizontales pour les valeurs négatives, largeur et densité identiques des hachures pour les classes symétriques. La carte reprenant l'évolution de la population étrangère totale a été dressée en fonction des mêmes principes, mais en adaptant les limites de classes.

3.2. La répartition spatiale de la population étrangère totale.

C'est au centre de l'agglomération que les étrangers sont le mieux représentés (fig. 1). On rencontre des concentrations importantes (généralement des valeurs supérieures à 50%) à l'ouest des boulevards du centre (Max, Anspach, Lemonnier) dans le centre-ville (le "pentagone"), dans une zone entourant la gare du Midi (la partie ouest de Saint-Gilles, le quartier anderlechtois de Cureghem et les Marolles) et dans le quartier nord ainsi que dans la partie de Saint-Josse qui y est adjacente (derrière le jardin botanique) et à Schaerbeek (de la gare du Nord au parc Josaphat). Il en va de même pour la partie de Molenbeek-Saint-Jean située entre le canal et le chemin de fer (gare de l'Ouest).

Figure 1. PART DES ETRANGERS DANS LA POPULATION TOTALE 1981

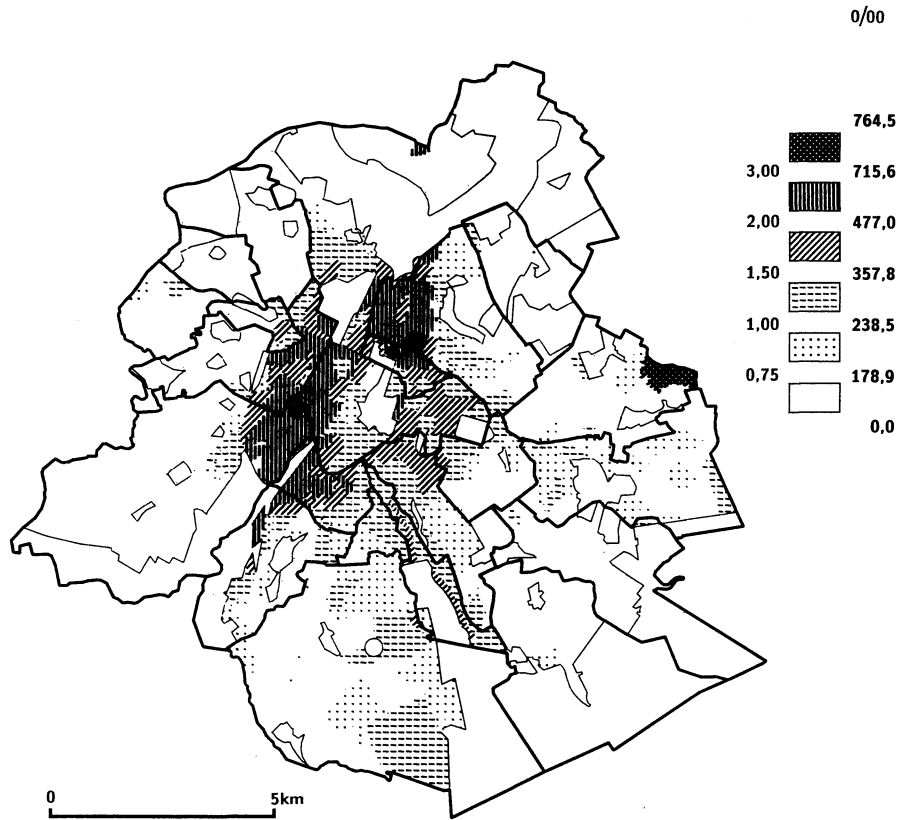
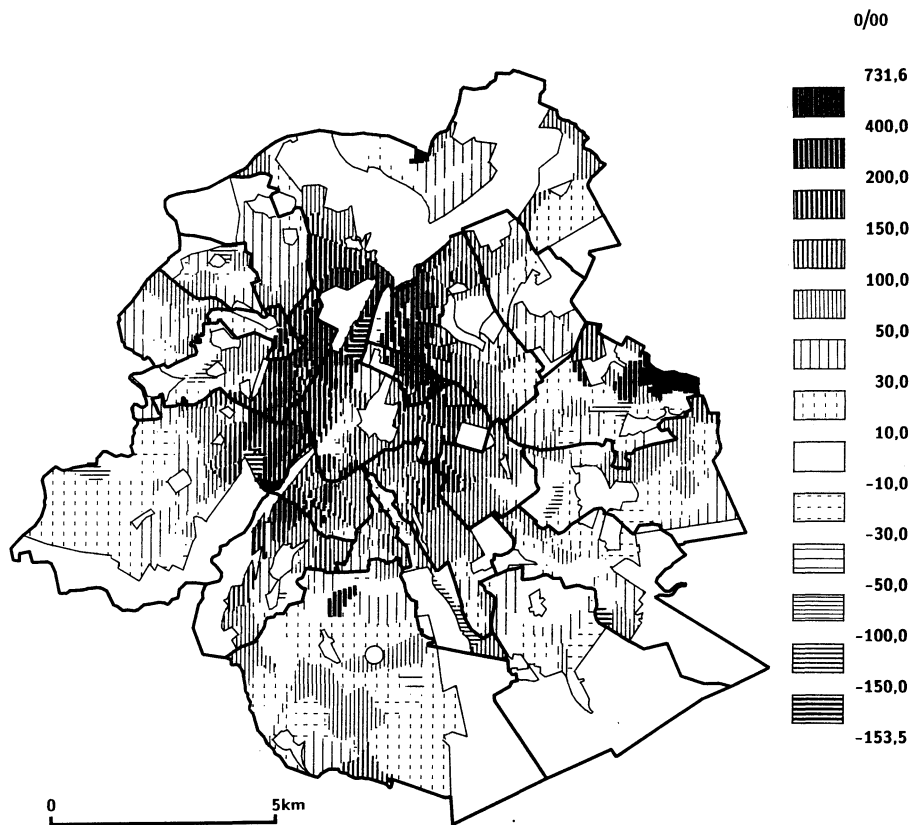


Figure 2. EVOLUTION 1970-1981 DE LA PART DES ETRANGERS DANS LA POPULATION TOTALE



Les valeurs les plus élevées (76% et 73%) se retrouvent dans le secteur statistique B 10 à Cureghem (Anderlecht) au nord de la chaussée de Mons et dans le secteur A04 à Schaerbeek (rue de l'Olivier). Dans certaines rues, on trouve vraisemblablement des valeurs avoisinant les 90%. L'anneau de valeurs élevées entourant le centre-ville s'étend à la partie est du pentagone, mais la part des étrangers dans la population oscille là autour de 40%.

Les concentrations d'étrangers au centre-ville et dans la ceinture datant du 19^e siècle entourant le pentagone existaient déjà il y a dix ans (De Lannoy 1978), mais les taux y étaient alors en général inférieurs de 10 points. L'accroissement du nombre d'étrangers entre les recensements de 1970 et de 1981 s'est surtout produit dans les zones de concentration de 1970 et au bord de celles-ci (fig.2). La zone caractérisée par des valeurs élevées s'est donc élargie. L'augmentation est frappante à Schaerbeek (dans la direction du Parc Josaphat), à Bruxelles entre "Tour et Taxis" et le parc de Laeken (dans les environs de la place Bockstaël), à Molenbeek entre le canal et la gare de l'Ouest, à Cureghem, à la limite de Saint-Gilles et de Forest et dans la vallée du Maelbeek à l'est du pentagone. La ligne de chemin de fer entre la station du Pannenhuis et la gare de l'Ouest qui, en 1970, constituait encore une frontière nette entre valeurs élevées et basses, est rompue en 1981 en trois endroits: à Koekelberg, le long de la chaussée de Ninove et le long de la chaussée de Mons (Veeweyde).

A côté de la zone à fortes concentrations située dans la partie centrale de l'agglomération, se dessine un axe caractérisé par des valeurs élevées le long de l'Avenue Louise et de l'Avenue Roosevelt et à l'ouest du bois de la Cambre; des valeurs élevées s'observent aussi dans différents quartiers de Woluwe-Saint-Pierre (fig. 1). La tache noire située à l'est de Woluwe-Saint-Lambert traduit la présence d'étudiants étrangers sur le campus de la faculté de médecine de l'U.C.L.. La valeur très élevée de l'extrême nord de la commune de Bruxelles correspond à un quartier d'habitations sociales hébergeant de nombreux Marocains, Italiens, Espagnols et Grecs.

3.3. La répartition spatiale des nationalités.

Il ressort du tableau 2 que les nationalités sont réparties de façon irrégulière dans les communes. Dans les deux communes où la part des étrangers est la plus élevée (Saint-Josse-ten-Noode et Saint-Gilles), deux nationalités étrangères constituent chacune plus de 10% de la population. A Saint-Josse-ten-Noode, les Turcs et

les Marocains représentent respectivement 13,7% et 13,5% des habitants. A Saint-Gilles, les Espagnols et les Marocains constituent 12,7% et 10,5% de la population. La part élevée des étrangers dans ces deux communes (48% pour Saint-Josse-ten-Noode, 46% pour Saint-Gilles) est liée au fait qu'elles se situent dans la ceinture datant du dix-neuvième siècle qui entoure le centre-ville et que leur superficie est assez réduite. Il ressort du tableau 2 que les Turcs, les Marocains et les Espagnols présentent les concentrations spatiales les plus marquées. Les répartitions spatiales apparaissent plus nettement sur les cartes reprenant la répartition en secteurs statistiques (quartiers).

Une analyse de la répartition des plus importantes nationalités révèle le rapport entre l'implantation des étrangers et la structure socio-économique globale du tissu urbain. Grosso modo, l'on peut distinguer deux types de répartition:

- les étrangers originaires des pays méditerranéens (y compris le Maroc) habitent principalement la partie centrale de la ville, les plus hautes concentrations se situant dans la ceinture du dix-neuvième siècle autour du centre-ville. Cette zone de concentration élevée autour du pentagone est bien moins nette du côté est, entre la porte Louise et la rue de la Loi.
- les étrangers originaires des pays limitrophes sont plus dispersés sur l'ensemble de la ville, avec une plus forte concentration dans les quartiers résidentiels du quadrant sud-est de l'agglomération.

Il est certain que le contraste entre ces répartitions s'explique grandement par la situation socio-économique des deux groupes. Ce contraste apparaît dans le tableau 3 qui indique pour dix nationalités la répartition de la population active occupée selon les groupes socio-économiques. En ce qui concerne les pays méditerranéens, ce sont les ouvriers qui de loin constituent le groupe socio-économique le plus important, particulièrement chez les Marocains, les Turcs et les Espagnols, où l'on retrouve dans la population active occupée respectivement 85%, 84% et 75% d'ouvriers. Ce sont précisément ces nationalités que l'on rencontre le plus fréquemment dans les quartiers datant du dix-neuvième siècle dans et autour du pentagone. Chez les Italiens et les Grecs l'on trouve également une majorité d'ouvriers, mais ils comptent aussi un nombre important d'employés. Parmi les immigrés des pays méditerranéens, les Italiens constituent le groupe le moins homogène, le pourcentage des professions libérales et des cadres y étant assez élevé. On remarquera encore la part élevée d'indépendants chez les Grecs due au grand nombre de commerçants.

Tableau 2.- ETRANGERS D'APRES LEUR NATIONALITE PAR 1000 HABITANTS PAR COMMUNE, 1981

	Nombre total d'étrangers	Maroc	Italie	Espagne	France	Turquie	Grèce	Royaume-Uni	Nombre total d'habitants
Anderlecht	213,1	58,5	52,2	32,8	16,6	11,3	15,7	1,6	94.764
Auderghem	104,6	6,3	14,1	7,6	19,5	0,8	1,2	8,1	30.435
Berchem-Sainte-Agathe	89,3	18,2	13,9	10,4	14,6	0,6	1,1	2,6	18.179
Bruxelles	300,4	95,7	37,4	43,0	27,3	15,0	10,6	8,0	139.678
Etterbeek	206,6	30,2	39,8	21,5	27,6	5,5	2,8	9,6	44.218
Evere	97,3	18,2	19,0	5,8	14,3	3,1	2,5	6,8	30.520
Forest	268,7	64,1	55,1	47,4	26,6	1,3	18,4	3,8	50.607
Ganshoren	89,0	6,5	14,5	8,3	22,5	0,9	3,0	3,6	21.445
Ixelles	264,6	39,8	33,8	22,3	38,1	4,5	4,1	11,9	75.723
Jette	97,2	15,1	17,0	10,2	17,3	1,9	3,2	1,9	40.109
Koekelberg	224,6	77,8	25,8	17,1	25,2	17,7	13,3	2,1	16.643
Molenbeek-Saint-Jean	296,9	126,9	53,4	22,6	25,9	13,5	11,7	1,6	70.850
Saint-Gilles	457,1	104,7	68,9	127,2	24,5	11,1	33,6	7,4	46.076
Saint-Josse-ten-Node	477,6	135,2	70,4	34,2	28,0	136,9	7,5	5,2	20.381
Schaerbeek	332,8	100,5	35,5	25,1	22,2	65,3	18,2	4,3	106.754
Uccle	165,6	7,3	21,8	13,7	41,6	2,0	1,5	13,6	76.004
Watermael-Boistfort	88,7	2,5	10,9	3,3	20,3	0,4	1,0	8,8	24.880
Woluwe-Saint-Lambert	135,8	4,5	17,0	6,1	25,5	1,4	1,9	12,8	48.801
Woluwe-Saint-Pierre	167,5	2,6	22,3	6,7	29,4	0,6	0,9	17,7	40.686
Agglomération	238,5	58,0	35,9	28,2	25,8	15,9	9,7	7,1	997.293

Tableau 3.- ETRANGERS D'APRES LEUR NATIONALITE ET LEUR GROUPE SOCIO-ECONOMIQUE (EN POURCENTAGE DE LA POPULATION ACTIVE OCCUPEE) -1981-

	Indépendants et employeurs	Professions libérales et cadres	Employés	Ouvriers	Population active occupée (*)
Marocains	6,1	1,3	7,2	85,4	11.107
Italiens	11,0	9,1	21,9	58,0	12.720
Espagnols	5,3	2,6	16,7	75,5	10.447
Turcs	6,8	2,6	6,5	84,0	3.472
Grecs	18,1	6,0	14,9	60,9	3.234
Français	12,0	20,6	33,4	33,9	9.939
Britanniques	4,5	36,1	43,8	15,6	3.701
Allemands	4,1	34,1	41,6	20,2	1.926
Néerlandais	11,4	29,1	43,0	16,5	1.824
Américains	6,1	53,1	36,1	4,8	1.025

(*) : chiffres absolus, y compris les professions inconnues.

Figure 3. PART DES MAROCAINS DANS LA POPULATION TOTALE 1981

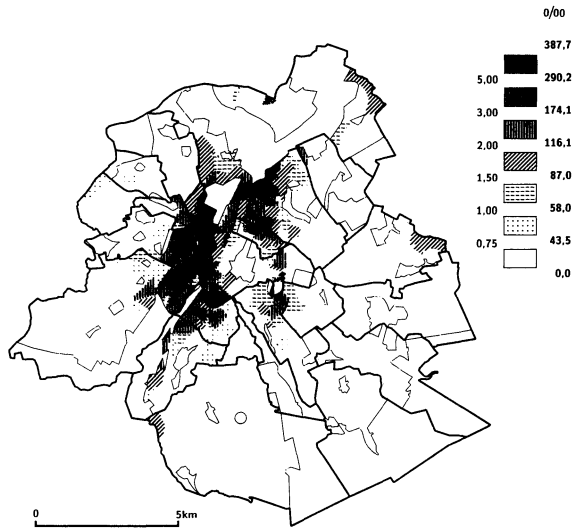


Figure 5. PART DES ITALIENS DANS LA POPULATION TOTALE 1981

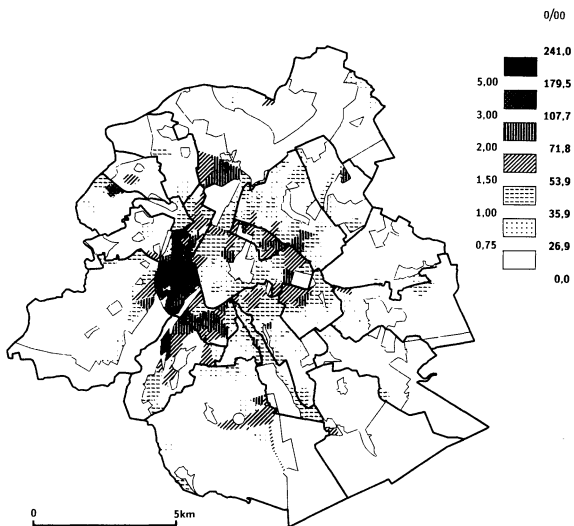


Figure 7. PART DES ESPAGNOLS DANS LA POPULATION TOTALE 1981

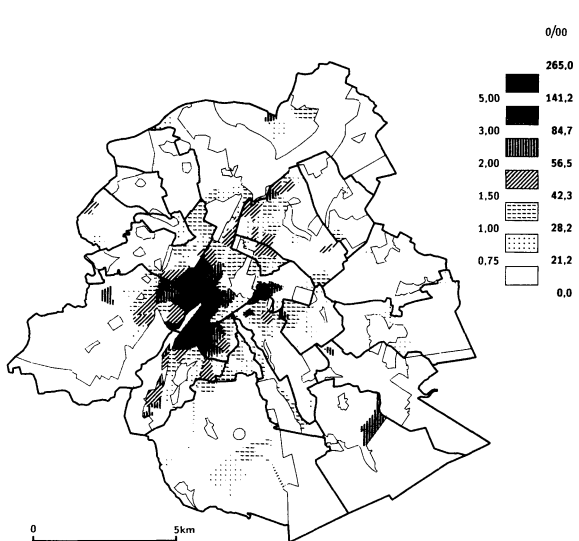


Figure 4. EVOLUTION 1970-1981 DE LA PART DES MAROCAINS DANS LA POPULATION TOTALE

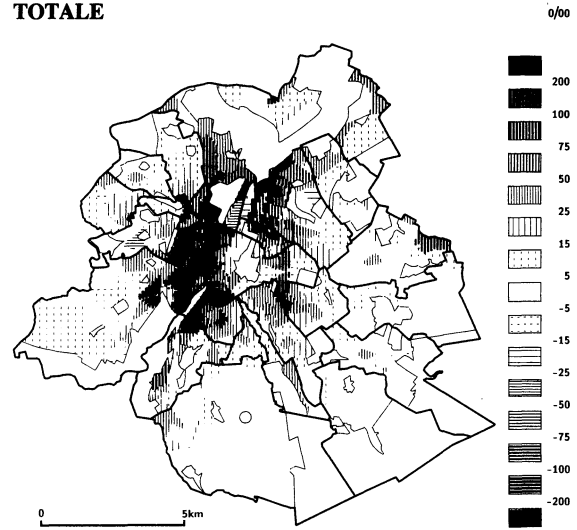


Figure 6. EVOLUTION 1970-1981 DE LA PART DES ITALIENS DANS LA POPULATION TOTALE

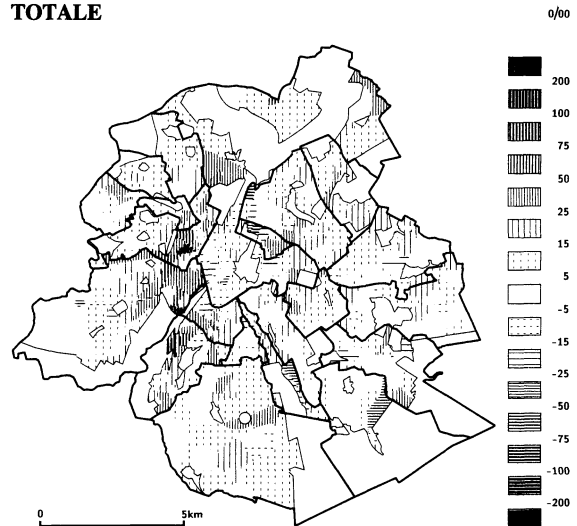


Figure 8. EVOLUTION 1970-1981 DE LA PART DES ESPAGNOLS DANS LA POPULATION TOTALE

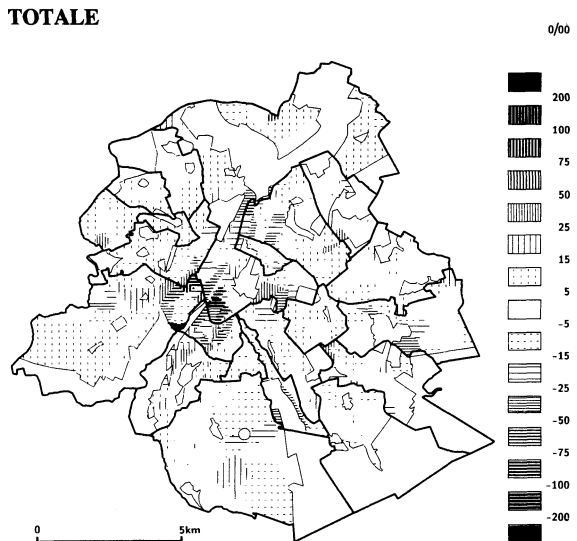


Figure 9. PART DES TURCS DANS LA POPULATION TOTALE 1981

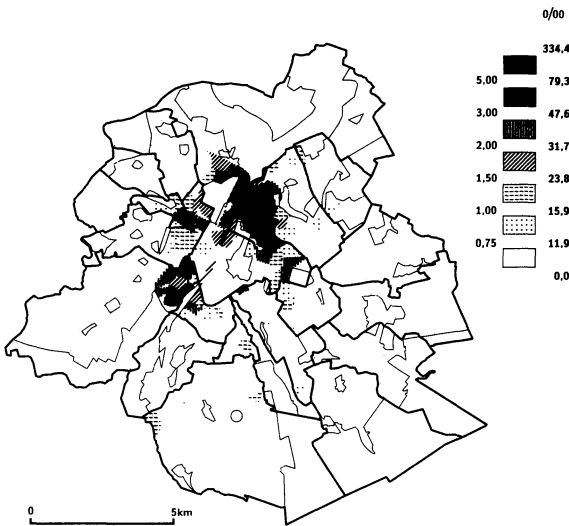


Figure 10. EVOLUTION 1970-1981 DE LA PART DES TURCS DANS LA POPULATION TOTALE

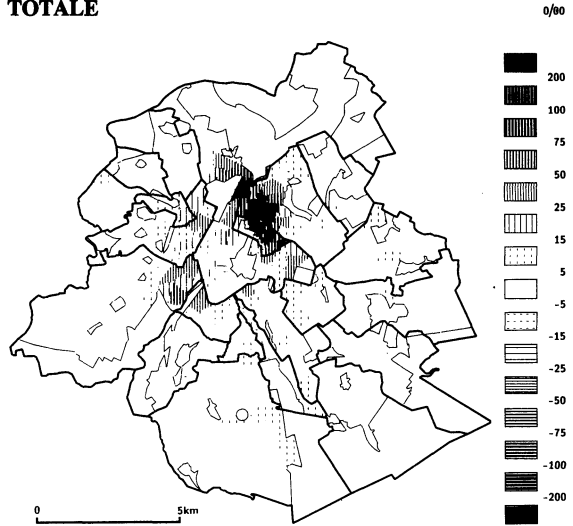


Figure 11. PART DES GRECS DANS LA POPULATION TOTALE 1981

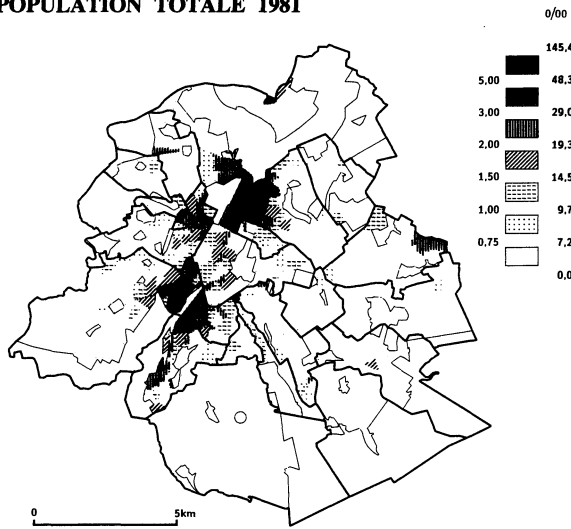


Figure 12. PART DES FRANCAIS DANS LA POPULATION TOTALE 1981

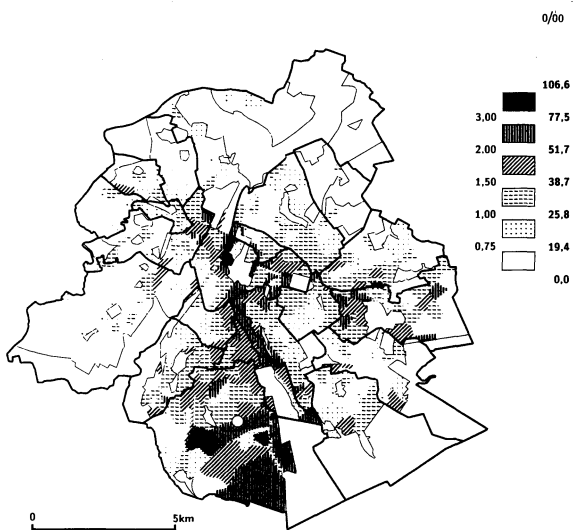
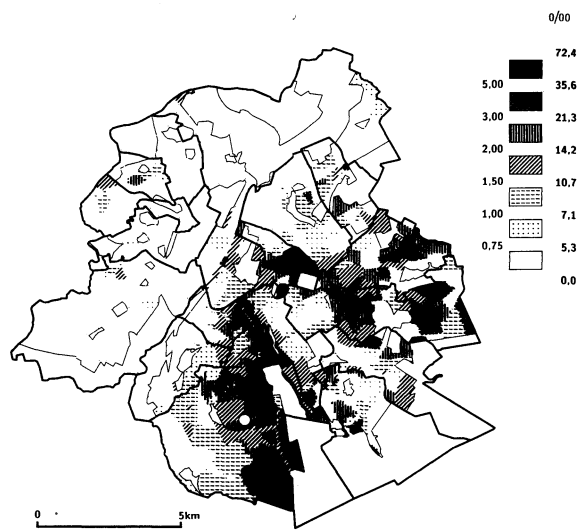


Figure 13. PART DES BRITANNIQUES DANS LA POPULATION TOTALE 1981



Les Américains et les étrangers des pays voisins (Français, Britanniques, Allemands), se caractérisent par un statut socio-économique beaucoup plus élevé. La part des professions libérales et cadres varie pour ces nationalités de 21% (Français) à 53% (Américains). Par comparaison aux immigrés des pays méditerranéens, les ouvriers y sont beaucoup moins nombreux et les employés plus nombreux.

Le contraste entre ces deux groupes d'étrangers du point de vue de leur profession et de leur statut dans l'entreprise explique l'apparition des deux principaux types de répartition spatiale. Les ménages des travailleurs immigrés des pays méditerranéens n'ont, vu leur position économique moins favorable, pas grand choix sur le marché des logements et sont pour ainsi dire "forcés" de se retrouver dans les quartiers où des logements à loyer relativement bas sont encore disponibles. Ceci est surtout le cas dans les anciens quartiers du centre-ville et la ceinture avoisinante. Chez les étrangers en provenance des pays limitrophes (et aussi pour les Américains et les Japonais), la situation est complètement inversée. La plus grande partie de ce groupe appartient aux classes de revenus élevés et peut dès lors avoir accès aux quartiers résidentiels les plus attractifs de l'agglomération. On les retrouve surtout dans les deux Woluwe, à Uccle, une partie d'Auderghem, Ixelles et Watermael-Boitsfort.

Les Marocains (57.874 habitants) sont nettement concentrés dans la partie centrale de l'agglomération (fig.3). De très fortes valeurs s'observent dans une zone allant de la partie ouest de Saint-Gilles, en passant par Cureghem (Anderlecht), au vieux centre de Molenbeek-Saint-Jean (entre le chemin de fer et le canal). Les quartiers avoisinant le pentagone ont également de très fortes valeurs (p. ex. 31% dans le secteur de la place Anneessens et 28% aux alentours du marché aux Porcs). On trouve également de très fortes valeurs au nord du pentagone, dans une zone assez vaste autour de la gare du Nord sur le territoire des communes de Bruxelles, Saint-Josse-ten-Noode et Schaerbeek. Par contre, au sud et à l'est de l'agglomération, à Uccle, Watermael-Boitsfort, Auderghem et dans les deux Woluwe résident très peu de Marocains. Il en va de même à Ganshoren au nord-ouest de l'agglomération.

La carte montrant l'évolution entre 1970 et 1981 du pourcentage de Marocains illustre l'important accroissement de ce groupe dans la zone décrite ci-dessus (fig.4). A l'est du pentagone, l'accroissement est sensible dans la vallée du Maelbeek. La très forte valeur à l'est de Woluwe-Saint-Lambert peut être considérée comme une exception due à la présence d'étudiants Marocains sur le campus de l'U.C.L.

Les Italiens (35.809) sont nettement plus dispersés dans l'aggloméra-

tion que les Marocains (fig.5). Cela ressort aussi de leur part dans les populations communales dont les valeurs indiquent de faibles écarts (de 1,1% à Watermael-Boitsfort à 7% à Saint-Josse-ten-Noode) (tableau 2). Leur grande dispersion résulte de leur longue présence dans la ville et du fait qu'ils forment un groupe socio-économiquement moins homogène (que p. ex. les Marocains ou les Anglais). Mais à Cureghem (Anderlecht) et dans la partie limitrophe de Molenbeek-Saint-Jean on observe un noyau avec de fortes valeurs. Le quartier entre la chaussée de Ninove, le chemin de fer et la "petite ceinture" compte 3.639 Italiens (soit 15,3% de la population). A Laeken, Saint-Josse-ten-Noode, dans les environs du Cinquantenaire et les parties ouest de Saint-Gilles et de Forest, l'on trouve également des quartiers avec un nombre élevé d'Italiens. Dans la plupart de ces zones urbaines leur présence s'est accentuée au cours de la période 1970-81 (fig.6).

Les Espagnols (28.156) présentent une forte concentration autour de la gare du midi sur le territoire des communes d'Anderlecht (Cureghem), Bruxelles (pentagone), Saint-Gilles et Forest (fig. 7). La part des Espagnols dans la population totale est la plus importante à Saint-Gilles (12,7%) où elle s'élève dans certains quartiers à plus de 20%. On trouve également 23% d'Espagnols dans le secteur de la rue des Tanneurs dans les Marolles. Par rapport à 1970, la part des Espagnols dans ces quartiers a fortement diminué (fig.8). Le total des Espagnols dans l'agglomération a également baissé de 5.000 unités. La fin du régime franquiste et les changements politiques et économiques qui en découlent ont fait rentrer de nombreuses familles espagnoles au pays.

Les Turcs (15.820) présentent la plus forte concentration parmi les principales nationalités. Ceux-ci résident surtout dans la zone construite au XIX^{ème} au delà de la petite ceinture avec une nette préférence pour un vaste noyau au nord-est du pentagone (fig.9). Dans cette zone d'un seul tenant de valeurs de la plus haute classe (4,1% - 33,4%), on dénombre plus de 10.000 Turcs, soit près des 2/3 de la population turque à Bruxelles. La plus haute valeur s'observe dans le secteur 04 (rue de l'Olivier) à Schaerbeek dans les environs de la chaussée de Haecht où 1/3 de la population (33,4%) est composé de Turcs. Dans les secteurs 04 et 10 à Saint-Josse-ten-Noode la part des Turcs dans la population totale dépasse aussi les 25%. En plus de la zone à forte concentration au nord-est du pentagone on observe encore des valeurs importantes du côté sud du boulevard Léopold II à Molenbeek-Saint-Jean et aux alentours de la gare du midi, dans quelques quartiers de Cureghem (Anderlecht) et de Saint-Gilles. Malgré leur localisation centrale dans la ville on trouve étonnamment peu de Turcs dans le pentagone. On n'y compte que 380 Turcs (2,5% du total) contre pas moins de 8.239 Marocains (14% de leur groupe).

La carte de l'évolution de 1970 à 81 de la proportion des Turcs dans la population totale reflète l'accroissement de ce groupe ethnique dans les zones à forte concentration autour du pentagone (fig. 10). La concentration spatiale des Turcs dans une partie limitée de la ville n'est pas seulement influencée par leur statut socio-économique, mais également par la particularité de leur langue et de leur culture, leur recherche de conviabilité, leur récente installation dans la ville et leur origine rurale prépondérante. De plus, la majorité des Turcs résidant à Schaerbeek et à Saint-Josse-ten-Noode sont originaires de la même région (Emirdag et environs) (Hofman, 1984). Dans certains quartiers leur présence massive a favorisé le développement d'équipements à leur seul usage (magasins, cafés, restaurants et établissements religieux turcs). La chaussée de Haecht et la rue Josaphat à Schaerbeek en fournissent l'exemple. Ces équipements poussent au maintien de la concentration turque dans ces quartiers. Ce même phénomène s'observe dans le centre de Molenbeek avec les magasins marocains et les magasins et restaurants grecs et espagnols aux alentours de la gare du midi.

Les Grecs (9.629) également sont le plus représentés dans la ceinture autour du centre ville (fig.11). Les plus fortes valeurs s'observent près de la gare du midi (à Cureghem et dans quelques quartiers de Saint-Gilles et de Forest) et dans le quartier nord à l'est de la gare du Nord. Leur part dans ce dernier quartier a fortement diminué depuis 1970 par suite des grands travaux visant à y créer un centre d'affaires. Au niveau communal on trouve le plus de Grecs à Saint-Gilles (3,4%). Tout comme les Turcs, peu de Grecs résident dans le centre-ville (439 ou 4,6% de la population grecque dans l'agglomération).

Des nationalités examinées ici, les plus dispersés dans l'agglomération sont sans aucun doute les Français (25.759) (fig.12). Au niveau communal leur part dans la population varie de 1,4% à Evere à 4,2% à Uccle. La carte indique quelques grandes valeurs dans le pentagone et une prédilection pour le quadrant sud-est de l'agglomération avec des valeurs importantes dans les communes d'Uccle et d'Ixelles et dans les deux Woluwe.

Les Anglais (7.093) résident de manière relativement dispersée dans l'agglomération (fig. 13). Leur part dans la population communale varie de 0,16% à Anderlecht et Molenbeek-Saint-Jean à 1,8% à Woluwe-Saint-Pierre. Plus encore que les Français, les Anglais préfèrent le quadrant sud-est de l'agglomération, avec de fortes

valeurs aux alentours de l'avenue Louise, dans les quartiers d'Uccle près du Bois de la Cambre et dans quelques quartiers résidentiels de Woluwe-Saint-Pierre aux alentours du Parc de Woluwe et de la Forêt de Soignes. C'est aussi dans ces quartiers caractérisés par un statut socio-économique élevé que la part des Anglais s'est considérablement accrue au cours de la période 1970-81.

Les Néerlandais, les Allemands et les Américains sont également surreprésentés dans la partie sud-est de l'agglomération. L'on retrouve également une importante proportion d'étrangers des pays avoisinants et des Etats-Unis en dehors de Bruxelles avec des valeurs sensiblement élevées dans les quartiers de villas de Kraainem, Wezembeek-Oppeem et Overijse à l'est et au sud-est et de Rhode-Saint-Genèse et Waterloo au sud.

4. CONDITIONS DE LOGEMENT DES ETRANGERS.

4.1. Structure de propriété des logements habités par des étrangers.

En 1981, 15,5% des étrangers étaient propriétaires de leur logement à Bruxelles-capitale, contre 34,5% de Belges. Le tableau 4 et la figure 14 montrent que ce pourcentage varie fort en fonction des nationalités: 27,0% des familles italiennes sont propriétaires de leurs logements contre à peine 8,2% des Espagnols. L'évolution de ces chiffres entre 1970 et 1981 montre aussi de fortes différences entre nationalités. Nous pouvons distinguer différents facteurs jouant un rôle dans les écarts entre nationalités.

- Lorsqu'on considère la population totale, il existe une relation positive entre le pourcentage de propriétaires et les indicateurs de statut socio-économique élevé et une relation négative avec les indicateurs de statut socio-économique faible. Plus le revenu est important plus on remplit les conditions nécessaires à l'acquisition d'une propriété.
- Plus le séjour des étrangers se prolonge, plus il y a de chance qu'ils acquièrent une propriété en Belgique. Cela explique la valeur importante des Italiens, dont la plupart sont arrivés en Belgique au cours des années 50. Inversement, les nationalités qui ne comptent que peu de travailleurs non qualifiés résident souvent pour une période plus courte en Belgique (leur immigration est un phénomène continu) et ont un faible pourcentage de propriétaires.

**Tableau 4.- STRUCTURE DE LA PROPRIETE PAR NATIONALITE A BRUXELLES-CAPITALE,
1970-1981 (EN % DES MENAGES).**

NATIONALITE	1970		1981	
	Locataires	Propriétaires	Locataires	Propriétaires
Allemands	91,5	8,5	77,8	22,2
Français	85,7	14,3	81,5	18,5
Néerlandais	83,0	17,0	76,2	23,8
Britanniques	88,5	11,5	83,0	17,0
Américains	95,4	4,6	88,9	11,1
Italiens	88,4	11,6	73,0	27,0
Espagnols	96,5	3,5	91,8	8,2
Grecs	93,5	6,5	82,4	17,6
Turcs	97,1	2,9	87,8	12,2
Marocains	97,0	3,0	90,5	9,5
Belges	74,1	25,9	65,5	34,5
Etrangers	90,6	9,4	84,5	15,5

Figure 14. PROPORTIONS DE LOGEMENTS OCCUPES PAR LE PROPRIETAIRE

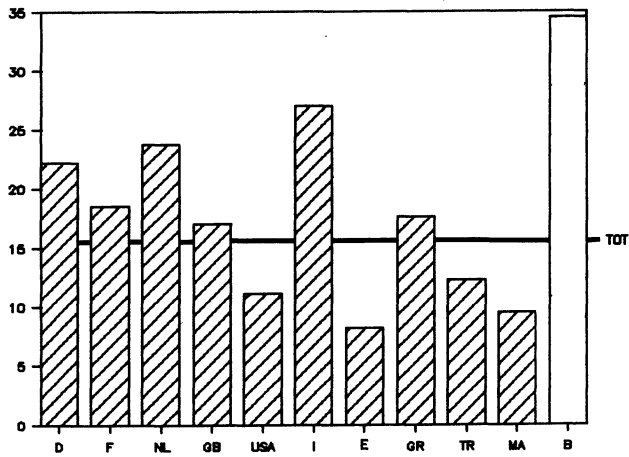


Figure 15. PROPORTIONS DE LOGEMENTS BATIS AVANT 1919

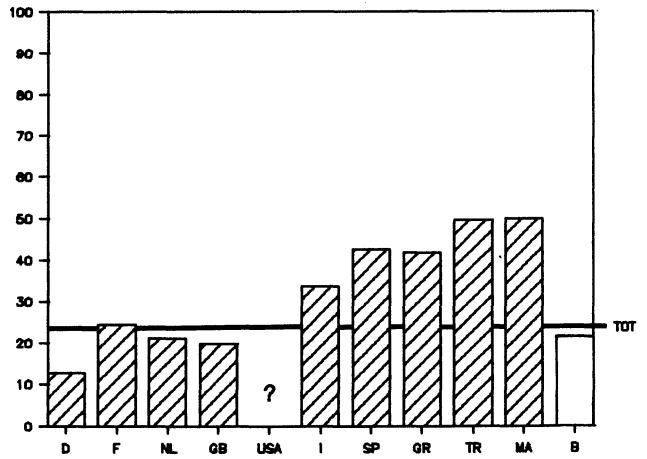


Figure 16. PROPORTION DE LOGEMENTS ET APPARTEMENTS

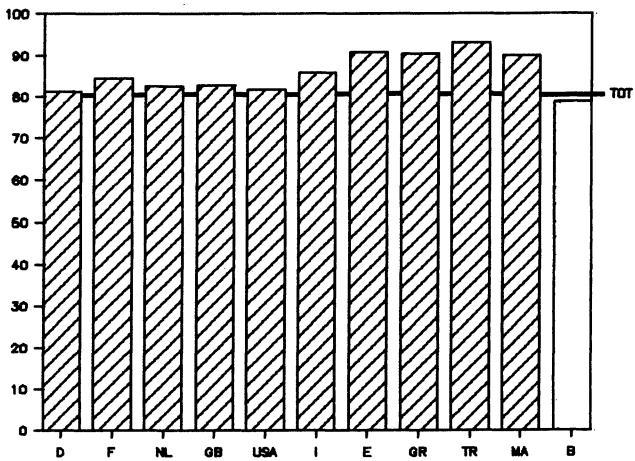


Figure 17. PROPORTION DE LOGEMENTS AVEC CHAUFFAGE CENTRAL

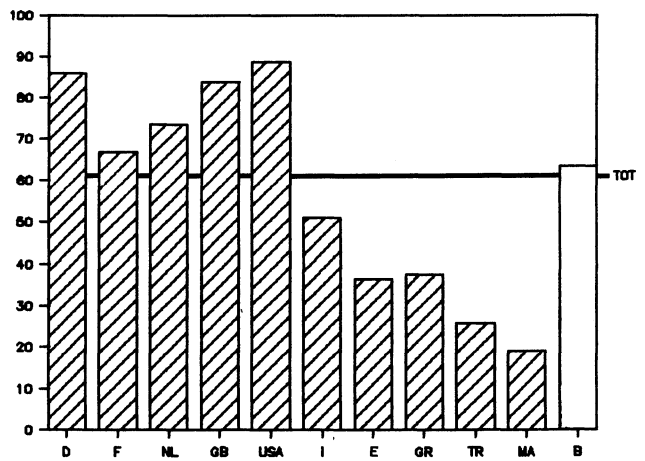


Figure 18. PROPORTION DE LOGEMENTS AVEC SALLE DE BAIN

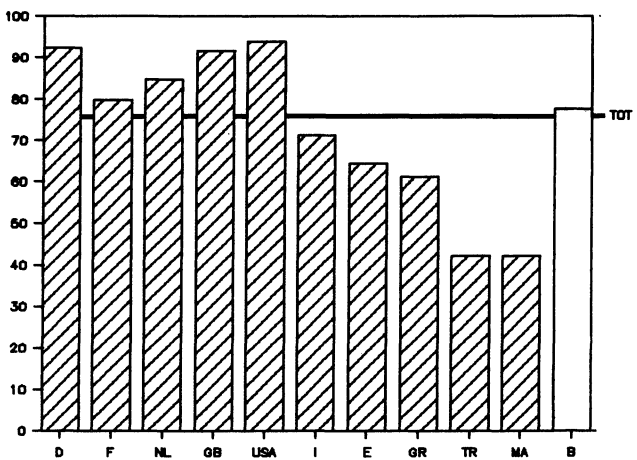
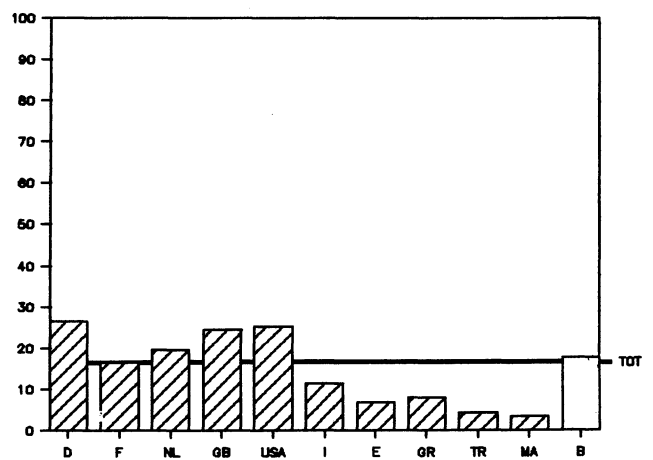


Figure 19. PROPORTION DE LOGEMENTS AVEC ISOLATION



- Même si un ménage dispose, à son arrivée ou plus tard, des moyens financiers pour devenir propriétaire d'un logement, il peut, pour diverses raisons, préférer la location. C'est le cas par exemple, quand il ne réussit pas à trouver sur le marché un logement adéquat. Mais, par rapport à notre problématique, d'autres raisons sont plus intéressantes: on peut continuer à louer parce que le séjour est trop court pour que cela vaille la peine d'acheter un logement; ou l'on peut préférer la location, même lors d'un séjour prolongé, parce que l'on a la perspective de retourner au pays, ce qui y rend l'achat d'un logement plus attrayant. C'est ainsi que l'on trouve un faible pourcentage de propriétaires chez les Américains qui sont souvent des immigrants temporaires. En outre, comparé à la situation aux Etats-Unis, le marché immobilier belge peut leur paraître fort figé, ce qui rend risqué l'achat d'un logement pour le revendre quelques années plus tard. Les Espagnols ont le pourcentage le plus bas, alors qu'ils n'appartiennent pourtant pas aux groupes socio-économiques les plus défavorisés et que la plupart d'entre eux sont arrivés à Bruxelles depuis les années 60. Mais les Espagnols ont une forte tendance à retourner au pays (le nombre de ménages espagnols a baissé, de 1970 à 1981, de 10.342 à 9.670). Ceci est lié à l'évolution économique de leur pays et à la fin du régime franquiste en 1975. L'adhésion aux C.E. renforcera probablement cette tendance. Beaucoup d'Espagnols ont acheté un logement en Espagne en vue de leur retour et ne peuvent dès lors obtenir en Belgique des primes à l'acquisition d'un logement (cette aide est en effet soumise à la condition de ne posséder aucun bien immobilier, même à l'étranger).
- Enfin, l'attitude culturelle joue par rapport à l'accès à la propriété. Les Turcs connaissent une augmentation frappante du nombre de propriétaires, certainement en comparaison avec les Marocains dont la position socio-économique est un peu plus élevée. L'enquête sur le terrain a démontré que les Turcs hésitent moins que les Marocains à contracter un prêt. Le Coran interdit les intérêts sur prêts et les considère comme

du vol. Les Marocains observent cette règle beaucoup plus strictement que les Turcs qui ont connu sous Kemal Atatürk, pendant l'Entre-deux-guerres, un important processus de sécularisation.

4.2. La qualité du logement.

Les facteurs précités peuvent également aider à comprendre les différences qualitatives en matière de logements entre les nationalités. Ainsi, on observe des différences entre les nationalités lorsqu'on considère l'année de construction et la structure des logements ainsi que leur équipement (les différences sont fortes en ce qui concerne le chauffage central, la salle de bains ou douche, l'isolation, le téléphone et le jardin, mais moins pour la toilette privée et la cuisine séparée) (fig. 15-23). Une résidence secondaire et une voiture peuvent aussi être considérées comme des équipements (externes) du logement (fig. 24 et 25). Ici également, on retrouve le contraste entre nationalités, bien que moins prononcé. Ce qui saute également aux yeux, c'est que ce sont surtout les Belges qui possèdent une résidence secondaire.

Les dimensions du logement (mesurées par le nombre de m² habitables et le nombre de pièces par personne (1)), expriment probablement le mieux la problématique du logement des travailleurs immigrés (fig. 26 et 27). Une certaine prudence s'impose lors de l'interprétation de ces chiffres parce qu'ils s'agit aussi en l'occurrence de grands ménages avec de jeunes enfants et que les besoins d'espaces habitables des plus jeunes sont moins grands que ceux des adultes. Cela n'empêche pas de parler d'une réelle surpopulation des logements. Nous avons essayé de mesurer cette surpopulation en combinant le nombre de pièces et le nombre d'habitants par logement (2). Il apparaît alors clairement que les ménages de travailleurs immigrés sont mal lotis et que la surpopulation diminue lorsque la durée du séjour augmente (fig. 28). Le surpeuplement est surtout fréquent chez les Turcs (9,4% des ménages).

(1) Le premier chiffre a l'inconvénient de dépendre de mesures fournies par les habitants eux-mêmes ce qui implique un manque de précision. En ce qui concerne la seconde série: les logements récents ont généralement des pièces plus grandes; un plus petit nombre de pièces ne signifie donc pas nécessairement une moindre qualité de logement.

(2) Les chiffres s'appuient sur les tableaux croisés de l'I.N.S. combinant la taille des ménages et les dimensions des logements. Ces tableaux n'existent pas séparément pour les Belges. Comme critère de surpopulation on a pris le nombre de logements ayant moins de 5 pièces qui comptaient plus de personnes que de pièces (en comptant les pièces, on n'a pas tenu compte de la cuisine, de la salle de bains, des caves, etc.). Ceci nous a semblé un bon indicateur pour mesurer les différences entre les nationalités, ce qui ne signifie pas qu'il s'agit d'un critère précis pour déterminer le nombre réel de logements surpeuplés. L'on doit cependant admettre qu'il peut y avoir surestimation parce qu'on n'a pas tenu compte des dimensions des pièces. Inversement, il peut y avoir sous-estimation puisque on n'a pas tenu compte des logements de 5 pièces ou plus.

Figure 20. PROPORTION DE LOGEMENTS AVEC TELEPHONE

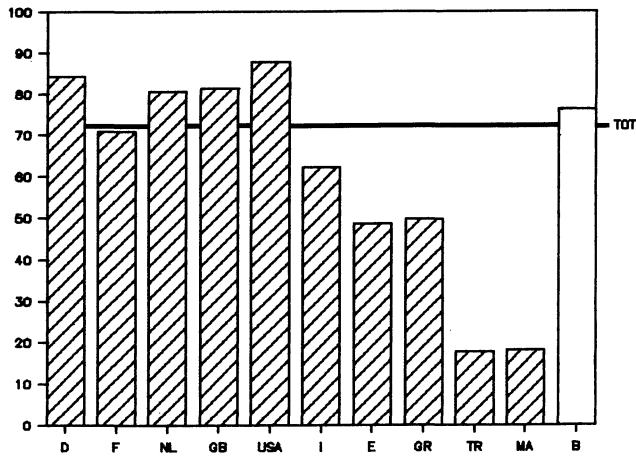


Figure 21. PROPORTION DE LOGEMENTS AVEC JARDIN

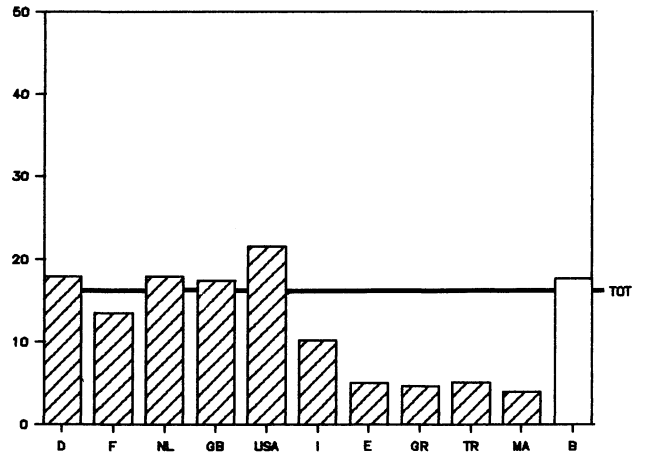


Figure 22. PROPORTION DE LOGEMENTS AVEC WC DANS LE LOGEMENT

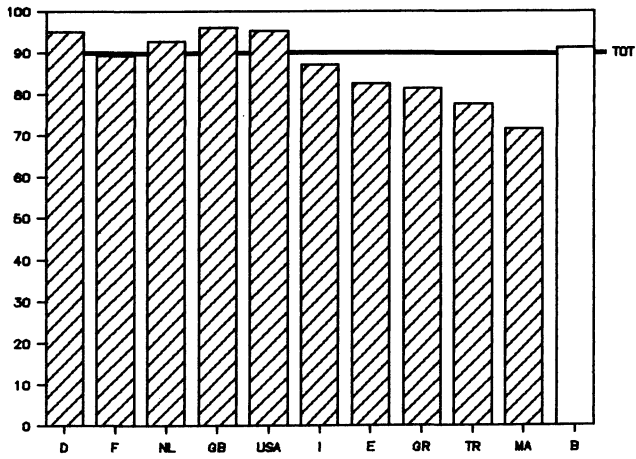


Figure 23. PROPORTION DE LOGEMENTS AVEC CUISINE

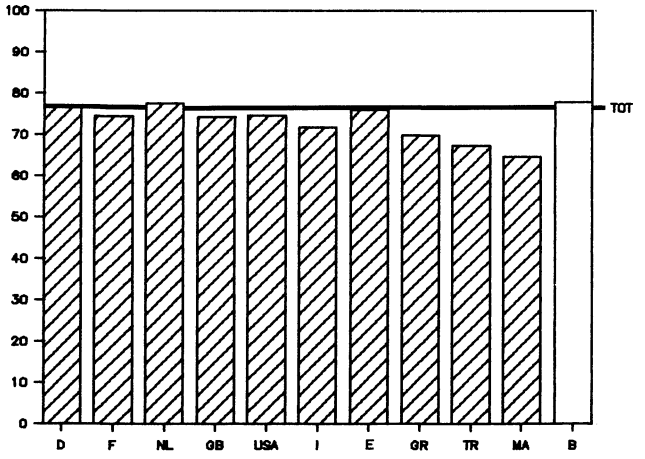


Figure 24. PROPORTION DES MENAGES DISPOSANT D'UNE AUTO

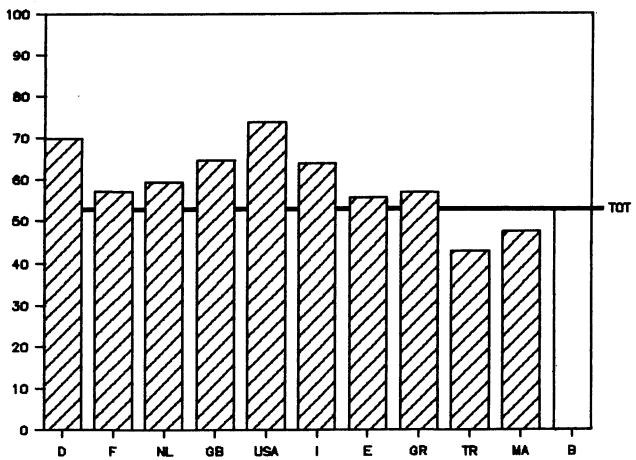


Figure 25. PROPORTION DES MENAGES DISPOSANT D'UNE SECONDE RESIDENCE

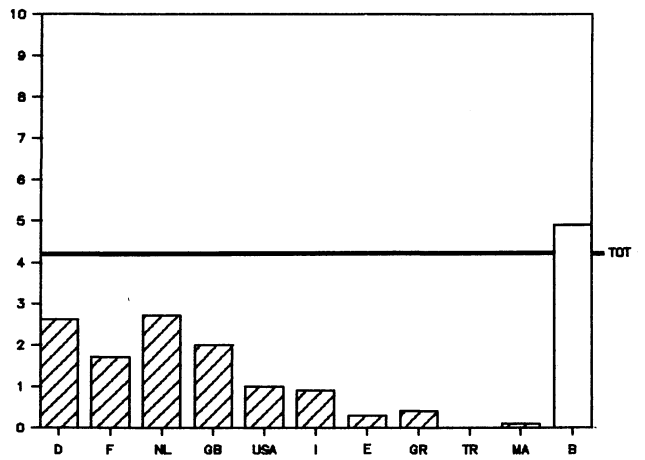


Figure 26. SURFACE MOYENNE DE LOGEMENT PAR PERSONNE

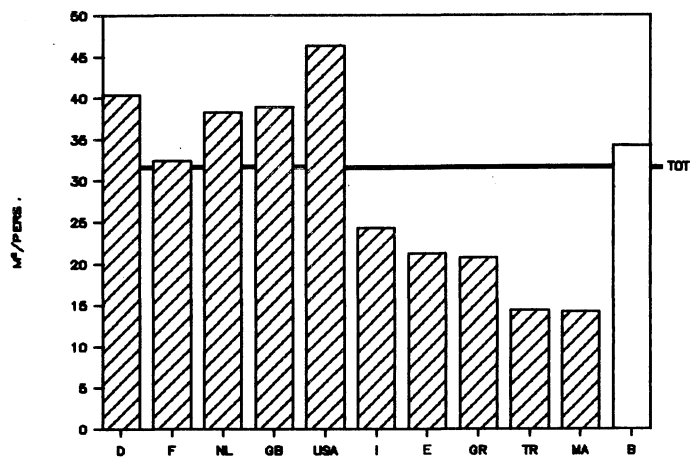


Figure 27. NOMBRE MOYEN DE PIÈCES PAR PERSONNE

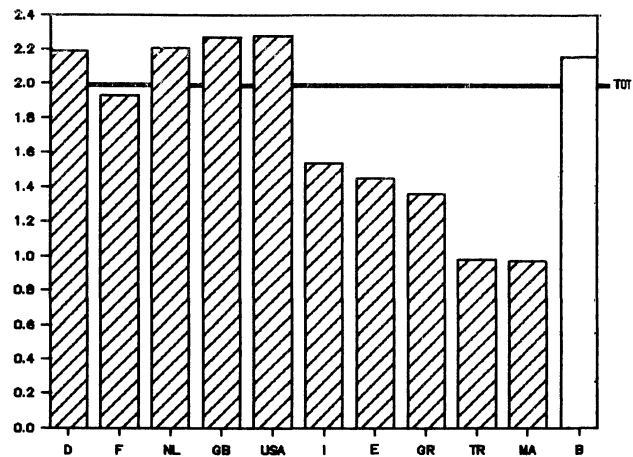


Figure 28. PROPORTION DE LOGEMENTS SURPEUPLES

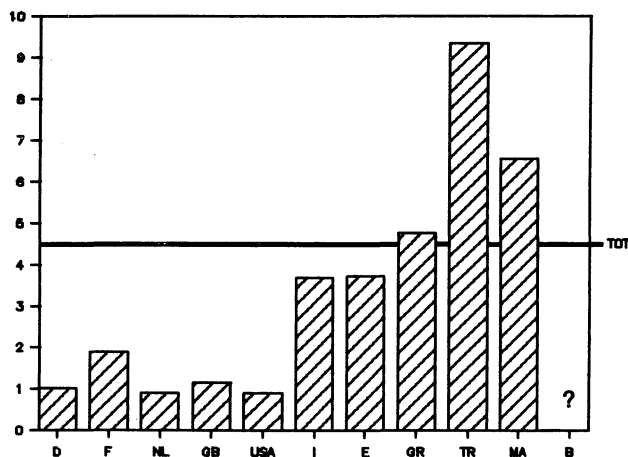
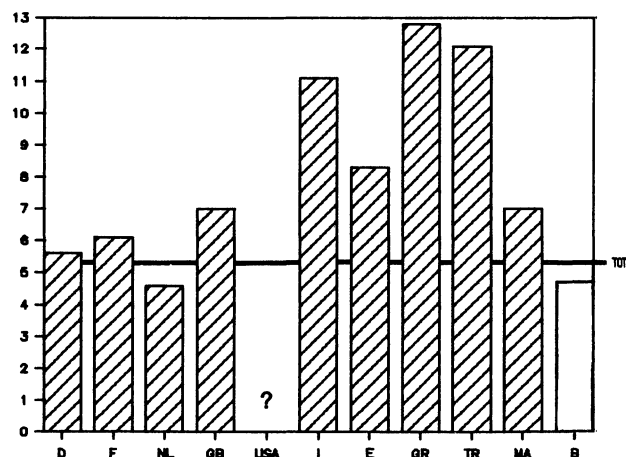


Figure 29. PROPORTION DE LOGEMENTS TRANSFORMES DEPUIS 1970



Comme dernière différence entre les nationalités, il y a lieu de mentionner le nombre de logements rénovés (fig. 29). L'on observe ici une situation inversée. Plus de 10% des ménages grecs, italiens et turcs habitent des logements qui ont été rénovés depuis 1971. A l'inverse, moins de 5% des ménages belges et néerlandais sont dans le cas.

La plupart des diagrammes montrent cependant une ressemblance frappante qu'on peut interpréter de la façon suivante:

- Les Belges se répartissent beaucoup plus entre les différents groupes socio-économiques tandis que les étrangers se concentrent dans un groupe précis. Les caractéristiques du logement chez les Belges atteignent ainsi des scores généralement inférieurs à ceux enregistrés chez les étrangers les plus riches, appartenant presque exclusivement aux groupes socio-économiques plus élevés. Par rapport aux ouvriers immigrés, la situation de logement des Belges est meilleure.
- Chez les étrangers plus nantis, la situation de logement des Allemands, Anglais et Américains est généralement un peu meilleure que celle des Néerlandais ou Français. On peut sans doute l'expliquer par le fait que les Français et Néerlandais montrent une plus grande diversité socio-économique, une partie seulement de ces derniers étant attachés à des institutions et entreprises internationales à Bruxelles. En raison des langues communes, notamment, les immigrés néerlandais et français ont toujours été en nombre important à Bruxelles.
- Parmi les nationalités d'ouvriers immigrés, les Italiens obtiennent presque systématiquement les meilleurs résultats. Ils sont suivis, à quasi égalité, par les Grecs et les Espagnols. On trouve la situation la moins bonne en matière de logement chez les Turcs et les Marocains. Le lien est évident avec l'époque de l'immigration: au plus longtemps une nationalité

est présente en Belgique, meilleure est sa situation en matière de logement. Le mouvement migratoire de retour au pays, observé dans les trois premiers groupes, a peut-être également eu une incidence sur cette situation. Surtout chez les Espagnols et dans une moindre mesure chez les Grecs, le mouvement s'est amplifié depuis la seconde moitié des années 70. On pourrait supposer dès lors que les ménages restants occupent aussi les logements relativement les meilleurs et qu'ils en ont amélioré l'équipement au fil du temps.

- La culture d'habitat différente des Turcs et des Marocains permet de relativiser quelque peu leur mauvaise situation. Elle explique aussi en partie les différences entre les deux groupes (plus de propriétaires chez les Turcs, et, partant, meilleure situation quant aux caractéristiques du logement et moins de surpopulation chez les Marocains). D'une part, le modèle de logement des Turcs et Marocains ne prévoit pas de chambres à coucher individuelles comme c'est le cas dans les ménages occidentaux modernes. D'autre part, il existe une séparation nette entre les activités des hommes et des femmes ce qui se marque aussi dans l'occupation de l'espace du logement. La cuisine, par exemple, est une pièce spécifiquement féminine. Dans la culture d'habitat occidentale moderne, la cuisine, la salle à manger et la salle de séjour sont souvent intégrées dans une seule pièce, à l'inverse de ce qui se passe dans la culture de logement islamique (Tribune immigrée 1988). Si l'on tient compte de ces aspects culturels, le peu de pièces par personne n'a pas nécessairement une signification négative. Par contre, une superficie restreinte par personne indique une surpopulation des logements (3). A l'inverse, une proportion un peu moins élevée de logements avec cuisine séparée chez les musulmans indique une inadaptation relative des logements à leur culture en la matière.

(3) Il est frappant que les critères qu'utilisent les pouvoirs publics pour déterminer le volume d'un logement sain et, partant, pour accorder l'une ou l'autre forme d'intervention, ne tiennent nullement compte d'éventuelles différences culturelles en matière de logement. La fixation du nombre de chambres à coucher en fonction du nombre, du sexe et de l'âge des membres du ménage implique que des logements parfaitement vivables au regard de la culture islamique sont considérés comme surpeuplés par les pouvoirs publics et ne peuvent dès lors faire l'objet d'une subvention. Il n'empêche qu'il existe dans la majorité des cas un sérieux problème de surpopulation s'accompagnant d'absence d'espace récréatif pour les enfants que ce soit sous forme de jardin ou d'espace vert et d'équipement sportif public dans les quartiers centraux.

4.3. Aspects spatiaux.

Les chiffres relatifs à la mauvaise qualité des logements occupés par les ouvriers immigrés sont confirmés par la coïncidence des concentrations spatiales des nationalités concernées et des logements de mauvaise qualité. En comparant les zones de concentration des quatre principaux groupes d'ouvriers immigrés (Marocains, Italiens, Espagnols, Turcs) et les cartes de la répartition de quelques caractéristiques du logement (année de construction, confort, taille), on voit clairement que les ouvriers immigrés sont surtout établis dans les zones où la qualité du logement est la plus faible (fig. 30-32). En général, ces zones sont situées dans les parties de la ville qui datent du 19^{ème} siècle. La correspondance de la structure spatiale de la qualité du logement et de la répartition des étrangers a également été démontrée par Grimmeau (1985). Il constate que plus la part des étrangers dans un quartier est importante, plus la part des logements construits avant 1919 est importante et plus la part des logements avec chauffage central, jardin et isolation est réduite.

4.4. Les étrangers sur le marché du logement.

La répartition spatiale et la mauvaise situation des étrangers au niveau du logement est déterminée en grande partie par l'organisation et la structure spatiale du marché du logement à Bruxelles (Kesteloot 1988). Les revenus des différents groupes de nationalités sont déterminés par leur position sur le marché du travail et les mécanismes du marché du logement déterminent à quel secteur de ce marché ils ont accès. En général, on peut dire que les ouvriers immigrés méditerranéens (y compris les Marocains) peuvent seulement s'installer dans des habitations à loyers modérés et de faible valeur, situées dans les parties de la ville qui datent du dix-neuvième siècle et sont en voie de déperissement. Cette partie du marché locatif privé est souvent appelée le secteur de location "secondaire" ou "résiduel". Les autres minorités étrangères, comme les Britanniques, les Allemands, les Néerlandais, les Américains, les Français et les Japonais ont, par leurs revenus plus élevés, un bien plus grand choix sur le marché du logement et s'installent dans les meilleures parties des secteurs locatif et d'achat.

Le marché du logement peut être réparti en secteurs selon les revenus des habitants (De Lannoy et Kesteloot, 1985). On distingue alors un secteur locatif et un secteur d'achat dont chacun peut être divisé en trois sous-marchés. Ce sont les secteurs locatifs privé, social et résiduel d'un côté et les secteurs d'achat subsidié, hypothécaire et direct de l'autre.

Le recensement des logements ne fournit pas de statistiques sur le volume des différents secteurs de logement, mais des données provenant de la Société Nationale du Logement permettent d'évaluer le secteur de location social à 8% seulement du nombre total de logements à Bruxelles. Il est clair par conséquent que le volume du secteur de location social est loin d'être suffisant pour répondre à la demande. De plus, le prix de location d'un logement social est souvent trop élevé pour les revenus les plus faibles, parce que ce prix reste lié aux coûts de construction du logement. Les

ménages dont les revenus sont trop bas pour acquérir une propriété et qui de plus n'ont pas accès au secteur de location social se retrouvent ainsi dans le secteur de location résiduel. Ce secteur consiste surtout en de vieux logements, dont le coût a déjà été amorti par les loyers passés et dont le prix de location est assez bas. Il s'agit souvent de maisons plus ou moins négligées par les propriétaires et qui, divisées en plusieurs appartements, assurent quand même une source de revenus importante. La majorité des travailleurs immigrés méditerranéens doivent se contenter de ce secteur de location résiduel. A côté se développe depuis un certain temps un marché d'achat résiduel (ou secondaire). Pour les grands ménages de travailleurs immigrés il devient en effet de plus en plus difficile de trouver une habitation adaptée à loyer modéré. Pour ces ménages d'immigrés l'achat d'un logement à bon marché (à rénover) est dès lors souvent la meilleure solution. Comme leurs moyens financiers sont limités, ces "acheteurs forcés" ne peuvent souvent acheter que les logements les plus insalubres dans des quartiers peu attrayants.

Aussi bien le secteur de location résiduel que le secteur (encore limité) d'achat résiduel se trouvent en grande partie dans les quartiers du centre datant du dix-neuvième siècle. La concentration spatiale des travailleurs immigrés dans le centre ville et surtout dans la zone qui entoure le pentagone est donc une conséquence des mécanismes du marché du logement et de la localisation de ses secteurs. Parfois on avance aussi des facteurs culturels ou ethniques qui provoqueraient une concentration spatiale d'étrangers. On souligne alors que les membres d'un même groupe de nationalité ont tendance à habiter les uns près des autres. Ces facteurs culturels peuvent expliquer l'existence de noyaux de concentration locaux pour certaines nationalités mais ne fournissent pas d'explication pour la concentration spatiale de l'ensemble des travailleurs immigrés dans la partie centrale de la ville. Il y a donc, au niveau des explications, une différence entre les facteurs propres au marché du logement et les facteurs ethniques ou culturels: les premiers déterminent la localisation de tous les groupes de travailleurs immigrés dans la partie centrale de la ville et les autres peuvent donner lieu à des zones de concentration locales de groupes de nationalité spécifiques à l'intérieur de ce territoire (Kesteloot, 1987).

On pourrait supposer que par leurs faibles revenus les travailleurs immigrés ont facilement accès au secteur de location social mais, sauf quelques exceptions, ce n'est pas le cas. Nous avons déjà souligné que le secteur de location social est très insuffisant pour les besoins de la population. Il s'y ajoute qu'à Bruxelles-Capitale les étrangers sont sous-représentés dans ce secteur. Il est malheureusement impossible d'obtenir du recensement des logements des chiffres relatifs aux habitants du secteur locatif social mais on peut se donner une idée de la proportion d'étrangers dans les logements sociaux en analysant les résultats du recensement dans des quartiers statistiques qui correspondent en tout ou en partie aux logements sociaux. Ainsi, une trentaine de quartiers peuvent être sélectionnés qui forment ensemble un tiers de tous les logements sociaux locatifs de l'agglomération bruxelloise. Le tableau 5 donne le pourcentage d'étrangers et d'étrangers méditerranéens dans ces quartiers en 1970 et 1981.

**Tableau 5.- NOMBRE D'ETRANGERS PAR QUARTIER DE LOGEMENT SOCIAL
DE BRUXELLES-CAPITALE, 1970-1981**

QUARTIER STATISTIQUE	% d'étrangers		% d'étrangers méditerranéens	
	1970	1981	1970	1981
Anderlecht				
A 34 Roue - Cité Jardin	3,5	4,2	1,3	1,3
A 82 Mortebeek	1,7	2,9	0,6	1,1
A 83 Peterbos	13,7	12,1	11,9	9,2
B 31 Albert Ier - Immeubles	7,4	25,5	1,9	22,1
C 71 Bon Air - Cité Jardin	3,5	4,0	0,4	1,1
Berchem-Sainte-Agathe				
A 11 Cité Moderne	1,4	3,0	0,0	1,2
Bruxelles				
E 82 Cité Modèle	5,6	12,7	2,2	7,6
F 930 Coin des Cerises	4,7	51,6	0,9	37,2
F 94 Val Marie	6,7	14,3	1,6	7,6
Evere				
A 02 Ieder zijn Huis - Stroobants	2,3	7,8	0,3	4,6
A 12 Germinal	2,5	6,3	0,4	4,2
A 21 Home familial Brabant	8,0	11,5	2,8	8,0
A 24 Ieder zijn Huis - Zaventem	3,4	9,0	0,0	6,6
A 25 Gibet	1,3	1,8	0,1	0,8
Forest				
A 03 Foyer forestois Famille	6,2	15,1	3,5	11,1
A 04 Foyer forestois Madelon	4,8	9,8	2,6	7,3
A 111 Messidor	3,2	4,3	0,5	0,6
Ganshoren				
A 220 Villas de Ganshoren (Ouest)	2,3	5,4	0,8	2,8
Ixelles				
A 34 Stade communal	2,1	2,0	0,0	0,4
Molenbeek Saint-Jean				
A 21 Blocs Marie-José	3,1	2,4	1,8	0,7
A 25 Beekkant	1,4	3,1	1,1	2,0
Schaerbeek				
A 811 Terdelt	4,5	3,8	2,8	1,1
A 883 Rue Pierre Theunis	4,5	10,1	2,8	2,3
Uccle				
A 639 Homborch	4,0	7,2	0,6	2,4
A 72 Melkriek	8,4	107	5,0	7,3
Watermael-Boitsfort				
A 11 Floréal	3,5	4,0	1,2	0,9
A 12 Le Logis-Nord	2,9	3,8	0,3	0,8
A 220 Le Logis-Sud	2,7	5,9	1,0	2,7
Woluwe-Saint-Lambert				
A 13 Grootveld	2,1	6,0	0,3	1,6
A 32 Clos des Peupliers	4,8	4,3	0,9	0,0
A 35 Hof ten Berg	3,4	10,2	0,0	5,3
A 63 Constellations	2,7	5,4	0,6	2,0
A 81 Kapelleveld-Sud	4,2	2,1	0,1	0,0
A 84 Kapelleveld-Nord-Est	2,7	2,7	0,4	0,7
Woluwe-Saint-Pierre				
A 41 Cité Joli-Bois	3,8	6,9	0,5	2,1
Total	4,1	8,4	1,5	4,8

Parmi les étrangers d'origine méditerranéenne, on compte les Italiens, les Grecs, les Portugais, les Espagnols, les Marocains et les Turcs.

Figure 30. PROPORTION DE LOGEMENTS CONSTRUITS AVANT 1919

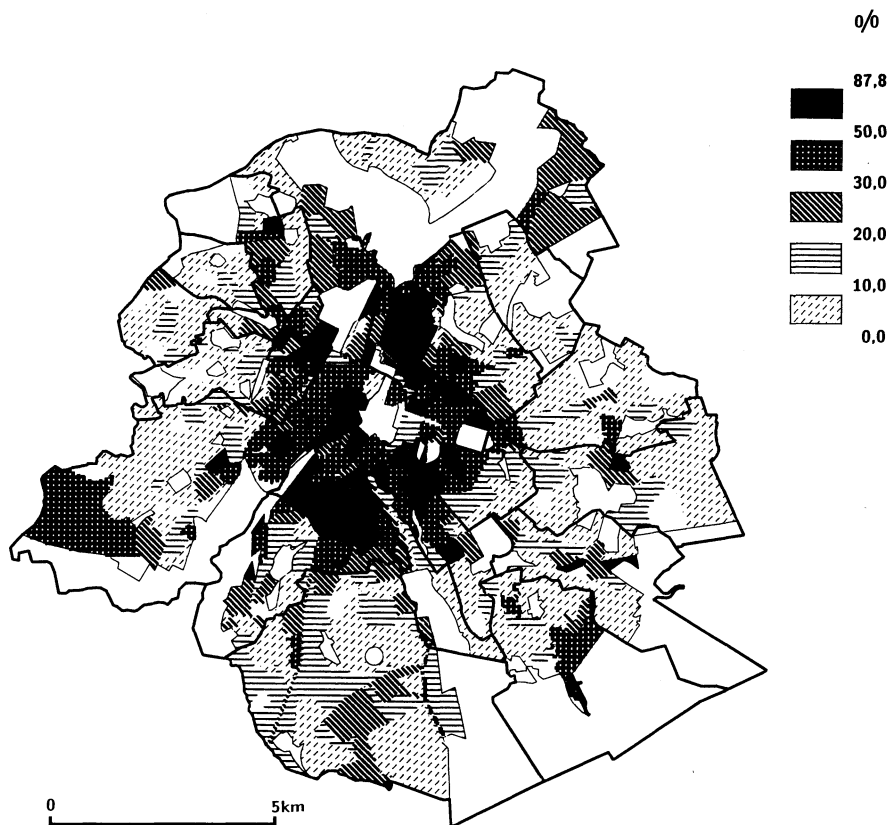


Figure 31. PROPORTION DE LOGEMENTS DISPOSANT DU CONFORT COMPLET 1981

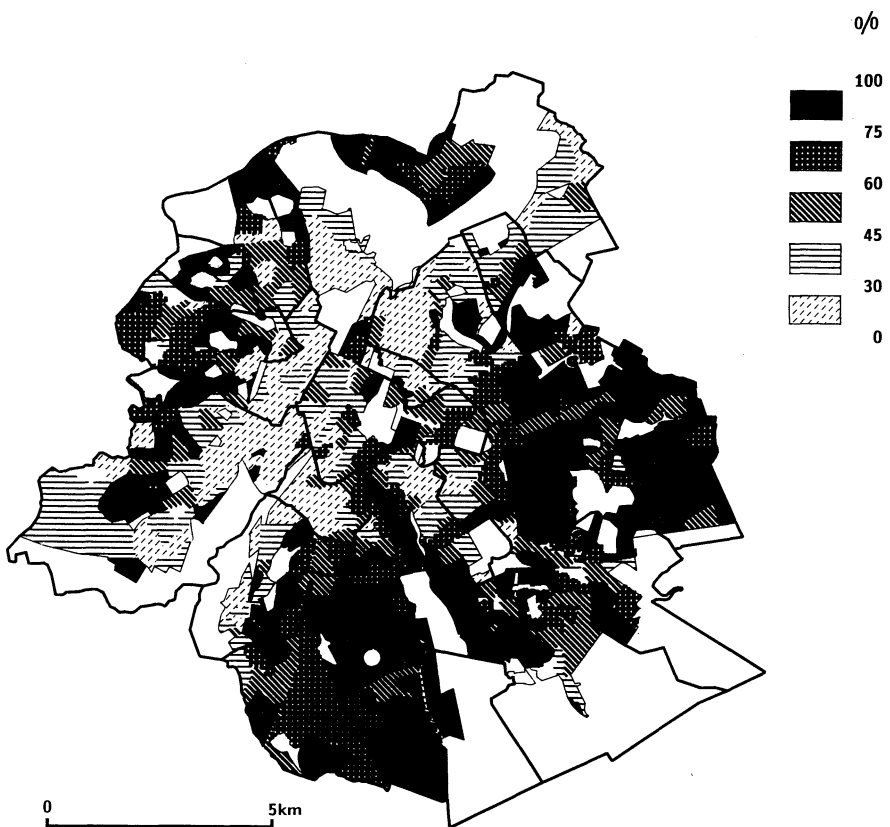
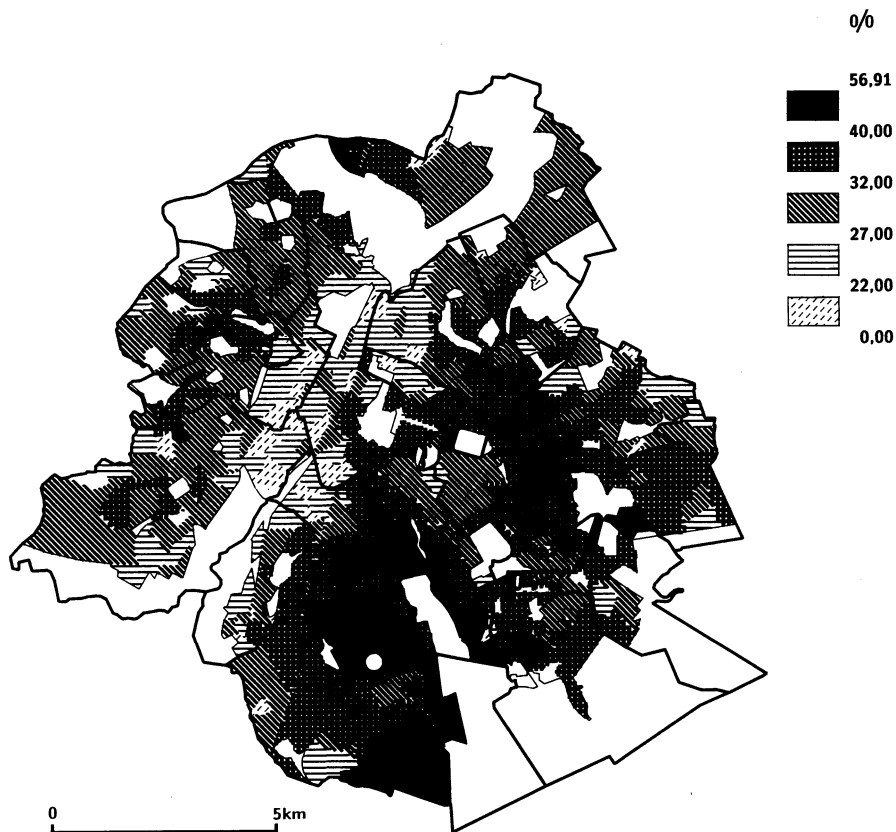


Figure 32. SURFACE MOYENNE DE LOGEMENT PAR HABITANT 1981



On ne manque pas d'être frappé par le fait que la proportion d'étrangers d'origine méditerranéenne dans les logements sociaux ait triplé entre 1970 et 1981; elle reste cependant minime: en 1981, 8,4% seulement de la population occupant les logements sociaux sont des étrangers alors que ceux-ci constituent 23,9% de la population totale; en ce qui concerne les étrangers d'origine méditerranéenne, ces chiffres sont respectivement de 4,8% et 14,8% (4). On note des différences considérables selon les quartiers. L'augmentation du nombre d'étrangers dans les trente-cinq quartiers d'habitations sociales s'explique principalement par leur pénétration

dans certains quartiers bien précis: c'est surtout le cas pour le quartier Albert Ier à Anderlecht et le quartier Versailles (secteur Coin des Cerises) à Neder-over-Heembeek et, dans une moindre mesure, Ieder zijn Huis à Evere et le Hof ten Berg à Woluwe-Saint-Lambert (ces deux derniers ne comptaient aucun étranger d'origine méditerranéenne en 1970), le Tornooiveld (secteur Home familial Brabant) à Evere, la Cité Modèle à Laeken, le Val Marie à Neder-over-Heembeek, le Melkriek à Uccle et le Kersbeek (secteur Foyer forestois) à Forest.

(4) Ce pourcentage couvre la totalité des 35 quartiers statistiques pris en considération correspondant à des quartiers d'habitations sociales. Le pourcentage exact peut différer pour l'ensemble des habitations sociales étant donné que nombre d'entre elles se situent en dehors des quartiers pris en considération et que, dans ces quartiers, pas mal de logements ont été vendus par les sociétés de logement social et sont de ce fait exclus du secteur locatif social. Le chiffre obtenu fournit cependant un ordre de grandeur approximatif.

Ces quartiers peuvent être divisés en deux groupes. Le premier comprend les habitations sociales situées dans les zones à fortes concentrations immigrées qui sont restées des "bastions belges" jusqu'au début des années septante en raison de l'attribution préférentielle des logements sociaux aux Belges (il s'agit d'une forme importante d'intervention permettant aux mandataires politiques locaux de se constituer une base électorale; l'absence de droit de vote aux étrangers explique par conséquent en grande partie leur position sur le marché locatif des logements sociaux). En 1981, ces quartiers d'habitations sociales ont été délaissés par les Belges en raison de leur localisation et les sociétés, plutôt que de laisser ces logements vides, ont préféré y accepter des étrangers. Le quartier Albert Ier à Cureghem (Anderlecht) en constitue un bon exemple. Ce phénomène se répète dans quelques complexes d'habitations sociales trop restreints pour former un secteur statistique.

Le quartier d'immeubles à appartements Versailles (secteur Coin des Cerises) de la "Société Coopérative du Logement de l'Agglomération Bruxelloise" illustre bien la manière dont des quartiers à fortes concentrations immigrées se créent dans des zones plus périphériques. La majorité des habitants de ce quartier sont de nationalité étrangère. Trois éléments jouent dans ce cas en faveur

de l'apparition d'une concentration: en premier lieu, il s'agit le plus souvent de logements d'une qualité plutôt médiocre, non pas en raison de leur vétusté mais parce qu'ils ont été bâtis selon les normes des années cinquante et soixante entraînant aujourd'hui des frais d'entretien élevés et des charges importantes que doivent supporter les locataires; ceux-ci se plaignent de surcroît de la mauvaise isolation thermique et acoustique des logements. En second lieu, il s'agit généralement de logements relativement spacieux destinés à accueillir des familles nombreuses. Les familles belges concernées sont très peu nombreuses comparées à la demande émanant des familles immigrées. Le troisième élément est la réticence des familles belges à cohabiter avec des Marocains ou des Turcs, ce qui pousse les sociétés de logements sociaux à héberger les Belges et les étrangers dans des blocs de bâtiments différents, et même dans des quartiers séparés quand la société concernée en gère plusieurs. Il devient dès lors surperflu d'ajouter que les étrangers aboutissent dans les logements les plus médiocres dont une bonne part resterait autrement inhabitée. La plupart des quartiers de logements sociaux de la périphérie, abritant plus de 7% d'étrangers, ont été construits après la Seconde Guerre Mondiale selon les principes urbanistiques et architecturaux aujourd'hui passés de mode (immeubles-tours, à l'exception du Val Marie et d'une partie du Melkriek où l'on trouve des logements unifamiliaux).

Références.

- DE LANNOY, W. (1975), Residential segregation of foreigners in Brussels, *Bulletin de la Société belge d'études géographiques*, 44, 2, p. 215 - 238.
- DE LANNOY, W. (1978), Atlas socio-géographique de Bruxelles-Capitale, de Sikkel-De Nederlandsche Boekhandel, Antwerpen-Amsterdam.
- DE LANNOY, W. en KESTELOOT, C. (1985), Différenciations résidentielles et processus de ségrégation, in la Cité Belge d'Aujourd'hui, n°. spécial du Bulletin trimestriel du Crédit Communal, n°. 154, p. 137 - 150.
- GRIMMEAU, J.P. (1984), Soixante ans d'immigration étrangère en Belgique, *Année Sociale*, 1, p. 214 - 221.
- GRIMMEAU, J.P. (1985), Caractéristiques fondamentales de l'espace bruxellois, *Revue Belge de Géographie*, 4, p. 209 - 225.
- GRIMMEAU, J.P. (1988), Tendances récentes des migrations extérieures étrangères de la Belgique, *Les migrations internationales*, Association Internationale des Démographes de langue française, p. 147 - 159.
- GRIMMEAU, J.P. et DAVID-VALCKE, A. (1978), Les cadres étrangers à Bruxelles, *Revue Belge de Géographie*, 102, 1, p. 33 - 41.
- HOFMAN, M. (1984), Sociaal-geografische analyse van een Turkse etnische buurt in Schaarbeek, mémoire de licence inédit, Geografisch Instituut, Vrije Universiteit Brussel.
- HUBEAU, B. (1986), De huisvesting van vreemdelingen, in Van Alsenoy, J. (ed.), *Ruimtelijke planning*, Van Loghum Slaterus, Deurne.
- KERSTENS, V. (1986), Sociale huiving en residentiële differentiatie in Brussel, mémoire de licence inédit, ISEG, Katholieke Universiteit Leuven.
- KESTELOOT, C. (1985), L'évolution du mode d'occupation des logements à Bruxelles entre 1970 et 1981, *Revue Belge de Géographie*, 4, p. 227 - 234.
- KESTELOOT, C. (1985), La crise, le marché du logement et les conditions de logement des groupes sociaux défavorisés, in FONDATION ROI BAUDOUIN, *Logement et pauvreté, contributions libres*, Journée de travail, Namur, 5 octobre 1985, Bruxelles, p. 139 - 150.
- KESTELOOT, C. (1987), The residential location of immigrant workers in Belgian cities: an ethnic or socio-economic phenomenon?, in GLEBE, G. et O'LOUGHLIN, J., eds., *Foreign minorities in continental European cities*, Franz Steiner Verlag, Stuttgart, p. 223 - 239.
- KESTELOOT, C. (1988), Le marché du logement et les immigrés à Bruxelles, *Tribune immigrée*, n°. 26-27, p. 5 - 16.
- MARTENS, A. (1973, trad. fr. 1976), Les immigrés, flux et reflux d'une main d'oeuvre d'appoint, Presses Universitaires de Louvain.
- MARTENS, A. (1985), Het na-oorlogs immigratiebeleid, in Martens, A. en F. Moolaert (red.), *Buitenlandse Minderheden in Vlaanderen-België*, De Nederlandsche Boekhandel, Antwerpen-Amsterdam.
- MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS (1978), La politique de logement social en Belgique, Administration du logement, Bruxelles.
- SOCIETE NATIONALE DU LOGEMENT (1975-76), Deuxième enquête sur la qualité du logement en Belgique, *Habiter*, n°. 66-67 et 70-71.
- TRIBUNE IMMIGREE (1988), Logement des immigrés et cohabitation, n°. spécial, n°. 26-27, Information-Diffusion-Immigrés, Bruxelles.

QUELQUES ETUDES PUBLIEES ANTERIEUREMENT

- Tableau "Entrées-Sorties" de la Belgique pour 1959 (3 tomes), description générale de la méthode de calcul, demande finale au prix d'acquisition et investissements par branche d'activité, les coefficients techniques et la matrice inverse.

ETUDES STATISTIQUES (1)

- N° 1 — Analyse de la demande d'après les enquêtes sur les budgets des ménages effectuées en Belgique en 1948-1949 et 1956-1957.
- N° 2 — Croissance du revenu national de 1948 à 1959 et prévisions sur cette base pour les années à venir.
 - Les dépenses des ménages en combustibles solides, électricité et gaz de ville de 1948 à 1959.
 - Les élasticités de la demande des ménages en charbon, gaz et électricité aux prix et aux revenus d'après les séries chronologiques 1948-1959 - Prévisions relatives à la consommation des ménages en 1965.
- N° 3 — Sur quelques aspects de la précision d'estimations basées sur les enquêtes de budgets ménagers.
 - Répartition par province et par région linguistique du produit intérieur global et de la valeur ajoutée relative aux diverses branches d'activité.
- N° 4 — Les comptes nationaux de la Belgique 1953-1962.
- N° 5 — Enquête sur les budgets des ménages 1961 - Description de la méthode - Revenu, consommation et épargne de dix groupes sociaux.
- N° 6 — La valeur ajoutée par branche d'activité et par travailleur dans les différentes provinces et régions linguistiques de 1955 à 1959.
 - Evolution de la concentration industrielle, variation du rendement, des rémunérations, de la valeur ajoutée et des investissements avec la dimension des établissements industriels.
- N° 7 — Enquête sur les budgets des ménages 1961 - Structure du budget selon les charges familiales et selon les régions linguistiques - Etude du caractère représentatif de l'enquête sur les budgets des ménages.
- N° 8 — Les comptes nationaux de la Belgique 1953-1963 - Principales caractéristiques de l'évolution.
- N° 9 — Enquête sur les budgets des ménages 1961 - Structure du budget selon la classe d'importance des communes et selon la branche d'activité où le chef de ménage est occupé - Structure du budget selon l'épargne positive ou négative des ménages.
- N° 10 — La révision 1964 de l'indice de la production industrielle.
 - Indice de la production de biens intermédiaires, de biens de consommation et de biens d'investissement.
 - Décomposition des séries chronologiques en leurs composantes suivant diverses méthodes - Application à quelques séries belges.
- N° 11 — Les comptes nationaux de la Belgique 1953-1964 - Le développement économique et social.
- N° 12 — Croissance économique des provinces et régions linguistiques 1955-1963.
- N° 13 — Les comptes nationaux de la Belgique 1953-1965.
- N° 14 — Situation actuelle de la statistique régionale.
 - Orientation à l'exportation des différentes provinces et régions linguistiques.
 - Répartition régionale du revenu national en 1961.
 - Croissance économique des provinces et des régions linguistiques de 1962 à 1964.
- N° 15 — Emploi et rémunération du travail par branche d'activité industrielle dans les provinces et régions linguistiques de 1955 à 1964.
- N° 16 — Les comptes nationaux de la Belgique 1953-1966.
- N° 17 — Typologie des communes belges d'après le degré d'urbanisation au 31 décembre 1961.
 - Comparaison des enquêtes de 1961 et de 1963 sur les budgets des ménages d'ouvriers et d'employés.

(1) Les numéros de 1 à 14 ont été édités sous le titre "Etudes Statistiques et Econométriques".

- N° 18 — Répartition de la valeur ajoutée des différentes branches d'activité et du produit intérieur global par province et par région linguistique - Années 1965 et 1966.
- Les indices régionaux de la production industrielle (base 1964=100).
 - La réforme de l'indice des prix de détail.
- N° 19 — Les comptes nationaux de la Belgique 1963-1967.
- N° 20 — Les comptes nationaux de la Belgique 1965-1968.
- N° 21 — Les comptes nationaux de la Belgique 1953-1969.
- N° 22 — Tableau "Entrées-Sorties" de la Belgique pour 1965.
- N° 23 — Croissance économique des provinces et régions linguistiques de 1965 à 1968.
- Orientation à l'exportation des différentes provinces et régions linguistiques. Année 1966 à 1968.
- N° 24 — Vers un développement des comptes nationaux.
- N° 25 — Les comptes nationaux de la Belgique 1966-1970.
- N° 26 — Caractéristiques complémentaires de l'évolution économique selon les comptes nationaux 1963-1970.
- Les investissements des producteurs-distributeurs d'électricité : tests des hypothèses de l'accélération et de la capacité.
- N° 27 — La division des communes belges en secteurs statistiques.
- Les investissements industriels des régions linguistiques de 1955 à 1969.
 - Tableau entrées-sorties 1965. Données complémentaires sur l'emploi par branche d'activité.
- N° 28 — Les comptes nationaux de la Belgique 1963-1971.
- N° 29 — Les loyers des logements en 1970 et 1971.
- N° 30 — Valeur ajoutée par travailleur dans l'industrie de 1953 à 1969.
- Les investissements industriels des provinces de 1955 à 1969.
- N° 31 — Etude de quelques applications des équations de récurrence.
- Caractéristiques complémentaires de l'évolution économique selon les comptes nationaux 1963-1971.
- N° 32 — Ajustements makehamiens, optimaux au sens des moindres carrés, d'une table de mortalité sur un intervalle d'âge déterminé.
- Croissance économique des provinces et régions linguistiques de 1966 à 1971. Valeur ajoutée et produit global par branche d'activité et région géographique.
- N° 33 — Les comptes nationaux de la Belgique 1965-1972.
- N° 34 — Comptes nationaux de la Belgique. Estimations en prix de 1970 pour la période de 1953-1964.
- Caractéristiques complémentaires de l'évolution économique selon les comptes nationaux 1965-1972.
- N° 35 — Tables de mortalité 1968-1972.
- A propos d'ajustements makehamiens d'une table de mortalité.
- N° 36 — Les comptes nationaux de la Belgique 1966-1963.
- N° 37 — L'industrie céramique de 1957 à 1972.
- Les carrières et leurs industries connexes de 1955 à 1972.
 - L'industrie de la terre cuite de 1955 à 1972.
 - Orientation à l'exportation des différentes provinces et régions linguistiques en 1969 et 1970.
- N° 38 — Enquête sur les budgets des ménages 1973-1974 (I).
- N° 39 — Analyse des éléments actuariels résultant des tables de mortalité ajustées HS (1968-1972), HD (1968-1972) et HFR (1968-1972).
- Orientation à l'exportation des différentes provinces et régions linguistiques en 1971. Livraisons à l'étranger par branche d'activité et par région linguistique.
- N° 40 — Les comptes nationaux de la Belgique 1966-1974.
- N° 41 — Enquête sur les budgets des ménages 1973-1974 (II).
- N° 42 — Tables de mortalité par régions linguistiques et pour la période 1968-1972.
- Quelques données de base sur l'évolution démographique de la Belgique et de ses régions.
 - Le loyer des logements en 1973.

- N° 43 — Caractéristiques complémentaires de l'évolution économique selon les comptes nationaux 1966-1974.
- Croissance économique des provinces et régions linguistiques de 1970 à 1974. Valeur ajoutée et produit global par branche d'activité et région géographique.
 - Orientation à l'exportation des différentes provinces et régions linguistiques en 1972. Livraisons à l'étranger par branche d'activité industrielle et par région linguistique.
 - Les investissements industriels des provinces et des régions linguistiques de 1970 à 1974.
- N° 44 — Le chiffre d'affaires des entreprises et leurs achats de biens d'investissement depuis le 1er janvier 1971, sur base des déclarations à la taxe sur la valeur ajoutée.
- N° 45 — Les comptes nationaux de la Belgique 1966-1975.
- N° 46 — Enquête sur les budgets des ménages 1973-1974 (III).
- N° 47 — Estimations de la population 1976-1985 pour le Royaume et ses régions.
- Tables de mortalité par état matrimonial pour la période 1968-1973.
- N° 48 — Caractéristiques complémentaires de l'évolution économique selon les comptes nationaux 1966-1975.
- Comparaison de diverses mesures de la concentration dans les secteurs industriels en Belgique.
 - Taux de variation moyen d'une série chronologique sur un intervalle de temps donné - Taux idéal de Pesek - Application à la croissance économique et aux investissements industriels des régions linguistiques et du Royaume de 1970 à 1974.
- N° 49 — Tableau "Entrées-Sorties" de la Belgique pour 1970.
- N° 50 — Enquête sur les budgets des ménages 1973-1974 (IV).
- Enquête sur les budgets des ménages d'indépendants 1973-1974.
- N° 51 — Orientation à l'exportation des différentes provinces et régions linguistiques en 1973. Livraisons à l'étranger par branche d'activité industrielle et par région linguistique.
- Typologie des communes belges d'après le degré d'urbanisation au 31 décembre 1970.
 - Réflexions sur l'emploi optimal des agents chargés des contrôles des recensements agricoles et horticoles en Belgique.
 - La répartition des revenus personnels en Belgique : analyse statique.
 - Les budgets communaux 1972-1975.
- N° 52 — Les comptes nationaux de la Belgique 1967-1976.
- Caractéristiques complémentaires de l'évolution économique selon les comptes nationaux 1967-1976.
- N° 53 — Orientation à l'exportation des différentes provinces et régions en 1974. Livraisons à l'étranger par branche d'activité industrielle et par région.
- Concentration industrielle en économie ouverte : le cas de la Belgique.
- N° 54 — Les comptes nationaux de la Belgique 1968-1977.
- N° 55 — Orientation à l'exportation des différentes provinces et régions en 1975. Livraisons à l'étranger par branche d'activité industrielle et par région.
- Croissance économique des provinces et régions de 1970 à 1976. Valeur ajoutée et produit global par branche d'activité et région géographique.
- N° 56 — Les régions urbaines belges.
- Caractéristiques complémentaires de l'évolution économique selon les comptes nationaux 1968-1977.
 - Les comptes sociaux européens.
- N° 57 — Les comptes nationaux de la Belgique 1970-1978.
- N° 58 — Statistiques au service des entreprises - Description et méthodologie.
- N° 59 — Nouvelles perspectives de population (1976-2000) pour la Belgique, ses régions et ses arrondissements.
- N° 60 — Orientation à l'exportation des différentes provinces et régions en 1976. Livraison à l'étranger par branche d'activité industrielle et par région.
- Croissance économique des provinces et régions - Année 1977. Valeur ajoutée et produit global par branche d'activité et par région géographique.
- N° 61 — Les comptes nationaux de la Belgique 1970-1979.
- N° 62 — Orientation à l'exportation des différentes provinces et régions en 1977. Livraison à l'étranger par branche d'activité industrielle et par région.
- Caractéristiques complémentaires de l'évolution économique selon les comptes nationaux 1970-1979.

- N° 63 — Neuf cent mille étrangers en Belgique. Reflet de la récente évolution socio-économique et de la situation géographique du pays.
— Dispersion et relations de niveau élémentaire des noyaux d'habitat en Belgique. Situation en 1980 (avec carte hors texte).
- N° 64 — Les comptes nationaux de la Belgique 1970-1980.
- N° 65 — L'utilisation du sol en Belgique et son évolution depuis 1934 sur base des données cadastrales.
- N° 66 — Caractéristiques complémentaires de l'évolution économique selon les comptes nationaux 1970-1980.
— Orientation à l'exportation des différentes provinces et régions en 1978. Livraisons à l'étranger par branche d'activité industrielle et par région.
- N° 67 — Les comptes nationaux de la Belgique 1970-1981.
- N° 68 — Localisation et structure de la population agricole belge.
- N° 69 — Mortalité due au cancer en Belgique 1960-1979. Première analyse.
— Evolution de la concentration industrielle en Belgique.
— Croissance économique des provinces et régions de 1975 à 1979. Valeur ajoutée et produit global par branche d'activité et région géographique.
- N° 70 — Tableau "Entrées-Sorties" de la Belgique pour 1975.
- N° 71 — Les comptes nationaux de la Belgique 1971-1982.
- N° 72 — Orientation à l'exportation des différentes provinces et régions en 1979. Livraisons à l'étranger par branche d'activité industrielle et par région.
— Subdivision des communes en quartiers en vue du recensement général de la population et des logements de 1981.
- N° 73 — Les comptes nationaux de la Belgique 1970-1983.
- N° 74 — Répartition régionale de l'activité de l'industrie des fabrications métalliques en 1982 et 1983 selon la statistique mensuelle.
— Quelques résultats du recensement général des logements du 1er mars 1981.
— Le commerce extérieur de l'U.E.B.L. en 1983.
- N° 75 — L'enquête de contrôle, un instrument permettant de déceler les erreurs dans les déclarations des effectifs et de déterminer la variance des réponses. Recensement agricole et horticole au 15 mai 1979 en Belgique.
- N° 76 — Les comptes nationaux de la Belgique 1975-1984.
- N° 77 — Quel avenir pour le recensement de la population ?
— Le commerce extérieur de l'U.E.B.L. en 1984
- N° 78 — Les comptes nationaux de la Belgique 1976-1985.
- N° 79 — Croissance économique des provinces et régions de 1975 à 1984.
- N° 80 — Quelques données sur l'évolution de la population active de 1970 à 1981.
- N° 81 — Le commerce extérieur de l'U.E.B.L. en 1986.
— Répartition régionale de l'activité des fabrications métalliques en 1984 et 1985 selon la statistique mensuelle.
- N° 82 — Orientation à l'exportation des différentes provinces et régions, période 1980-1983. Livraisons à l'étranger par branche d'activité industrielle et par région.
- N° 83 — Les comptes nationaux de la Belgique 1976-1986.
- N° 84 — Tableau "Entrées - Sorties" de la Belgique pour 1980.
- N° 85 — Les comptes nationaux de la Belgique 1976-1987.
- N° 86 — Quelques données issues du recensement de la population au 1er mars 1981 sur la mobilité géographique de la main-d'œuvre.
— Orientation à l'exportation des différentes provinces et régions. Période 1984-1985. Livraisons à l'étranger par branche d'activité industrielle et par région.
— Répartition régionale de l'activité de l'industrie des fabrications métalliques en 1986 et 1987 selon la statistique mensuelle.
- N° 87 — Tableau "Entrées - Sorties" énergie de la Belgique pour 1980.
- N° 88 — Les comptes nationaux de la Belgique 1980-1988.
- N° 89 — Les régions urbaines Belges en 1981.
— Orientation à l'exportation des différentes provinces et régions - Année 1986
— Livraisons à l'étranger par branche d'activité industrielle et par région.
- N° 90 — Les comptes nationaux de la Belgique 1980-1989.

- N° 91 — Croissance économique des provinces et des régions de 1980 à 1988.
- Orientation à l'exportation des différentes provinces et régions - Année 1987.
- Livraisons à l'étranger par branche d'activité industrielle et par région.